HEBDO DU HAUT-RICHELIEU - Fondé le 1er juin 1860 - LE JEUDI 3 novembre 2016 - 72 PAGES - 157e année no 22 - www.canadafrancais.com 1,44$ +tx

VITRERIE SARAN
DEPUIS 1963
Votre référence en vitrerie depuis 50 ans!
965, boul. du Séminaire Nord,
Saint-Jean-sur-Richelieu
450 348-6191
>8872665

LE CANADA FRANÇAIS

Un nouveau départ
Solutions à l'endettement
Consultation gratuite
Bureau sur rendez-vous
170, Longueuil. St-Jean-sur-Richelieu
Contacter Frédéric Lachance
au 450.358.5555
MNPdettes.ca
Syndics autorisés en insolvabilité
MNP LTÉE
>6995193



PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 35

LE MILIEU DES AFFAIRES SE MOBILISE

CHARLES **POULIN** Le milieu des affaires de la région exhorte le gouvernement du Québec à prendre un engagement rapide dans le dossier du parachèvement de l'autoroute 35. La semaine dernière, la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu, et des membres exportateurs aux États-Unis, ont rappelé l'importance, tant au plan économique que sécuritaire, de compléter ce tronçon de 13 km entre Saint-Sébastien et Saint-Armand. Le gouvernement fédéral est prêt à défrayer 50% des coûts de ce projet estimé à 350 M$.

PAGE A-5

(Photo TC Media –Archives)



(Photo TC Media – Jessyca Viens-Gaboriau)

Megan Pelletier

UN AN POUR ENLEVER UNE TUMEUR AU DOS

PAGE A-3



(Photo Gracieuseté)

PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES

Émilie Gauthier

QUATRE ANCIENS JOHANNAIS SE PRÉPARENT À VOTER

PAGE A-4

LA REVENTE DE MAISONS PLONGE DE 11%

PAGE B-1

Lunette complète avec foyer progressif HD
à partir de 229$
*détails sur place
OPTOMÉTRISTES
S. Mongeon Ferland O.D.
J. Tougas O.D.
V. Guillemette O.D.
G. Bruneau O.D.
450 346-7318
705, boul. d'Iberville,
St-Jean-sur-Richelieu
>6998586

MAINTENANT OUVERT

à Saint-Jean

CENTRE DE LIQUIDATION

BOOM LIQUIDATION

ON EXPLOSE LES PRIX!



Jouets



Petits électroménagers



Literie



Bébé



Télévision



Vêtements - Chaussures



Électronique



Maison

HEURES D'OUVERTURE :
Lun., mardi et mer. : 10 h à 18h
Jeudi et vend. :10 h à 20 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 17h

80% 65% 20% 75% 45% 15% 60% 10% 30% 25% 35% 5% 50% 55% 25%



755 RUE SAINT-JACQUES
à côté du Progym

www.boomliquidation.ca

Inscrivez-vous à notre info-lettre pour recevoir un rabais de 10$ sur votre 1er achat (Valable à l'achat de 50$)

6974137

LE CANADA FRANÇAIS

ACTUALITÉ

Météo

JEUDI	Pluie	MINIMUM	8°C	MAXIMUM	9°C	**VENDREDI**	Ensoleillé avec passages nuageux	MINIMUM	3°C	MAXIMUM	6°C
SAMEDI	Ciel variable	MINIMUM	8°C	MAXIMUM	9°C						

MALGRÉ SES DOULEURS INTENSES

Un an avant de se faire retirer une tumeur au dos

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc



(Photo TC Media — Jessyca Viens-Gaboriau)

Megan Pelletier (au centre) s'est fait opérer cette semaine pour l'ablation d'une tumeur à la colonne vertébrale. Ses parents Manon Pelletier et Marc Lapierre sont passés par toute la gamme des émotions.

Sans la persévérance de sa mère, Megan Pelletier attendrait probablement encore son tour pour rencontrer un médecin qui soulagerait son mal de dos. Il aurait peut-être été trop tard. Un an après une première consultation sans rendez-vous, l'adolescente de 16 ans a subi une chirurgie d'urgence le 1er novembre. Il était moins une, car la tumeur qui l'assaille a déjà grugé une partie de l'une de ses vertèbres.

Ses parents, Marc Lapierre et Manon Pelletier, n'accusent personne. Ils en appellent de la lenteur du système de santé. « Croyez votre enfant lorsqu'il se plaint, ne le laissez pas avoir mal. N'hésitez pas à aller plus loin », insiste M. Lapierre, littéralement révolté contre tous les délais entre chaque consultation.

Si le diagnostic était tombé plus tôt, on n'aurait peut-être pas découvert la tumeur dans le dos de Megan à la dernière minute, soutient son père. La chirurgie qui a eu lieu cette semaine comportait son lot de risques. Après s'être attaquée à l'os, la masse n'est plus qu'à un cheveu du nerf sciatique.

Le 15 décembre 2015, Manon Pelletier obtient une consultation dans une clinique du Vieux-Saint-Jean pour les douleurs persistantes au dos de sa fille. On lui prescrit un rayon X qu'elle passe le même jour. Puis, aucune nouvelle du médecin.

Le 8 mars 2016, l'élève de troisième secondaire de l'école Joséphine-Dandurand se fait ausculter par sa pédiatre, sur la Rive-Sud de Montréal. Une deuxième radiographie révèle une légère scoliose et « quelque chose à la 9e vertèbre » qui sera d'abord pris pour une hernie. Elle se dirige donc en clinique de physiothérapie. Quatre séances plus tard, le mal ne se dissipe toujours pas.

PLEURER DE DOULEUR

En mai, une radiographie scoliotique effectuée à l'hôpital Sainte-Justine confirme une déviation de la colonne vertébrale. Megan Pelletier doit être référée à un orthopédiste, mais l'hôpital ne lui donne pas de nouvelles. Pendant ce temps-là, « Megan a mal à en pleurer, raconte sa mère. Cet été, elle était toujours en douleur. Elle a souffert durant toutes nos vacances. »

« J'ai toléré ce mal-là pendant un an, renchérit Megan Pelletier, la veille de sa chirurgie. Je voyais mes amis s'amuser, mais moi, je ne voulais plus sortir pour ne pas empirer mon mal. »

Tout s'est mis à débouler cet automne. Elle se rend en médecine nucléaire le 23 septembre. Elle doit connaître ses résultats deux semaines plus tard, mais son médecin traitant annule son rendez-vous à cause d'un accident. « J'ai été insistante pour qu'on lui attitre un autre orthopédiste rapidement, sinon son dossier serait tombé dans une craque », estime sa mère.

OPÉRATION D'URGENCE

Le 24 octobre, le diagnostic ébranle toute la famille. On doit l'opérer sans attendre. « Il y a des grosses chances que ce soit bénin, mais on ne peut pas en être sûr à 100 % avant les résultats d'analyse », explique son père.

Sa conjointe et lui sont passés par toute la gamme des émotions depuis un an. « Je me suis demandé si elle était victime d'intimidation. Je l'ai forcée à aller à l'école malgré son mal de dos. J'ai toujours vu Megan active. C'est un choc de la voir tranquille », dit Marc Lapierre avec culpabilité.

Manon Pelletier avoue même s'être demandé s'il s'agissait d'une maladie imaginaire. « Je déplore la lenteur du système, dit-elle. Que serait-il arrivé sans mes appels répétés ? La moindre des choses, c'est d'avoir un suivi, même quand on ne voit rien sur les radiographies. Même s'il y a plus de médecins, on a de la misère à avoir un rendez-vous. Le déroulement aurait pu être plus rapide. »

CETTE SEMAINE DANS LE CANADA FRANÇAIS

Cahier A

Éducation	A-16	Nécrologie	A-32
Faits divers	A-7	Politique	A-25
Nouvelles municipales	A-10	Sports	A-38

Cahier B

Économie	B-1	Annonces classées	B-10
Éditorial	B-4		
Opinion	B-5		

Cahier C

Cinéma	C-7	Jeux	C-10
DVD	C-6	Lecture	C-8
Horoscope	C-14	Musique	C-8

NOUS RÉNOVONS
POUR MIEUX VOUS SERVIR

FERMETURE TEMPORAIRE

À COMPTER DU 14 NOVEMBRE 2016

960, boul. du Séminaire Nord, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Livraison 514 385-5555 • Réservation 450 348-6876



SURVEILLEZ NOTRE RÉOUVERTURE LE 5 DÉCEMBRE 2016!

St-Hubert

• Nouveau décor
• Nouveau resto-bar

>6999716

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AUX ÉTATS-UNIS

Quatre anciens résidents d'ici se prononcent

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Les Québécois seront nombreux rivés au bout de leur siège, mardi soir, alors que le nouveau président à la Maison-Blanche sera connu. Le Canada Français a sondé quatre anciens résidents de Saint-Jean-sur-Richelieu qui pourront voter à cette élection forte en rebondissements.

Aucun d'entre eux n'appuie ouvertement le controversé candidat républicain. «C'est un maniaque, tranche Étienne Monat, 33 ans, résident d'Atlanta. Il ne devrait même pas être considéré comme un Américain. Je pense qu'il a un trouble de personnalité.»

Le milliardaire fait peur à ceux qui ont grandi à Saint-Jean-sur-Richelieu. Ils ne le jugent pas apte à gouverner un pays. «Il n'a aucune expérience politique, estime Émilie Gauthier, 31 ans, enseignante de français à Denver. C'est un homme d'affaires et une célébrité. Il n'a pas conscience de ce qu'il dit. Il pourrait nous mener à une Troisième Guerre mondiale.»

«On le voit avec ses réponses, il n'a aucune idée de quoi il parle, corrobore Annie Couture Newton, 38 ans, qui demeure à Washington. C'est simplement une personnalité qui veut devenir président des États-Unis.»

CHOIX DIFFICILE

S'ils n'appuient pas Donald Trump, la logique veut que ces anciens Johannais supportent sa rivale démocrate, Hillary Clinton. Le choix n'est pas si évident.

«Les Clinton ont fait leur temps, croit Denis Roy, 78 ans, résident de Los Angeles. Cela fait 30 ans qu'ils sont là. Hillary Clinton arrive à se sauver de tout. Elle a de bons contacts.»

Les plus récentes révélations concernant la candidate les ont secoués vendredi dernier. Le FBI a alors relancé l'investigation sur la messagerie privée utilisée par la politicienne lorsqu'elle était secrétaire d'État.

«On en parle énormément, souligne la psychothérapeute, Alice Couture Newton. Voilà pourquoi Trump remonte dans les sondages. Les électeurs se méfient d'Hillary Clinton. Le FBI a mis un doute dans l'esprit des gens.»

C'est exactement pour cette raison qu'Étienne Monat n'accordera pas son vote aux démocrates, alors qu'il l'avait pourtant fait pour Obama. Il appuiera le candidat du Parti libertarien, Gary Johnson et son colistier William Weld. «C'est un parti indépendant. A-t-il des chances de l'emporter? Non. Nous avons un système politique qui limite les choix», déplore celui qui occupe un poste de direction à l'hôtel Marriott d'Atlanta.



(Photo TC Media – courtoisie)

Déçu par les deux principaux candidats à la présidence des États-Unis, Étienne Monat votera pour la première fois pour un parti indépendant.

Pour Denis Roy, ces révélations sont venues brouiller les cartes. «Je vais aller voter, mais je ne sais pas encore pour qui. C'est un choix très difficile», estime celui qui demeure aux États-Unis depuis 1963.

CLINTON L'EMPORTERA

Ceux qui ont la double nationalité se préparent à veiller mardi, alors que le nom du nouveau président risque d'être connu dans la nuit.

«Je vais respirer après l'élection. Je n'irai pas me coucher tant que cela ne sera pas décidé. Je crois qu'Hillary Clinton va gagner. Si ce n'est pas le cas, nous pensons sérieusement à revenir au Canada», annonce Émilie Gauthier, qui a voté par anticipation pour la démocrate.

«Je serais malheureuse si Trump l'emportait, mais je ne crois pas qu'il y aurait de grands changements, estime Alice Couture Newton qui est maman de quatre enfants. Comme les autres politiciens, il ne pourra pas faire tout ce qu'il a promis.»

Même si les sondages montrent un écart très serré entre les deux candidats à quelques jours du vote, Étienne Monat est convaincu de la victoire d'Hillary Clinton. «Je suis certain qu'elle va gagner à 98%. Ce serait mon pire cauchemar si Trump passait. Cela serait un désastre. Je pourrais revenir au Canada», souligne celui qui a déménagé aux États-Unis au début de l'adolescence.

Réfection de deux déversoirs du canal de Chambly

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

L'Agence Parcs Canada vient d'entreprendre la réfection de deux déversoirs du canal de Chambly, à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Carignan.

Les déversoirs sont des ouvrages de contrôle servant à stabiliser le niveau d'eau dans le canal de Chambly. Il s'agit en quelque sorte de trop-pleins aménagés à même la jetée du canal. Les déversoirs sont dotés de vannes permettant d'abaisser ou de hausser le niveau d'eau dans le canal. Ils sont répartis tout le long du canal. Les cyclistes qui fréquentent la piste du canal de Chambly roulent sur leur tablier de béton quand ils les franchissent.

Les travaux porteront sur les déversoirs numéro 4 et 5. Le déversoir 4 est situé entre le pont 7 (pont tournant à une voie) et l'île Fryer, sur le territoire de la municipalité de Carignan. Le déversoir 5 est sur le territoire du secteur Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il est situé à proximité du pont Pierre-Dugray, qui relie l'île Sainte-Thérèse.



(Photo TC Media – Gilles Bérubé)

Le déversoir 5 est situé à proximité du pont de l'île Sainte-Thérèse.

Les travaux qui viennent de s'amorcer devraient être complétés d'ici la fin du mois de décembre 2016. Ils permettront, entre autres, la réparation du béton et le remplacement des mécanismes et des vannes. Une dizaine de lampadaires seront aussi ajoutés près du déversoir nº 4 afin de sécuriser l'accès pour son opération.

TECHNOLOGIE

Selon Parcs Canada, ces déversoirs sont des témoins privilégiés de l'histoire du canal de Chambly. Ils sont aussi des exemples remarquables de la technologie utilisée dans les canaux historiques. Les mécanismes qui seront remplacés conserveront un caractère ancien. Ils seront mis en valeur par Parcs Canada. Des panneaux d'interprétation permettront à la population d'en apprendre davantage sur ces structures et le patrimoine culturel précieux du canal de Chambly.

Aucune fermeture de piste n'est prévue; les cyclistes et les piétons peuvent circuler en tout temps. Les travaux n'occasionneront que des entraves mineures et ponctuelles. Les zones de travaux seront clairement identifiées et sécurisées. Parcs Canada demande à tous de faire preuve d'indulgence et de prudence, en plus de respecter la signalisation temporaire.

Pour obtenir des renseignements à jour sur les travaux d'infrastructure en cours dans le lieu historique national du Canal-de-Chambly, visitez le www.parcscanada.gc.ca/canalchambly.

>6701021
LE CANADA FRANÇAIS
84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 - Sans frais : 1 800 947-8555
Télécopieur: (450) 347-4539
☎ 450 347-0323
www.canadafrancais.com
LES PETITES ANNONCES
1 866 637-5236

Directeur général
Dominic D'Anjou
dominic.danjou@tc.tc
Rédacteur en chef :
Gilles Lévesque
gilles.levesque@tc.tc
Journalistes :
Richard Hamel
richard.hamel@tc.tc
Marie-Josée Parent
marie-josee.parent@tc.tc
Gilles Bérubé
gilles.berube@tc.tc
Louise Bédard
louise.bedard@tc.tc
Valérie Legault
valerie.legault@tc.tc
Charles Poulin
charles.poulin@tc.tc
Isabelle Laramée
isabelle.laramee@tc.tc
Myriam Tougas-Dumesnil
myriam.tougas-dumesnil@tc.tc
Photographes:
Rémy Boily
Stéphanie Brulé
Julien Saguez
Jessyca Viens Gaboriau
Collaborateurs:
Pascal Cloutier
Jean-François Crépeau
Jean Denommé
Marie-Claude Duval
Nicole Garceau
Jean-Paul Grappe
Jean-François Guay
Denis Henri
Sylvie Laroche
Raymond Marier
Michel Ménard
Kimberley C. Tremblay
François Trépanier
Mario Wilson
Correcteurs
Mario Raymond
Louise Bisaillon
Directrice support aux ventes :
Nancy Corriveau
nancy.corriveau@tc.tc
Directrice stratégie média :
Gabriella Agarla
gabriella.agarla@tc.tc
Conseillers en solutions médias:
Manon Lavigne
manon.lavigne@tc.tc
Cindy Lord
cindy.lord@tc.tc
Martin Stewart
martin.stewart@tc.tc
Nancy St-Jean
nancy.stjean@tc.tc
Coordonnatrices:
Marjorie Langevin
marjorie.langevin@tc.tc
Nadine Dufour
nadine.dufour@tc.tc
Jeannette Bédard
jeannette.bedard@tc.tc
Coordonnatrice de production :
Rose Audette
rose.audette@tc.tc
Distribution :
Christian Marleau
christian.marleau@tc.tc
Vice-président ventes
Jules Roux
Vice-présidente principale
Julia Kamula
Impression :
Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c., division Transcontinental Transmag
Publié par :
Médias Transcontinental S.E.N.C.
www.medias-transcontinental.com
Publié par Médias Transcontinental S.E.N.C. Imprimé par Transmag 10807, rue Mirabeau, Anjou, Québec H1J 1T7.Le Canada Français reconnaît le soutien financier du Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP), relatif à ses frais d'expédition.
Canada
L'EXEMPLAIRE: 1,65$
Au Canada abonnement 12 mois: **78,00$** 6 mois: **40,46$**
12 semaines: **20,79$** (Prix taxes incluses)
tc • MEDIA RÉSEAU SÉLECT
Membre des Hebdos Régionaux.
Tirage certifié par AAM.
Poste publication - convention: 40064924. Dépôt légal.
Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.). Ce journal est imprimé sur un papier avec un contenu d'au moins 20% de papier recyclé.
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C011825
www.fsc.org

PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 35

La Chambre de commerce veut un engagement rapide

CHARLES **POULIN**
charles.poulin@tc.tc

La Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR) et quelques-uns de ses membres exportateurs aux États-Unis veulent que le gouvernement du Québec prenne un engagement à propos du parachèvement de l'autoroute 35 le plus rapidement possible.

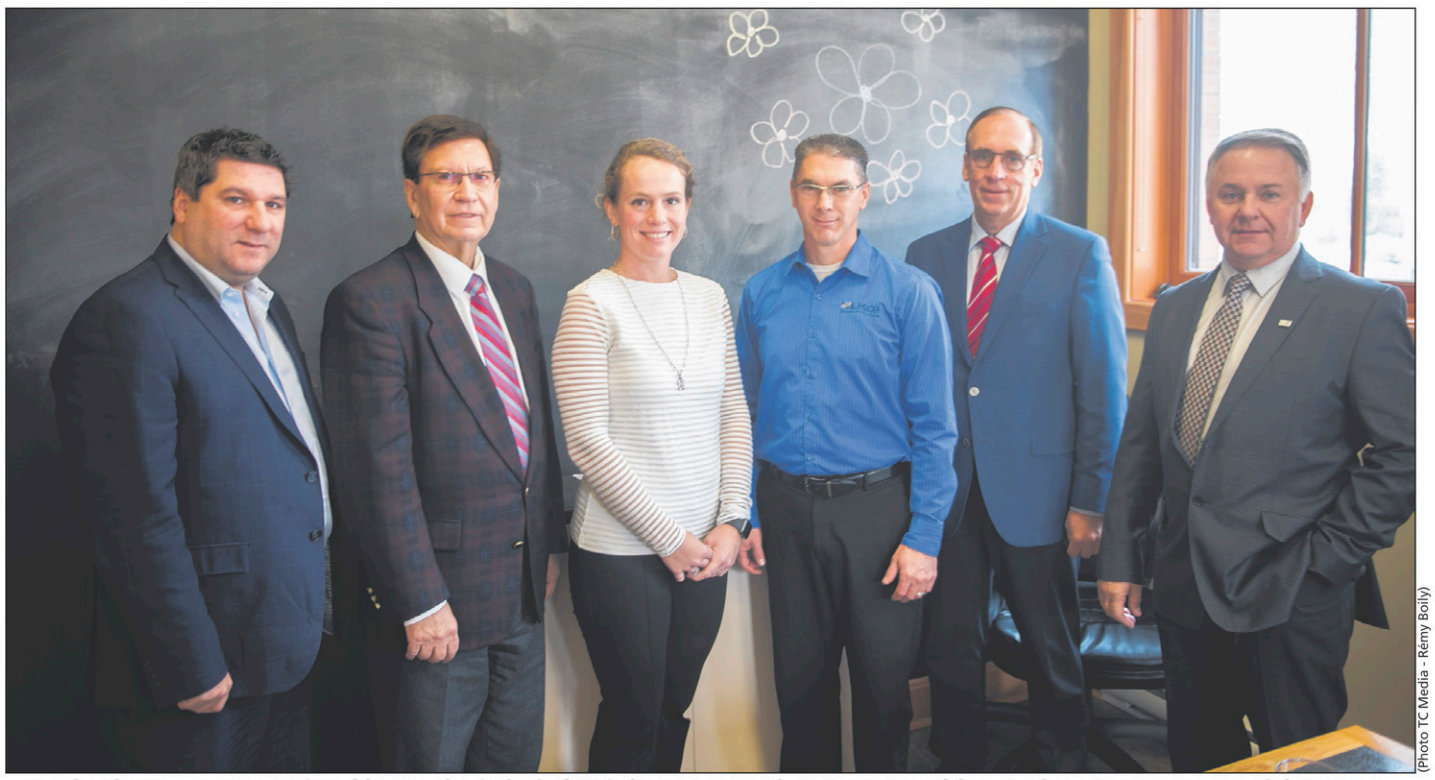
L'organisme tenait un point de presse dans ses locaux, vendredi dernier, en compagnie du directeur général de LKQ, Daniel Gagnon, du président du conseil d'administration de Tremcar, Jacques Tremblay, du président de Transport Bourassa, Jean Bourassa, du président de Soleno, Alain Poirier, ainsi que la présidente de la CCIHR et copropriétaire de la Ferme Bogemans, Audrey Bogemans.

Le dernier tronçon à compléter, entre Saint-Sébastien et Saint-Armand, fait 13 km. La dernière évaluation du projet se situait à 350 M $.

Le groupe voulait rappeler au gouvernement du Québec que le temps presse dans le dossier de l'autoroute 35. Il souligne que le député fédéral du comté de Saint-Jean, Jean Rioux, a annoncé que le gouvernement du Canada était prêt à défrayer la moitié des coûts de construction, au début de septembre, grâce aux fonds de la première phase du programme Nouveau Plan Chantiers Canada.

« Nous aimerions obtenir une annonce officielle rapidement, tranche Mme Bogemans. Il ne faut pas manquer notre coup. En tant que chambre de commerce, nous sommes prêts à tout pour faire débloquer le dossier. Nous espérons que les échéanciers prévus au départ seront respectés. »

Rappelons que lors de l'inauguration du tronçon de la 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Sébastien, en octobre 2014, le premier ministre Couillard avait indiqué qu'on roulerait sur l'autoroute jusqu'à la frontière d'ici cinq ou six ans, soit d'ici 2020.



(Photo TC Media - Rémy Boily)

Sur la photo, on reconnaîtra (de gauche à droite) Stéphane Legrand, Jacques Tremblay, Audrey Bogemans, Daniel Gagnon, Jean Bourassa et Alain Poirier.

EXPORTATIONS

Les chefs d'entreprise présents au point de presse estiment que le parachèvement de l'autoroute 35 serait extrêmement bénéfique pour la région, mais aussi pour la province.

« Il ne reste plus qu'un petit bout, avance Jacques Tremblay. Si le gouvernement du Québec veut donner une chance aux exportateurs, il faut qu'il termine l'autoroute. Maintenant. J'étais député du comté en 1986 lorsqu'on avait remis la 35 à la programmation (des investissements en infrastructures). C'est impensable que 30 ans plus tard, ce ne soit pas fini. »

M. Tremblay ajoute que la construction de l'autoroute aurait des retombées immédiates. Environ 40 % de l'argent dépensé dans un tel projet retourne dans les poches de l'État en taxes et impôts dans la même année. Sans compter le potentiel des entreprises québécoises : Tremcar vendait 18 % de sa production du parc industriel du secteur Iberville aux États-Unis il y a trois ans. Le mois dernier, c'était plutôt 65 %.

« Si le gouvernement veut miser sur l'exportation, l'autoroute 35 sera l'une des premières choses à attaquer, lance pour sa part Alain Poirier. Soleno a deux vendeurs aux États-Unis depuis deux ans. La Nouvelle-Angleterre et New York sont des marchés naturels pour le Haut-Richelieu et le Québec. »

TEMPS

Même son de cloche du côté de Daniel Gagnon de LKQ. Son entreprise envoie trois ou quatre camions chargés de pièces chaque nuit en direction de Boston et New York.

« Nous avons des bureaux aux États-Unis et nous effectuons des échanges de pièces quotidiennement, révèle-t-il. La finalisation de l'autoroute 35 faciliterait les échanges, donc le service à la clientèle et le développement des ventes. »

M. Gagnon parle également du temps qui serait économisé par les entreprises. Il s'agit selon lui d'un facteur économique non négligeable qui joue un rôle important dans la rentabilité.

SÉCURITÉ

Les employés de Jean Bourrassa se retrouvent sur les routes à longueur de journée et d'année. Il n'y a pas longtemps, un camionneur a été victime d'un accident sur la route 133 après qu'une voiture ait dérapé et provoqué un face à face.

« Je crois que c'est essentiel que l'autoroute 35 soit complétée, affirme-t-il. En plus des éléments économiques évidents, c'est une question de sécurité. »

LE 5 NOVEMBRE

Opération déchiquetage pour prévenir la fraude

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Pour une troisième année consécutive, le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu invite les citoyens à participer en grand nombre à une journée déchiquetage, le samedi 5 novembre. Leurs documents seront détruits gratuitement.

De 9 heures à midi, les gens pourront se présenter aux bureaux de l'entreprise Bye Bye Paperasse, dans le secteur industriel de Saint-Jean. L'activité est organisée dans le cadre de la Semaine de la prévention de la criminalité, qui débute ce dimanche.

L'activité vise à freiner la croissance des infractions liées à la fraude. L'an dernier, 159 plaintes ont été reçues en lien avec des crimes de cette nature à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il y en avait eu un peu plus l'année précédente (164).

Le déchiquetage des documents confidentiels s'avère une méthode efficace pour se protéger. Les fraudeurs n'hésitent pas à fouiller dans les poubelles pour obtenir des renseignements qui leur permettent de voler l'identité de leur victime.

Plusieurs types de documents devraient être détruits. On peut songer aux anciennes déclarations de revenus, aux factures, aux relevés bancaires ou de taxes, aux soumissions ainsi qu'aux dossiers judiciaires, comptables ou médicaux.

TROIS BOÎTES

Dans le cadre de la journée de prévention, les citoyens pourront détruire trois boîtes gratuitement par adresse (format standard – 41x34x26 centimètres). Une preuve de résidence sera demandée à l'arrivée. Les citoyens ayant un excédent devront payer les frais de la compagnie.



(Photo TC Media – Archives)

Les citoyens sont invités à apporter leurs documents, samedi, aux bureaux de l'entreprise Bye Bye Paperasse.

Les personnes intéressées sont attendues au 765, rue Rossiter. Les gens pourront observer le processus à travers une baie vitrée.

ENTREVUE AVEC *Ian Langlois*

Du commerce de détail à la politique municipale

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

Quand Ian Langlois a été approché pour se mêler de politique municipale, ce n'était pas pour être candidat, mais pour ses qualités de stratège commercial. Il a succombé à la tentation et il a été élu. Et comme bien d'autres, il a la piqûre.

Conseiller municipal du district 10, Ian Langlois est né en 1974, à Mont-Saint-Hilaire. Il a grandi dans la ville d'en face, Beloeil. Aîné d'une famille de sept enfants, il a eu une enfance et une adolescence sans histoire où le sport occupait beaucoup de place. Il fait ses études secondaires au séminaire de Saint-Hyacinthe, devenu la polyvalente Antoine-Girouard.

Arrivé au collégial, il s'inscrit en administration au Cégep Ahuntsic. Pourquoi là alors que tous les cégeps offrent la formation en administration? «Je voulais changer d'environnement. Je voulais découvrir le côté cosmopolite de Montréal.» Il réside alors chez ses grands-parents, qui habitent du côté lavallois de la rivière des Prairies.

« Les fonctionnaires n'en mènent pas plus large que ce qu'on leur permet. C'est à nous de fixer les orientations et les balises. Ils doivent vivre avec nos décisions »



(Photo TC Media – Rémy Boily)

Ian Langlois s'est d'abord impliqué dans la campagne électorale comme stratège en marketing, pas comme candidat.

Il ne devait pas être un pensionnaire bien encombrant puisqu'à toutes fins utiles, il occupait un emploi à temps plein pendant ses études. Ce n'était pas nouveau pour lui. Il avait peut-être dix ans quand il a commencé à cumuler les petits boulots pour se faire de l'argent de poche et acheter ce qu'il convoitait.

Dès l'école secondaire, il a toujours eu un emploi de fin de semaine. Il a été cuisinier et aide-charpentier. De 16 à 20 ans, durant les week-ends, il a été préposé aux bénéficiaires dans un foyer pour personnes handicapées, une expérience humaine qui l'a profondément marqué. Encore aujourd'hui, il évoque plein d'histoires émouvantes vécues dans cet emploi.

UNIVERSITÉ

Inscrit en administration à l'Université du Québec à Montréal, il mène le même train, occupant un emploi 30 heures par semaine à l'usine Peerless, à Acton Vale. Et il travaille dans une boutique de chaussures Aldo. C'est là qu'il rencontre Virginie Grenier, une fille d'Iberville avec qui il partage toujours sa vie. «C'est la meilleure femme du monde», lance-t-il spontanément pour décrire leur relation. Elle lui fait découvrir Saint-Jean-sur-Richelieu d'abord par sa vie nocturne. «J'ai veillé au Rich, au Béluga. Le Vieux-Saint-Jean swinguait pas mal fort», se souvient M. Langlois.

Avant qu'il ne termine son baccalauréat, William, maintenant âgé de 18 ans, s'invite à l'improviste dans la vie du couple. Pour assurer un revenu stable à la petite famille, il laisse les études pour entrer à temps plein dans un emploi de gestion chez Groupe Aldo. Rapidement, il grimpe les échelons au sein de l'entreprise où il travaille toujours.

Il ne cache pas son attachement à l'entreprise et à sa philosophie orientée sur les ressources humaines et les clients. Il occupe le poste de gérant sénior des opérations, un poste qui l'amène régulièrement aux quatre coins de l'Amérique du Nord.

Pour son travail, il a habité un temps à Québec avant que la famille s'établisse pour de bon à Saint-Luc, au début des années 2000. M. Langlois s'est alors impliqué dans les organismes de loisirs de ses enfants. William, maintenant étudiant au cégep, faisait partie du Club de patinage artistique. Laurianne, 16 ans, était membre du Club de chearleading Les Coyotes, de Saint-Constant. Les deux ont fait partie de l'élite québécoise dans leur domaine.

POLITIQUE

Ian Langlois ne s'était cependant jamais impliqué en politique. En fait, il n'a jamais connu de milieu politisé. Son premier contact avec une personne engagée en politique a été son beau-frère, Guy Grenier, organisateur et candidat de l'Équipe Alain Laplante, aux dernières élections municipales. En vue de la campagne, ce dernier a approché M. Langlois pour ses qualités de stratège en marketing, pas pour être candidat.

C'est comme ça qu'il s'est initié à la politique. «Un soir, au beau milieu d'une réunion, j'ai dit: "Ça me tente. Ça me tente de me présenter"», raconte-t-il simplement. Perplexes, ses collègues se sont inquiétés de son emploi du temps. Il n'a pas reculé. En laissant son engagement bénévole, il récupérait du temps. Et puis, depuis son enfance, il vit avec un horaire débordant.

Alain Laplante lui a proposé le district 10. Il a été le seul élu de sa formation. Et comme la plupart de ceux qui ont goûté à la politique, il a la piqûre: «J'adore mon travail de conseiller», dit-il en expliquant avoir découvert le potentiel de la politique. Son profil personnel de gestionnaire multitâche correspond bien à celui d'un conseiller municipal, analyse-t-il.

Son rôle est de rester le plus près des préoccupations des citoyens, pense M. Langlois. Il doit défendre leurs besoins et représenter leur opinion. «J'ai un beau district avec des électeurs qui ont une conscience de leur ville», juge-t-il. Un district largement habité par des familles et qui bénéficie de nombreux équipements collectifs, avec les écoles, le Complexe Claude-Raymond, des terrains de sports, le Colisée Isabelle-Brasseur et des parcs. Des jeux d'eau sont projetés en 2018.

ÉQUIPE

S'il est le seul élu de son parti, il ne s'en est pas distancié pour autant. L'Équipe Alain Laplante est toujours active. Elle se réunit régulièrement. M. Langlois s'entend bien avec son chef, qui a souvent soulevé la controverse. «J'ai beaucoup de respect pour Alain. Il est intelligent, méthodique. Il maîtrise les dossiers». Mais il avoue qu'ils ont parfois des prises de bec, notamment sur les décisions que prend M. Langlois à la table du conseil. «On s'explique et il respecte mes arguments et mes choix».

Il déplore que le climat ne soit pas plus serein à la table du conseil. Il ne s'habitue pas aux jeux de coulisse et d'alliance où les intérêts partisans passent avant l'intérêt collectif. Mais il juge que le travail du conseil se fait quand même. Même quand il ne partage pas leur opinion, il manifeste du respect pour ceux qui se tiennent debout, qui se font une idée et qui la défendent. Ses sentiments sont inverses envers ceux qui changent constamment d'idée, qui ne s'informent pas, négligent de lire leurs dossiers et sont incapables de prendre une décision.

M. Langlois arrive à concilier son poste d'élu avec son travail. Il se tient en forme pour avoir l'énergie de le faire. Il consacre deux périodes de sa journée à répondre aux citoyens, à lire ses dossiers et à faire le suivi avec les fonctionnaires. Il s'étonne de la grande maîtrise que certains cadres municipaux ont de leurs dossiers. Et lui ne pense pas que les fonctionnaires en mènent trop large. «Ils n'en mènent pas plus large que ce qu'on leur permet. C'est à nous de fixer les orientations et les balises. Ils doivent vivre avec nos décisions».

Comment voit-il sa ville dans 10, 20 ans? Une ville où il fait bon vivre. Une ville festive, active, une ville de sport, qui continue de développer sa conscience environnementale et qui crée de bons emplois dans le respect de l'environnement. Banlieue ou ville centre? «Une ville hybride», préfère-t-il. Il faut se rendre à l'évidence: on ne peut rien faire contre la proximité du centre-ville de Montréal. Saint-Jean aura toujours une fonction de banlieue. Ça ne l'empêche pas de garder un statut de métropole régionale.

LE JEU DES *questions*

PROFESSION: Gérant senior des opérations au Groupe Aldo

RÉALISATIONS: Le plan de conservation, le plan des parcs et espaces verts, l'établissement de zones scolaires dans deux secteurs, inscrire la rue Bernier au programme triennal.

PASSE-TEMPS: Jogging, entraînement physique, snowboard, randonnée, cinéma, révision de mes notes.

SI VOUS ÉTIEZ MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, QUELLE SERAIT VOTRE PRIORITÉ?

«Donner un pouvoir réel aux municipalités au niveau de la gestion et une meilleure redistribution des budgets. Leur accorder le pouvoir réel de décision sur l'environnement au niveau de la conservation. Améliorer le transport en commun, l'accessibilité à Montréal et à l'intérieur de la ville.»

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'AVENIR?

«L'avenir est à la qualité de vie des citoyens! Il faut prendre les décisions en fonction de celle-ci (environnement, espaces verts, parcs, loisirs, éducation, transport en commun, transport actif). Positionner Saint-Jean dans les 10 meilleures villes au Québec avec des innovations et des façons de faire différentes.»

CHASSE AUX CERFS DE VIRGINIE

Des amendes salées pour neuf chasseurs

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Les agents de la protection de la faune, assistés par des policiers de la Sûreté du Québec, ont procédé à un contrôle routier, dimanche, à Saint-Bernard-de-Lacolle, ce qui a permis d'épingler neuf individus.

L'opération «Bogton» a mobilisé huit agents de la faune du bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu et deux policiers de la Sûreté du Québec. Ils ont intercepté une quarantaine de véhicules à l'intersection de la route 202 et du rang Bogton, entre 17 et 20 heures.

«Nous avions des signalements des années précédentes concernant des chasseurs qui avaient des surplus de prises dans les environs», explique le lieutenant Claude Lemay, chef de service pour la Direction de la protection de la faune de l'Estrie, Montréal et la Montérégie.

Au total, une soixantaine de personnes ont été rencontrées. Les agents de la faune ont remis des amendes à neuf individus, âgés de 30 à 40 ans, originaires des régions de Montréal et Laval. La somme des billets totalise 11 004$.



(Photo courtoisie)

Les agents de la faune, assistés des policiers de la Sûreté du Québec, ont effectué un contrôle routier à Saint-Bernard-de-Lacolle, dimanche.

CHASSE PERMISE

Depuis samedi, la chasse au cerf de Virginie à l'aide d'une arme à feu est permise dans le Haut-Richelieu. Elle le sera jusqu'au 13 novembre.

Plusieurs conditions doivent être respectées par les sportifs qui ne peuvent abattre qu'un seul mâle adulte par année, sauf exception. Aussitôt qu'une bête est capturée, l'adepte doit détacher de son permis le coupon de transport approprié et l'attacher sur l'animal. Sa chasse est alors terminée pour l'année 2016.

L'opération «Bogton» a permis aux agents de la faune d'appréhender un seul individu qui dépassait la limite de prises autorisées. Ce dernier était en possession illégale d'un cerf de Virginie, saisi lors de la perquisition. Il a reçu deux amendes, totalisant 5474$.

AMENDES

Dix autres constats d'infraction ont été distribués au cours de la soirée à huit autres chasseurs. Trois concernaient l'entreposage d'une carabine. Deux personnes avaient une arme chargée (681$), alors qu'une autre ne l'avait pas remisée la nuit (361$) à l'intérieur d'un véhicule.

Pour avoir omis d'apposer son coupon de transport, un adepte a reçu un constat (361$). Un autre a reçu une amende pour avoir utilisé le permis de chasse d'une tierce personne (681$). Un billet a également été remis pour avoir aidé ou incité à l'utilisation du permis d'une tierce personne (681$).

Finalement, deux chasseurs ont été épinglés sans permis valides (681$) et deux autres pour de faux renseignements à l'enregistrement (361$).

Un grand-père condamné à 54 mois de pénitencier

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Un homme de 57 ans a été condamné mardi à une peine de 54 mois de pénitencier pour des délits de nature sexuelle commis à l'endroit de sa petite-fille.

Le mois dernier, l'accusé avait été trouvé coupable des six chefs d'accusation portés contre lui, à l'issue d'un procès. Le ministère public a suggéré l'imposition d'une peine de cinq ans de détention. La défense évaluait qu'une sentence d'une durée de 36 à 42 mois de prison était appropriée.

Lors des représentations sur la peine, Me Kim Chaiken de la Couronne a relevé plusieurs facteurs aggravants, dont l'abus de confiance de l'accusé envers l'enfant. La procureure a souligné la gravité des gestes qui ont été commis à de multiples reprises durant un an. La fillette n'avait que neuf ans au commencement des attouchements et des agressions.

L'avocate de la poursuite a signalé aussi que la victime a été grandement marquée par ce qu'elle a subi. Elle a témoigné avec aplomb et beaucoup de courage au procès, a-t-elle rappelé. Me Chaiken a conclu en disant que le tribunal devait imposer une peine sévère.

ACCUSÉ

Le tribunal a appris peu de choses sur l'accusé qui n'a pas voulu se soumettre à une évaluation après avoir été trouvé coupable. Il a nié avoir posé les gestes reprochés.

Avant qu'il ne prononce la peine, le juge Pierre Belisle de la Cour du Québec a demandé à l'accusé s'il avait quelque chose à dire. L'homme a simplement secoué la tête en signe de négation.

Me Claude Mayrand de la défense avait dit au procès que son client était un homme de peu de mots. Il a fait valoir que l'accusé était sans antécédents judiciaires. Travailleur autonome, il avait une petite entreprise jusqu'à son incarcération. Une peine de prison pour une personne qui n'a jamais eu affaire avec la justice aura un impact important et l'effet punitif recherché, a plaidé l'avocat.

Le juge a retenu la planification des gestes, leur nombre, leur caractère invasif et les conséquences des crimes. Tout en relevant la gravité et le caractère odieux des délits, il a imposé une peine de quatre ans et demi de pénitencier.

À cette sentence s'ajoute l'obligation pour l'accusé de se conformer à la loi sur l'enregistrement des délinquants sexuels pour le reste de ses jours. Le juge a émis aussi plusieurs interdictions qui s'appliqueront durant quinze ans après la sortie de prison de l'accusé. L'homme ne doit pas notamment se trouver à moins de deux kilomètres de la victime.

MISE EN GARDE DES POLICIERS

Un antiquaire jugé très «insistant»

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Les policiers de Saint-Jean-sur-Richelieu mettent les citoyens en garde contre un antiquaire jugé «insistant» qui a approché une personne âgée dans le quartier Saint-Edmond.

L'homme d'une cinquantaine d'années s'est présenté directement à la porte de l'octogénaire, le 25 octobre. Il n'avait pas rendez-vous.

L'individu, qui se dit antiquaire, est à la recherche de meubles et de bijoux anciens. «Il est très insistant, explique le porte-parole du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu, Martin Anctil. Il tient à entrer, même si on lui dit qu'il n'y a rien à voir.»

La semaine dernière, la dame a réussi à l'éloigner. L'homme a quitté en laissant sa carte professionnelle. Cela n'a pas rassuré la résidente qui a contacté les autorités.

«Tout est dans la manière qu'il aborde les gens, souligne le policier. Il n'y a pas eu de harcèlement, mais l'individu est vraiment insistant.»

Des cas similaires à celui-ci ont été rapportés dans la région de Sherbrooke, où les agents de la paix ont procédé à l'arrestation d'un suspect en mars. Des chefs d'accusation ont été retenus contre lui, notamment présence illégale dans une résidence, méfaits et actes d'harcèlement criminel.

Selon les versions des plaignants, tous des personnes âgées, l'homme était insistant et intrusif. Il se permettait de faire le tour des résidences, en allant jusqu'à fouiller dans des tiroirs sans consentement.

DESCRIPTION

Les agents de la paix recommandent donc la prudence aux citoyens et invitent ceux qui pensent avoir eu sa visite à communiquer avec eux. Il est possible de joindre le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu, au 450 359-9222.

Il s'agit d'un homme blanc de 50 à 55 ans, qui mesure environ 1,80 mètre. Il a les cheveux gris et s'exprime en français. L'individu n'a aucun lien avec des antiquaires de la région.

Il se déplaçait en pick-up noir lorsqu'il a été vu à Saint-Jean-sur-Richelieu, mais les policiers pensent qu'il s'agit d'un véhicule loué.



(Photo TC Media – Jessyca Viens-Gaboriau)

Les policiers examinent la scène, au 406, rue Laurier, le lendemain des événements du 24 août 2014.

PALAIS DE JUSTICE

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Cité à procès

Jacques Veilleux, 41 ans, a été cité à subir son procès sous des accusations relatives à la possession de drogue dans le but d'en faire le trafic.

Le policier Alexandre Gélinas, du Service de police de Saint-Jean, a témoigné avoir aperçu le 3 septembre, à 2h30, une auto mal garée dans le stationnement situé sur le boulevard du Séminaire, près de la rue Saint-Louis.

L'accusé dormait avec un téléphone dans une main et de l'argent dans l'autre. Le policier a éteint la radio qui jouait fort. Il a klaxonné sans que Veilleux se réveille. Il a aperçu un sac de cannabis. Il a donné une tape sur l'épaule du conducteur qui s'est finalement réveillé. Il l'a arrêté pour possession de drogue. Veilleux a été placé sur la banquette arrière de l'auto de police et il s'est rendormi.

Au total, 159 pilules de méthamphétamine, 66 grammes de cannabis et quatre grammes de haschich ont été saisis. Les agents ont aussi trouvé une liste de comptabilité et une balance électronique. Les photos contenues dans le cellulaire de l'accusé ont été déposées devant la cour et confirmeraient que Veilleux s'adonnait au trafic de stupéfiants. Il est détenu et sera ramené devant le tribunal le 7 novembre.

Déraisonnable

Les juges suivent habituellement les suggestions de peines quand elles sont présentées de façon conjointe par les avocats de la Couronne et de la défense.

Mais il peut arriver qu'ils les trouvent déraisonnables. La juge Anne-Marie Jacques de la Cour du Québec a reporté au 4 janvier les représentations sur la peine d'un jeune homme pour que les avocats lui fassent valoir d'autres arguments pour justifier leur recommandation.

Les procureurs ont tenté de convaincre la juge de prononcer un sursis de sentence tout en imposant à l'accusé l'obligation d'effectuer 200 heures de travaux communautaires. L'accusé a été trouvé en 2013 en possession de 133 pilules de méthamphétamine et 40 grammes de haschich.

Son avocat a plaidé que le jeune homme avait complètement changé ses habitudes de vie et s'est inscrit à l'université. L'accusé était sans antécédents judiciaires.

Ce n'est pas parce qu'on est à l'université et que tout est beau qu'on va tourner la page, a dit la juge. Elle n'a pas écarté la possibilité d'imposer une peine de prison à purger dans la communauté.

Appel à l'aide

Un homme de 34 ans a plaidé coupable lundi à une accusation de méfait. Le 17 juillet, il avait provoqué l'évacuation de la vingtaine de locataires de l'immeuble qu'il habite sur la rue Thibodeau, à Saint-Jean.

Les policiers avaient été alertés à 22h28 par le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu qu'un homme menaçait de s'enlever la vie.

À l'arrivée des policiers, l'accusé refusait toute forme d'aide, ne voulait pas ouvrir la porte et menaçait de se mettre un couteau sur la gorge si les agents défonçaient. Il était sous l'effet de l'alcool.

Un périmètre de sécurité avait été dressé et l'immeuble avait été évacué. Les policiers avaient fait appel à l'Unité spéciale d'intervention de la Sûreté du Québec. L'homme s'était rendu vers 4 heures du matin.

Me Claude Mayrand de la défense a indiqué qu'il y avait alors plusieurs mois que son client demandait de l'aide. Il est suivi maintenant par un psychiatre et il entreprendra une thérapie avec un psychologue. À la suggestion des avocats, le juge a prononcé un sursis de peine tout en obligeant l'accusé à respecter durant un an des conditions, dont celle de poursuivre les traitements.

HOMICIDE INVOLONTAIRE

Claude Régnier est acquitté

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Claude Régnier, 65 ans, est acquitté de l'accusation d'homicide involontaire portée contre lui à la suite de la mort de son beau-frère, Gérald Dubord.

Le ministère public a indiqué lundi qu'à la suite de la révision du dossier par la poursuite, la décision a été prise de ne pas présenter de preuve contre l'accusé.

Dans la soirée du 24 août 2014, une altercation entre les deux hommes était survenue sur le perron du 406, rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu, qui était le lieu de résidence de l'accusé. La victime était décédée trois jours après les événements.

Lors de l'enquête préliminaire tenue en janvier dernier, un témoin a raconté que l'atmosphère était correcte ce soir-là et on entendait de la musique provenant du logement de l'accusé. Tout le monde se tenait sur le perron.

L'accusé Régnier et la victime étaient en état d'ébriété. À un moment donné, Régnier se serait levé pour aller vers son beau-frère. Les deux hommes se seraient agrippés et auraient glissé en bas des marches. Le témoin serait allé les séparer. Par la suite, Régnier serait rentré dans la maison.

Le témoin est allé retourner la victime qui avait les yeux grands ouverts et prenait son souffle. Une voisine est arrivée pour effectuer un massage cardiaque puis les policiers sont intervenus.

Le témoin a indiqué que l'accusé Régnier était dans un état d'ébriété «avancé». Quant à la victime, il a dit qu'il était vraiment chaud au point d'avoir failli foncer avec sa bicyclette en arrivant.

Interrogé par Me Patrick Lafrance de la défense, le témoin a ajouté qu'il n'y avait rien d'intentionnel et que c'était un accident.

TRAUMATISME

Lors de l'audition devant la cour, le policier Daniel Fortin, technicien en scènes de crime de la Sûreté du Québec, a déposé plusieurs photos des lieux et montrant une table en plastique renversée, une bicyclette, des gouttes de sang «pratiquement partout» notamment sur les marches de ciment et beaucoup de sang sur une caisse de bière.

La victime était en arrêt cardio-respiratoire quand elle a été transportée à l'Hôpital du Haut-Richelieu pour y être réanimée avant d'être transférée à l'Hôpital général de Montréal.

Le Dr André Bourgault, pathologiste judiciaire, a pratiqué l'autopsie de la victime et conclut que les blessures de la victime à la base du crâne étaient compatibles avec une chute et un impact sur la nuque. Gérald Dubord s'est possiblement cogné la tête sur un poteau ou un bloc de ciment en tombant.

Saint-Eugène: une maison endommagée par le feu

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Un problème électrique est à l'origine d'un incendie dans une résidence du quartier Saint-Eugène, lundi matin.

Il n'y avait personne dans la maison, au moment où le feu a pris. Ce sont des voisins qui ont appelé les sapeurs, à 6h08.

Une équipe de 13 pompiers s'est déplacée au 1320, rue Tugault. À son arrivée, elle a trouvé la propriété remplie de fumée.

«Le feu a pris dans un garde-robe au rez-de-chaussée, explique le chef de la division prévention du Service de sécurité incendie de Saint-Jean-sur-Richelieu, Robert Meloche. Il couvait depuis longtemps lorsque nous sommes arrivés.»

Il a fallu une heure aux sapeurs pour venir à bout des flammes qui ont endommagé la toiture et la structure. Les dégâts sont évalués à 80 000$.

Comme la maison est en rénovation, il n'y avait personne à l'intérieur au moment du sinistre. Il n'y a pas eu de blessés.



(Photo TC Media – Rémy Boily)

Une résidence du secteur Saint-Eugène a été la proie des flammes, lundi matin.

BON PIED, BON ŒIL

Plus de 600 automobilistes sensibilisés en deux semaines

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu dresse un bilan positif de la campagne de prévention Bon pied, bon œil. Plus de 600 automobilistes ont été sensibilisés aux bons comportements à adopter près d'un passage piétonnier. Une vingtaine d'entre eux ont reçu une contravention.

Du 10 au 21 octobre, les policiers étaient très visibles dans les rues de la municipalité, particulièrement à certaines intersections fréquentées par de nombreux piétons. On peut penser notamment à celle des rues Pierre-Caisse et du boulevard Normandie, près de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ou encore à celle du boulevard du Séminaire et de la rue Mayrand, face au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les agents de la paix invitaient les piétons et les conducteurs à établir un contact visuel entre eux. En respectant cette consigne de sécurité, ils s'assurent d'avoir été repérés.

DEUX ÉTAPES

La première semaine, les agents de la paix ont remis plus de 550 dépliants aux conducteurs et aux marcheurs. Ce feuillet d'information visait à les sensibiliser aux bons comportements à adopter.

Une cinquantaine de citoyens ont également obtenu un sac réutilisable aux couleurs du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de les féliciter pour leur bonne attitude sur la route.

Ce rappel était important puisque la semaine suivante, les agents entraient dans une phase de répression. Au total, 22 automobilistes et deux piétons ont été coincés en douze heures de surveillance. Les premiers n'ont pas cédé le passage, alors qu'un citoyen voulait s'engager dans une traverse. De leur côté, les marcheurs fautifs n'ont pas choisi un endroit sécuritaire pour passer une rue.



(Photo TC Media – Jessyca Viens-Gaboriau)

Les policiers ont sensibilisé plus de 600 conducteurs dans le cadre de la campagne Bon pied, bon œil.

«Ce nombre peut paraître peu élevé, mais ce sont tous des événements de trop. Une collision entre une automobile et un piéton, cela ne pardonne pas», rappelle le porte-parole du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu, Martin Anctil. Ce dernier souligne que la campagne de prévention est là pour rester encore plusieurs années. «Cédez le passage aux piétons, c'est un comportement qui prendra du temps à ancrer dans les habitudes. C'est une opération à long terme», conclut-il.

Une fête d'Halloween sans incident grave

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

La température frisquette est le seul élément qui a pu ternir la fête d'Halloween. Les policiers dressent un excellent bilan des festivités.

La récolte annuelle de bonbons a été couronnée de succès à Saint-Jean-sur-Richelieu, même si les enfants ont dû prévoir plusieurs couches de vêtements pour éviter la chair de poule.

«Plusieurs quartiers étaient bondés. C'était comme dans les films. Il n'y avait aucun moyen d'avancer. Il fallait être très patient», souligne le porte-parole du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu, Luc Tougas.

Plusieurs agents de la paix ont patrouillé dans les secteurs les plus achalandés. En compagnie de pompiers et de facteurs, ils ont distribué 1650 colliers fluorescents et 1200 brassards.


(Photo TC Media – Julien Saguez)

Le pompier Francis Billette et le policier Martin Anctil ont remis des colliers fluorescents aux enfants.

Aucun clown terrifiant n'a tenté de s'en prendre à des jeunes, comme on a pu le voir dernièrement au Québec. Les autorités ne rapportent également aucun incident en lien avec des friandises suspectes.

ADOLESCENTS

Deux adolescents ont toutefois été rencontrés à l'île Sainte-Thérèse par un policier, alors qu'ils étaient en possession d'une arme à air comprimé.

Les jeunes, âgés de 14 ans, ont été conduits en autopatrouille à leur domicile où les parents ont été rencontrés. Les garçons n'ont pas atteint d'enfants le soir de l'Halloween. Ils tiraient plutôt en direction l'un de l'autre.

PROJET GRATTOIR

Le juge rejette les requêtes en arrêt de procédure

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Le juge Stéphane Godri a rejeté les requêtes en arrêt de procédure pour délai déraisonnable présentées par Pasquale Fidele, Jacques Lavoie, Patrick Alain et Jules César Badra, des administrateurs de la compagnie Civ-Bec, tous accusés dans le cadre du projet Grattoir.

Les accusés font face à 27 chefs d'accusation déposés le 19 juin 2012, lors de la conclusion de l'enquête menée par l'Unité permanente anticorruption (UPAC). L'enquête a porté sur un présumé système de collusion lors de l'attribution de contrats de travaux publics dans la région.

La défense a invoqué l'arrêt de la Cour suprême rendu en juillet et qui établit qu'à moins de circonstances exceptionnelles, les procès instruits devant une cour provinciale devraient l'être dans un délai de 18 mois après l'inculpation et de 30 mois devant une cour supérieure.

La particularité de la présente cause est que le procès était déjà commencé en mai quand les avocats de la défense ont déposé les requêtes. Le juge n'a pas exposé longuement les motifs de sa décision. Il rédigera une décision écrite d'ici la conclusion du procès. Le procès se poursuivra à compter du 10 novembre. Quatorze jours d'audience sont prévus d'ici la fin de l'année. Les accusations en sont de complot, de fraude, de fabrication et d'utilisation de faux documents, d'utilisation de documents comportant des fausses pour tromper les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Lacolle, Henryville, Carignan et les priver de sommes d'argent.

LA PERMANENCE REPORTÉE POUR UN POLICIER

Plainte contre le maire Fecteau devant la Commission municipale

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Michel Fecteau, fait l'objet d'une nouvelle plainte devant la Commission municipale du Québec (CMQ) pour avoir contrevenu au Code d'éthique et de déontologie des élus. La plainte a été déposée par un policier dont la permanence est retardée.

Le Canada Français a déjà parlé de cette affaire en mai dernier, quand la Fraternité des policiers a déposé un grief. Elle y soutenait que la permanence d'un policier était retardée en raison d'un constat d'infraction qu'il avait remis au maire Fecteau pour avoir omis de verrouiller la portière de son véhicule.

Le policier en question, David Morin-Gagnon, a formellement déposé une plainte en juillet dernier. La démarche est passée inaperçue jusqu'à ce que l'ex-adversaire du maire aux dernières élections, Alain Laplante, soulève la question lors d'une récente assemblée du conseil.

Dans le document de la plainte, obtenue de la Commission municipale, le policier affirme que le maire a favorisé son intérêt personnel et a influencé. Il estime que le maire a agi par vengeance pour lui faire regretter de lui avoir remis un constat d'infraction.

ANCIENNETÉ

M. Morin-Gagnon est policier temporaire depuis 2010. La convention collective prévoit un plancher de 98 policiers permanents. En janvier, un policier est parti à la retraite. Parmi les policiers temporaires, M. Morin-Gagnon est celui qui détient le plus d'ancienneté. Il s'attendait à obtenir sa permanence. Il n'a aucun dossier disciplinaire, ni de dossier de déontologie. Son évaluation annuelle est excellente, selon sa déclaration.

En avril, le poste permanent n'est toujours pas comblé. Le soir du 4 avril, le conseil municipal est en assemblée. M. Morin-Gagnon et un collègue effectuent une opération dans le stationnement de l'hôtel de ville pour vérifier les portières des véhicules. Le maire, un conseiller municipal et un citoyen écopent d'un billet de contravention.

Le 11 avril, le syndicat dépose un grief réclamant de l'employeur de respecter le minimum d'effectifs prévu à la convention. Le 15 avril, la conseillère principale en ressources humaines de la Ville confirme par lettre que M. Morin-Gagnon sera nommé à un poste permanent rétroactivement au 1er février.



(Photo TC Medias - Archives)

Interpellé sur cette plainte, le maire n'a pas voulu faire de commentaires sur le dossier.

REPORT

Le 27 avril, le comité exécutif de la Ville reporte la permanence du policier «suite à de nouveaux faits rapportés». Les cinq membres du comité exécutif sont présents, soit le maire, les conseillères Claire Charbonneau et Patricia Poissant et les conseillers François Auger et Yvan Berthelot. M. Morin-Gagnon en conclut que ce report est attribuable à l'opération de patrouille du 4 avril. En mai, la Fraternité est revenue à la charge avec un nouveau grief invoquant la mauvaise foi de la municipalité dans le contexte des négociations. À ce stade de la chronologie des événements, la Commission municipale a caviardé deux paragraphes de la plainte en raison d'une ordonnance provisoire de confidentialité.

Tout comme le grief de la Fraternité, la plainte à la CMQ déclare que le directeur par intérim du service de police, André Fortier, partagerait ses conclusions sur la décision du comité exécutif.

À la suite d'un article paru dans Le Canada Français, des conseillers ont demandé la tenue d'une enquête indépendante. La proposition a été rejetée à la majorité. Trois des conseillers membres du comité exécutif, Yvan Berthelot, Claire Charbonneau et Patricia Poissant ont voté contre. François Auger et le maire étaient absents.

En juin, le conseiller Jean Fontaine a été intercepté à la suite d'une infraction. Dans la discussion avec le policier, il aurait confirmé que les événements du 4 avril expliquaient le report de la permanence du policier Morin-Gagnon. Finalement, en juillet, le directeur a annoncé qu'un policier détenant moins d'ancienneté obtiendrait sa permanence en septembre.

M. Morin-Gagnon note qu'il n'a jamais eu de communications de la part de la Ville ou de la direction du service expliquant le report de sa permanence. Il trouve aberrant d'être puni pour avoir fait son travail. Enfin, comme il compte poursuivre sa carrière au sein du Service de police de Saint-Jean, il se questionne sur la façon dont il devrait agir si une situation semblable se reproduisait.

Le maire lance un message d'unité pour le bien commun

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

À un an des prochaines élections municipales, le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Michel Fecteau, demande aux élus de ne pas mêler les activités partisanes aux travaux du conseil. Il les invite à œuvrer ensemble au bien de la collectivité.

Depuis quelques semaines, la prochaine échéance électorale semble vouloir réchauffer le climat politique municipal. Le maire Fecteau croit bon de réagir à ce climat dans une lettre publiée dans les pages du Canada Français.

D'entrée, le maire souligne qu'il reste encore un an au mandat en cours. «C'est le quart du mandat», observe-t-il. Il dit comprendre que certains testent actuellement leurs appuis en vue du prochain scrutin. Il réfute l'analyse de ceux qui croient qu'il a lui-même lancé la campagne le printemps dernier en annonçant la transition du Parti Fecteau à Équipe Fecteau.

De son point de vue, il s'agissait de régler un problème de régie interne au parti. Dans ce cas, pourquoi l'avoir fait en public plutôt qu'au sein même du parti? En entrevue, le maire pense qu'il devait le faire publiquement par respect des citoyens et des autres membres du conseil autour de la table.

RÉACTION

Défilant la chronologie des événements, M. Fecteau observe que son annonce n'a pas suscité de réaction publique de la part des ex-membres de sa formation. La réaction est plutôt venue après que le maire eut exclu le conseiller Justin Bessette du comité plénier. Successivement, Justin Bessette, Ian Langlois, Hugues Larivière et Mélanie Dufresne ont fait une sortie publique contre le maire.

M. Fecteau précise qu'il attendra plusieurs mois avant d'annoncer quoi que ce soit sur son avenir politique. À la dernière élection, il avait pourtant annoncé sa candidature un an d'avance. Il en convient, mais il fait valoir qu'il n'était pas maire. Actuellement, il a beaucoup de travail à accomplir avant de penser à sa réélection. En même temps, il confie que ça ne veut pas dire que son organisation est inactive.

Il précise que malgré les apparences, le climat est bon au sein du conseil et du comité plénier. Les débats sont courtois et se font en toute civilité. Les décisions se prennent presque toujours à l'unanimité, fait-il remarquer. En fait, il n'y a qu'au tour de table, à la fin des séances publiques, que certains se laissent aller à des commentaires plus incisifs. «Ils profitent de la présence des caméras et des médias», dit le maire pour expliquer ces déclarations.

M. Fecteau revient sur les nominations qu'il a faites en début de mandat. Il a été élu maire sans d'abord avoir été conseiller. Il avait beaucoup de choses à apprendre, concède-t-il. Il juge normal d'avoir fait confiance à des vétérans qui ont une maîtrise des dossiers, estimant ne pas avoir pour autant négligé la relève.

Enfin, il assure que les résultats du travail du conseil vont se faire sentir significativement au cours des prochains mois. «Je suis un gars qui a l'habitude de livrer ses projets», conclut-il.

FINANCEMENT POLITIQUE EN VUE DES ÉLECTIONS

Les candidats indépendants peuvent obtenir leur autorisation

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

Depuis le 30 septembre, les personnes qui souhaitent être candidats indépendants aux prochaines élections municipales de 2017 peuvent déjà demander leur autorisation de financement politique.

Dans les municipalités de plus de 5000 habitants, il est obligatoire d'obtenir une autorisation pour quiconque sollicite et recueille des contributions ou contracte un emprunt pour financer les activités entourant sa campagne électorale. Cette autorisation est aussi obligatoire pour effectuer des dépenses liées à la campagne. «Même si l'on compte utiliser des biens ou services qui proviennent de son propre patrimoine, il est nécessaire de demander une autorisation», précise le Directeur général des élections du Québec (DGEQ), Pierre Reid.

Les personnes qui désirent obtenir une autorisation doivent s'adresser au président d'élection de leur municipalité. C'est généralement le greffier ou le secrétaire-trésorier qui assume cette fonction. À Saint-Jean-sur-Richelieu, il faut s'adresser au greffier, Me François Lapointe.

Une modification vient d'être apportée à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Dorénavant, il sera possible d'obtenir l'autorisation dès le 1er janvier de l'année précédant l'année des élections générales. Toutefois, l'amendement est entré en vigueur le 30 septembre dernier.

PARTI

Une personne qui souhaite se faire autoriser en vue d'une élection partielle peut quant à elle le faire à partir du moment de la vacance.

Par ailleurs, il est possible en tout temps de faire une demande d'autorisation pour un parti politique auprès du DGEQ. Les personnes qui désirent obtenir plus d'informations sur l'autorisation des candidats indépendants et des partis politiques peuvent consulter le site Web du DGEQ à electionsquebec.qc.ca.

Notons qu'en début de semaine, aucun candidat indépendant n'avait demandé une autorisation, selon le registre du DGEQ. Aucune demande d'autorisation de parti n'était en cours ni une réservation de nom. Les deux seuls partis enregistrés sont l'Équipe Fecteau et l'Équipe Alain Laplante.

Des commerces et 68 logements sur le site de l'usine Grenier

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu poursuit présentement la procédure de modification du règlement de zonage pour permettre la conversion de l'ancienne usine C.J. Grenier, située boulevard Saint-Joseph, voisine du centre commercial des Halles St-jean.

La Ville a reçu une proposition pour transformer l'immeuble à des fins résidentielles et commerciales, confirme Luc Castonguay, directeur du Service de l'urbanisme. Le terrain s'étend actuellement sur deux zones urbaines distinctes, l'une à usage résidentiel, l'autre à usage mixte commercial résidentiel. Le changement vise à en faire une seule zone à usage mixte.



(Photo TC Media – Gilles Bérubé)

Le projet prévoit de conserver la partie avant de l'ancienne usine.

Le projet prévoit de conserver la partie avant de l'usine qui donne sur le boulevard Saint-Joseph. Cette partie doit être divisée en une série de locaux commerciaux. Les usages prévus par le projet de règlement comprennent l'alimentation, la restauration, la santé et les soins personnels, la vente de vêtements et d'articles de sport, les services personnels, professionnels, techniques ou d'affaires et les services spécialisés.

La partie arrière de l'usine sera démolie. Deux étages doivent être ajoutés au bâtiment restant pour un usage résidentiel. Le règlement doit également permettre la construction de quatre autres bâtiments. Les deux limitrophes aux habitations voisines compteront six logements sur trois étages. Globalement, le projet doit compter 68 logements. Une partie des bâtiments à l'arrière de l'ancienne usine pourra s'élever jusqu'à cinq étages.

Parallèlement à ce changement de zonage, la Ville mène une procédure pour soumettre ces zones à son règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. Les plans du promoteur devront donc être approuvés par le conseil avant que le permis de construction soit délivré.

INTERSECTION MERCIER ET SAINT-PAUL

La Ville supprime trois espaces de stationnement

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu va supprimer trois espaces de stationnement pour améliorer la visibilité à l'intersection des rues Mercier et Saint-Paul.

Il y a deux semaines, une citoyenne lançait un appel aux dirigeants municipaux pour sécuriser ce carrefour. Elle demandait l'ajout d'arrêts obligatoires sur la rue Saint-Paul, afin de réduire le nombre de collisions. Depuis le début de l'année, les policiers ont recensé sept accidents à cet endroit, dont trois en octobre.



(Photo TC Media – Rémy Boily)

La visibilité sera améliorée avec le retrait des espaces de stationnement au sud-ouest de l'intersection Mercier et Saint-Paul.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'optera pas pour la solution proposée par Cinthia Quesnel. Pour améliorer la visibilité, on interdira aux conducteurs de garer leur véhicule en bordure de la chaussée.

«On parle d'une section de 17 mètres sur la rue Saint-Paul, indique Benoit Fortin, directeur des infrastructures et gestion des eaux à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Nous croyons que les automobilistes auront une bien meilleure visibilité lorsqu'ils voudront virer.»

Trois espaces de stationnement seront ainsi coupés. Les cases se trouvent au sud-ouest de l'intersection.

CIRCULATION

La Ville n'a pas retenu la suggestion des arrêts obligatoires. Le débit de circulation n'est pas suffisant pour justifier une telle mesure.

«On ressent une hausse du nombre de véhicules présentement, mais les travaux à l'entrée nord se terminent bientôt. Le flot reviendra à la normale», souligne Benoit Fortin.

Le retrait des trois cases devrait se faire rapidement. On installera des panneaux pour avertir les citoyens. Le marquage de la chaussée se fera au printemps.

DÉNEIGEMENT
SABOURIN INC.
Nous sommes heureux d'annoncer les gagnants de la nouvelle saison
Le tirage a eu lieu au bureau du journal Le Canada Français le lundi 31 octobre 2016
• Alexandre Lapierre (rue Deblois)
• François Tremblay (rue des Hérons)
• Linda Lachance (rue le Moyne)
DEPUIS 1994
Nos autres gagnants du secteur de Chambly sont :
• Chantal Grégoire • Gloria Cabrera • Caroline Soulard • Pierre Quimont
3705, rang St-Joseph, C.P. 113, Chambly (Québec) J3L 4B1 450.348.5714
>6993962

C'EST LE TEMPS DES MANTEAUX
NOUVELLE COLLECTION MODE 2016-2017
SPÉCIAUX EN MAGASIN
• Lainage
• Cuir (elle et lui)
• Manteaux légers
• Remodelage de fourrure
À votre service depuis 1977
FOURRURES Jacques Laflamme inc
244, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
450 347.6545
>6999319

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN BREF

Silos

Le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté son règlement qui vient limiter à 30 mètres la hauteur des silos dans ses zones industrielles. Du coup, le règlement crée une zone distincte pour une seule propriété, celle de la compagnie Nova-Grain.

Dans ce cas, l'entreprise pourra ajouter sur son terrain de nouveaux silos faisant au plus 69 mètres, soit la hauteur de ses installations actuelles. Une citoyenne, Josée Goudreau, craint que de tels silos ne soient pas sans conséquence sur le paysage.

Baux

La Ville renouvelle des baux avec divers organismes pour l'occupation de locaux dans l'immeuble situé au 870, rue du Curé-Saint-Georges.

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées – section Haut-Richelieu disposera d'un local pour la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017; son loyer s'élève à 1777$. Le Groupe Conseil Montérégie Sud paiera un loyer de 3526$ pour la période du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017, alors que l'Association de la paralysie cérébrale du Québec sera logée gratuitement pour la période du 1er décembre 2016 au 30 novembre 2017.

Grand-Bernier

L'an prochain, la Ville prévoit réaliser des travaux majeurs de réfection des infrastructures d'une section du chemin du Grand-Bernier. Elle profite d'un projet de réfection de la chaussée de Grand-Bernier que le ministère des Transports entend refaire en même temps. Elle s'évite ainsi les coûts relatifs à la chaussée.

Le conseil vient d'entreprendre la procédure d'emprunt d'une somme de 216 000$ pour financer la préparation des plans et devis. Le projet doit également couvrir la rue Samoisette et une partie des rues Aubry et de Dijon.

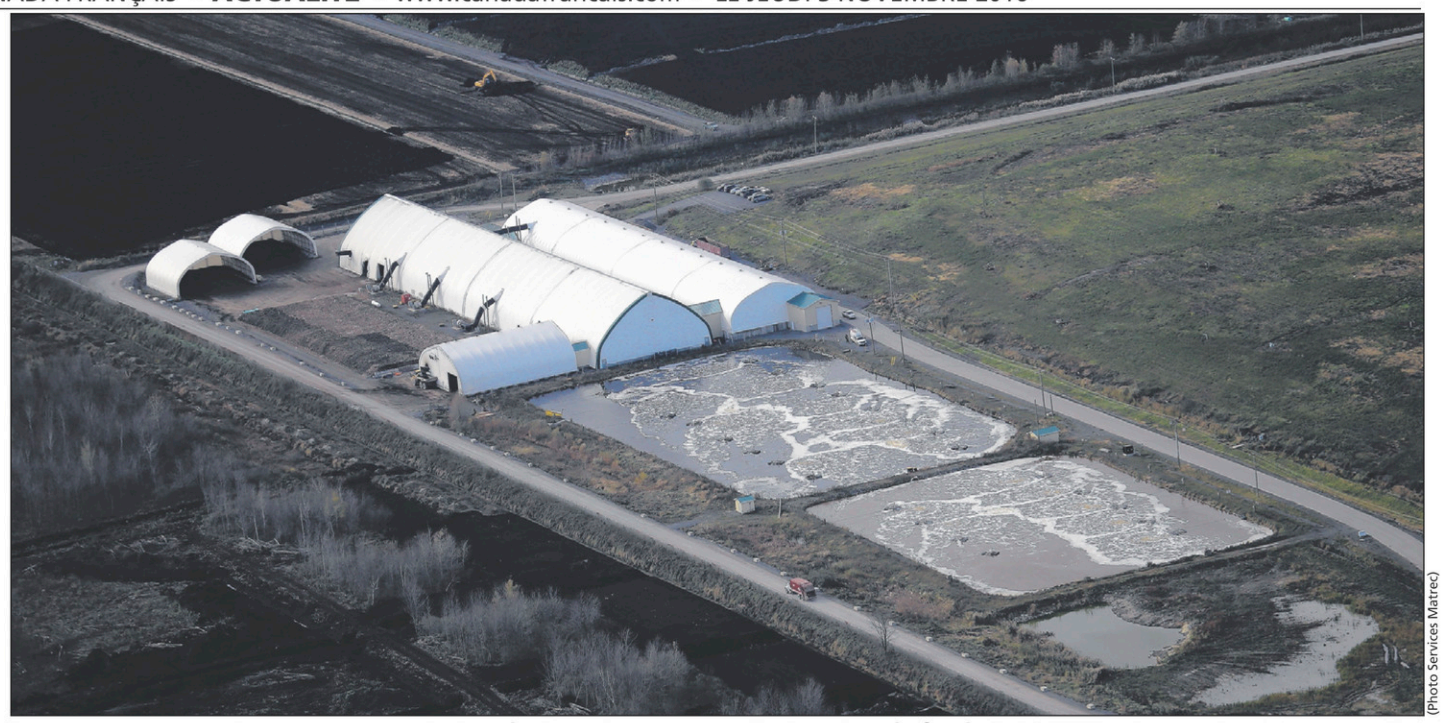
Place du marché

La Ville resserre sa réglementation relative à la Place du marché. Il sera interdit d'y vendre quelque bien que ce soit en dehors des jours de marché tenus les mercredis, samedis et dimanches, ainsi que la période du marché de Noël. La modification au règlement vise aussi à permettre la vente de viande et à modifier la grille tarifaire.

Emprunts

Deux citoyens se sont opposés au règlement d'emprunt de 42 000$ pour financer l'étude préliminaire en vue d'étendre le réseau d'aqueduc à des rues du secteur de la rivière l'Acadie. Sur une possibilité de 99 personnes habilitées à voter, il fallait 21 signatures pour forcer la tenue d'un référendum.

Personne ne s'est opposé à l'emprunt de 1 970 000$ pour l'acquisition d'un terrain de la rue Laberge, autrefois occupé par un concessionnaire automobile. Cet achat vise à déplacer la bretelle de sortie de l'autoroute 35 nord, au croisement du boulevard du Séminaire. Il s'inscrit également dans une démarche à plus long terme visant à réaménager le quadrant nord-ouest de l'échangeur Séminaire/A-35.



(Photo Services Matrec)

L'usine ne devrait pas entrer en service avant la fin de 2018.

L'USINE DE COMPOSTAGE EN SERVICE VERS LA FIN DE 2018

Projet-pilote de collecte des matières organiques au printemps

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

La société Compo-Haut-Richelieu prévoit toujours amorcer un projet-pilote de collecte des matières résiduelles organiques le printemps prochain. Le projet doit se dérouler dans un secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu et une municipalité rurale du Haut-Richelieu. Son usine de compostage devrait entrer en service vers la fin de 2018.

Pour répondre aux exigences de la dernière politique québécoise de gestion des matières résiduelles, il devient nécessaire de valoriser les matières organiques domestiques, essentiellement les résidus de cuisine et de jardinage. À cette fin, la MRC du Haut-Richelieu a donné le mandat à la société Compo-Haut-Richelieu de construire une usine de compostage des matières organiques.

Cette usine doit être implantée sur le site de l'ancien centre d'enfouissement Saint-Athanase, à la limite nord-est du territoire de Saint-Jean. En juin, la Commission de protection du territoire agricole a approuvé le projet. Depuis, Compo-Haut-Richelieu et les experts de la société Matrec travaillent à l'élaboration du plan d'affaires.

Ils planchent aussi sur la demande du certificat d'autorisation (c.a.) auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. précise la présidente de Compo-Haut-Richelieu, la conseillère Christiane Marcoux.

USINE

Une fois le c.a. obtenu, il faudra environ six mois pour la construction de l'usine. Celle-ci ne devrait pas être en service avant la fin de 2018, estime Mme Marcoux. C'est plus tard que ce que prévoyait Compo le printemps dernier.

Tel qu'annoncé le printemps dernier, avant de mettre l'usine en marche, il faudra réaliser un projet-pilote de collecte des matières organiques auprès des ménages d'un secteur de la ville et d'une municipalité rurale. Ces territoires ne sont pas encore désignés.

Comme prévu, le projet devrait cependant se mettre en branle au printemps 2017. Il servira principalement à identifier le comportement des citoyens face à cette troisième collecte de matières résiduelles. Il permettra aussi de caractériser les matières résiduelles collectées. Pour produire efficacement un compost de qualité, il faut connaître les matières qui doivent être décomposées. Cette expérience doit durer au moins un an.

D'ici une couple de mois, Compo-Haut-Richelieu doit lancer des appels d'offres pour l'achat des bacs de récupération, la collecte des matières et pour le traitement de ces matières.

Par ailleurs, un élément important de l'usine fait l'objet d'une étude plus approfondie. Le processus de compostage génère des eaux usées qu'il faut traiter. Il était prévu de les acheminer à l'usine d'épuration de la Ville de Saint-Jean. Cependant, techniquement, cette dernière n'est pas en mesure de les traiter. Selon Mme Marcoux, il s'agit maintenant de déterminer s'il est avantageux de construire une station de traitement sur le site ou s'il est préférable de transporter les eaux usées à une autre usine de compostage.

Rappelons que le projet d'usine prévoit une capacité de traitement de 50 000 tonnes par année. Le centre doit être calqué sur l'usine d'une société affiliée à Matrec, située en Ontario. Le projet est évalué à une douzaine de millions de dollars. À l'exception de l'acquisition du terrain, il est admissible à une subvention gouvernementale.

LE 17 NOVEMBRE À LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-LUC

Conférence de Karel Mayrand

La Division environnement et développement durable et le Service des loisirs et bibliothèques vous convient à la conférence «Engagement citoyen: comment s'engager pour la planète», animée par Karel Mayrand, directeur pour le Québec de la Fondation David Suzuki.

L'événement se tient le jeudi 17 novembre, à 19 heures, à la salle Espace culture de la bibliothèque Saint-Luc, au 147, boulevard Saint-Luc.

Combattre la crise écologique, les inégalités sociales croissantes et le déclin de notre démocratie est le plus grand défi de ce siècle. Devant l'immensité de la tâche, le directeur pour le Québec et l'Atlantique de la Fondation David Suzuki, et président de l'organisme Réalité Climatique Canada fondé par Al Gore, Karel Mayrand, racontera son engagement pour la planète.

L'inscription peut se faire par téléphone au 450 357-2111, en ligne sur le portail Loisirs au www.sjsr.ca/biblio, sur place à la bibliothèque Adélard-Berger (180, rue Laurier) et à la bibliothèque Saint-Luc.

La conférence est gratuite pour les résidents de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le coût est de 5$ pour les non-résidents.



(Photo TC Medias - Archives)

Karel Mayrand parlera de l'engagement citoyen pour la planète.

AUTOROUTE DES CANTONS-DE-L'EST

La nouvelle voie réservée aux autobus maintenant en service

GILLES **BÉRUBÉ**
gilles.berube@tc.tc

Depuis 15 heures, le lundi 31 octobre, la nouvelle voie réservée aux autobus arrivant de Montréal est en service.

Ce projet voit le jour après six mois de travaux. Ce projet a été financé en totalité par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du programme d'aide aux *Mesures préférentielles pour autobus*. Il a nécessité la construction d'une voie réservée de 4,5 kilomètres du côté droit de la chaussée en direction est.

La nouvelle voie est en fonction du lundi au vendredi, de 15 heures à 19 heures. Elle aboutit à une bretelle de sortie exclusive aux autobus sur le chemin Brunelle, à Carignan. La voie est également bordée de deux baies de refuge en bordure de l'accotement de façon à permettre à des automobilistes de s'arrêter en cas d'urgence.

Parallèlement à ces travaux, l'Agence métropolitaine de transport a procédé au resurfaçage d'un tronçon de 11 kilomètres entre les autoroutes 30 et 35. La coordination de ces deux chantiers a permis de réduire les impacts auprès des usagers de la route.



(Photo TC Media – Jessyca Viens-Gaboriau)

La nouvelle voie doit réduire le temps de trajet d'environ cinq minutes. Elle facilitera le respect des horaires d'autobus.

TRAJET

Rappelons que ces mesures profiteront à 2700 usagers du service de transport en commun de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Chambly. Ils bénéficieront d'un temps de trajet écourté d'environ cinq minutes à l'heure de pointe du soir.

La nouvelle voie améliorera aussi l'efficience des véhicules en service à ces heures. Quelque 73 autobus circulent sur cet axe en période de pointe de l'après-midi. Du côté des transporteurs, on estime les économies qui seront réalisées en frais d'exploitation à plus de 240 000$ annuellement.

Lancé en mai, ce projet était en planification depuis une couple d'années. Il y a déjà une bonne décennie que des lecteurs ont porté à l'attention du Canada Français les problèmes de congestion sur l'autoroute des Cantons-de-l'Est, à l'approche de l'échangeur de la 35. À l'heure de pointe de l'après-midi, un bouchon se forme dès la courbe à l'ouest de la rivière L'Acadie. Les chauffeurs d'autobus ont de la difficulté à respecter leur horaire.

En 2010, il a été question d'élargir l'autoroute 10 entre la 35 et Brossard. Avant d'en arriver là, le ministère des Transports a pour priorité d'élargir la 30. En outre, une autoroute 10 élargie nécessiterait une modification de l'échangeur 10-35 pour y élargir les bretelles de sortie à deux voies. En attendant, le projet d'une voie réservée aux autobus vient faciliter la vie des usagers du transport en commun.

Ardent défenseur de ce projet, le député Dave Turcotte se réjouit de la mise en service de la nouvelle voie. Dès son premier mandat, il a travaillé à la réalisation de cette nouvelle infrastructure. En plus d'améliorer le transport collectif, la nouvelle voie lui apparaît comme un moyen de promouvoir le positionnement stratégique de Saint-Jean. Il la voit aussi comme une première étape pour décongestionner l'autoroute 10. Il estime qu'il faut continuer d'étudier toutes les possibilités pour établir une liaison Saint-Jean – Montréal plus efficace et écologique.



Saint-Alexandre aura enfin son CPE

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

Soixante et un petits mousses de Saint-Alexandre et des environs pourront bientôt fréquenter un centre de la petite enfance à deux pas de chez eux. Située en plein cœur du village, la nouvelle installation du CPE Joie de vivre ouvrira ses portes avant la fin de l'hiver.

L'édifice sera construit en face de l'hôtel de ville, au 456, rue Saint-Denis. Il sera prêt à accueillir les bambins à la fin de l'hiver prochain, en février ou en mars 2017.

Ce projet d'une valeur de 1,1 M$ portera à 213 le nombre de places offertes par le CPE Joie de vivre. Avec celle de Saint-Alexandre, le service de garde possédera en tout quatre installations. Les autres sont situées à Saint-Blaise-sur-Richelieu et à Saint-Jean-sur-Richelieu, dans les quartiers Saint-Eugène et Notre-Dame-Auxiliatrice. Le CPE Joie de vivre lancera un concours auprès des enfants de Saint-Alexandre afin qu'ils lui trouvent un nom.

Il va sans dire que l'ajout d'un centre de la petite enfance au cœur du village de Saint-Alexandre réjouit les élus. « Pour une municipalité avec un niveau de jeunes familles comme la nôtre, c'est très important, affirme le maire Luc Mercier. Grâce à leurs petits-enfants, les grands-parents seront encouragés de demeurer ici. »

PATIENCE

La mise en chantier d'un nouveau CPE demande beaucoup de patience. Dans ce cas-ci, il aura fallu cinq ans pour voir les démarches aboutir.

La première demande auprès du ministère de la Famille remonte au mois de février 2012. Ses fonctionnaires accréditent le projet en novembre de la même année.

À la fin de 2014, le CPE Joie de vivre retient son souffle en apprenant la révision des modalités pour l'attribution des nouvelles places. Un mois plus tard, le Ministère soulage son angoisse en lui annonçant que son projet déjà bien avancé peut aller de l'avant.

Les plans ont finalement été acceptés en mai 2016. Les appels d'offres ont été lancés cet été. La construction a débuté il y a un mois.

Plusieurs partenaires collaborent au chantier, soit le chargé de projet Christian Malard, la firme d'architecture AlegríaBoulanger, la firme de génie WSP et l'entrepreneur Construction Richelieu.



(Photo TC Média - Julien Bourbon)

Plusieurs partenaires ont procédé à la pelletée de terre officielle. Dans la première rangée : Édith Bellavance, Geneviève Larochelle, Alvaro Alegría, Lucie Martin, Kim Dalpé, Mylène Boisvert, Luc Mercier, Michèle Bertrand et Patrick Lamarche. Dans la deuxième rangée : Christian Malard, Philippe Pichette, Marie-Josée Boivin, Julie Duchesne et Brigitte Perron.

Une garderie de 80 places à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

Une garderie privée verra bientôt le jour à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. La Garderie Île-aux-Noix devrait ouvrir ses portes en janvier 2017 sur la rue des Noyers, juste à côté du Centre Paulinoix. Au moins 40 enfants y sont déjà inscrits.

Cet investissement privé d'une valeur de 2 M$ se fait en collaboration avec l'école Vision Saint-Jean. L'établissement préconise un programme pédagogique trilingue en français, en anglais et en espagnol.

Jusqu'à deux ans, les poupons évolueront dans un environnement bilingue. L'espagnol sera intégré aux activités quotidiennes dès l'âge de deux ans. « Il ne s'agit pas de cours de langues, mais plutôt d'immersion», précise Sarah Sananikone, porte-parole de la Garderie Île-aux-Noix.

L'ensemble des travaux sera réalisé par Axim Construction. Outre les locaux pour les différents groupes d'âge, le bâtiment de deux étages comprendra une cour extérieure, une cuisine, un mini-gymnase et une salle multifonctionnelle.



(Photo TC Média - Julien Bourbon)

Denis Thomas, conseiller, Gilbert Pépin, d'Axim Construction, Marko Savor, de l'école Vision Saint-Jean, Maxime Pépin, d'Axim Construction, Claude Leroux, maire, Daniel Ponton, conseiller, Stéphane Billette, député de Huntingdon, Julie Mayer, conseillère, Marie-Lili Lenoir, directrice générale, et France Desroches, conseillère, ont assisté à la pelletée de terre inaugurale de la Garderie Île-aux-Noix.

ENGOUEMENT

À terme, la garderie pourra accueillir 80 enfants d'âge préscolaire. Avec déjà la moitié des places réservées, «c'est plus que ce à quoi on s'attendait », avoue Mme Sananikone.

Selon la porte-parole, l'intérêt pour la Garderie Île-aux-Noix ne cesse de croître. « La demande est très forte étant donné l'absence d'autres garderies à proximité. En plus, affirme-t-elle, nous avons une belle collaboration avec le conseil municipal et la directrice générale de la municipalité.»

Copicom inc.
35ème anniversaire
Fiers de vous servir depuis 1981
FAITES CONFIANCE À NOTRE ÉQUIPE
• Entretien • Vente et location • Appareil multifonctionnel • Imprimante
• Gestion de parc d'impression • Solution de gestion de parc d'impression professionnelle
450-347-8252 | www.copicom.ca
634 Boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 7X4
KYOCERA
Copicom Une division de Kyocera Canada document solutions ltée.
>6999868

6e anniversaire

La carte PC Plus® à date cette année en 2016 on a remis en épicerie gratuite plus de 47 000$

provigo

Alimentation MICHEL MILOT



Michel Milot
propriétaire

429, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu • Service de livraison 450 347-6811 • www.provigo.ca

Valide du 27 octobre au 6 novembre 2016 ou jusqu'à épuisement. Photos peuvent différer. Aucun bon différé.



Tomates en dés Italpasta
796 ml
rég. 1,99$
99¢



Huile Reginelli
mélange canola et extra vierge 1 litre
rég. 5,49$
2,99$



Eau gazéifiée Galvanina
de L'italie
1 litre
rég. 1,99$
89¢



Biscuits Carvin
600 gr
assortis
rég. 3,99$
2,79$



Mayonnaise Cibona
475 ml
rég. 3,49$
1,99$



Olives Manzanilla
375 ml
rég. 1,99$
1,49$



Fromage Crème des Champs
(brie)
rég. 31,90$
21,90$



Calendos et Brise du matin
125 gr
rég. 4,99$
3,49$



Patates blanches
10 lb
rég. 4,99$
1,99$



Bananes Dole
rég. 89¢ lb
49¢ lb



Oignons
5lb
rég. 3,99$
1,69$



Ailes de poulet Village
BBQ, Ail et miel,Buffalo 454 gr
rég. 7,99$
3,99$



Tarte à la fraise et rhubarbe Louis Hebert
(produit local)
rég. 10,99$
9,99$



Sirop de fraise Louis Hebert
100 ml
rég. 9,49$
8,49$



Gâteau mousse au chocolat
rég. 15,99$
10,99$



Paquet de pâtes spaghetti Rose Blanche GRATUITE à l'achat Valeur 1,99$

Sauce à spaghetti maison
1.5 litre
rég. 10,99$
9,99$



Pâtes Rose Blanche
500 gr varié
rég. 1,99$
89¢



Cornichons Gloria
1 litre
rég. 3,99$
2,49$



Dégustation samedi et dimanche

Coq canard Ballotine et jardinière
(produit local)
rég. 4,99$
3,99$



Omax barres nutritives assorties
6 x 40gr
rég. 3,79$
2,99$



Grissini sésame, traditionnel ou ail
125 gr
rég. 1,99$
99¢



Fromage à la crème Lactancia
227 gr
rég. 4,59$
1,99$



Pain belge
454 gr
rég. 2,79$
1,50$



Pain Gadoua
ACHETEZ-EN PLUS, ÉCONOMISEZ PLUS !
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 3$ À L'ACHAT DE 2 PRODUITS AU CHOIX

* La promotion s'applique seulement aux produits des marques suivantes: Country Harvest, D'Italiano, Gadoua.

2496942

LE CANADA FRANÇAIS

ÉDUCATION

QUÉBEC RÉINJECTE DE L'ARGENT

L'école Sacré-Cœur pourra être agrandie

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc



Le gouvernement du Québec accorde une allocation additionnelle de 1 561 000$ qui permettra d'entreprendre les travaux d'agrandissement de l'école Sacré-Cœur d'Iberville.

Lors d'une séance extraordinaire du conseil des commissaires, mardi soir, un contrat de 8 234 880$ a été accordé à l'entreprise Le Groupe Drumco Construction pour effectuer les travaux.

Au moment d'octroyer le contrat, le 18 octobre, un écart important entre l'estimation des travaux chiffrés à 7 311 000$ et la proposition du plus bas soumissionnaire avait été constaté.

À la rentrée des classes, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, était venu annoncer une subvention de 25 M$ pour l'agrandissement de deux écoles, soit 7,05M$ pour l'école Sacré-Cœur et 17,9 M$ pour l'école Marie-Rivier.



(Photo TC Media – Rémy Boily)

L'école Sacré-Cœur d'Iberville sera agrandie d'ici la prochaine rentrée scolaire.

DEMANDE

Les autorités scolaires locales ont donc dû frapper de nouveau à la porte du Ministère pour que soit majorée l'aide financière. Mardi, la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, Andrée Bouchard, recevait une lettre du ministre confirmant l'ajout de la somme nécessaire pour permettre l'agrandissement de l'école Sacré-Cœur.

Le ministre y indique qu'une aide financière maximale de 26 555 218$ est dorénavant accordée à la Commission scolaire pour l'ajout d'espaces, pour l'année 2016-2017. La somme réservée par le gouvernement pour l'agrandissement de l'école Sacré-Cœur est portée à 8 614 963$. L'autre portion est toujours prévue pour l'agrandissement de l'école Marie-Rivier.

De plus, afin de permettre la réalisation du projet d'agrandissement de l'école Sacré-Cœur, le ministre confirme une aide financière de 2,5 M$, pour l'année 2016-2017, dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments. La somme était attendue en janvier et elle est annoncée immédiatement par le gouvernement.

En additionnant l'aide financière du ministère de l'Éducation, le remboursement partiel des taxes (847 294$) et les économies d'énergie (81 721$), le coût total du projet de l'école Sacré-Cœur atteint 12 043 978$.

TRAVAUX

L'octroi de la somme additionnelle permettra d'entreprendre les travaux à l'école Sacré-Cœur dans les prochains jours. L'école doit être agrandie pour répondre aux besoins de la clientèle scolaire croissante dans ce secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les travaux consisteront dans l'ajout de 12 classes, un local d'informatique, un local polyvalent, un local de service de garde et des locaux connexes. Après l'agrandissement, l'école comptera cinq classes pour le préscolaire et 20 classes pour le primaire.

Une nouvelle aile sera ajoutée à l'école le long de la 14e Avenue et à même la cour d'école. Un ascenseur sera aussi installé pour rendre l'école accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'école a été construite en 1956 et a déjà connu trois agrandissements. Tous les locaux sont actuellement occupés par les élèves et il n'y a pas de bibliothèque et de local d'informatique faute d'espace.

MODULAIRES

Durant la durée des travaux, de novembre 2016 à septembre 2017, la Commission scolaire installera des locaux modulaires. Un local de maternelle doit être détruit pour y relier les nouvelles infrastructures.

Un contrat de 73 475$ a été accordé à l'entreprise Solution Modulaire scolaire pour la location de locaux modulaires qui abriteront une maternelle et des bureaux.

Du pain pour lutter contre la pauvreté

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Tous les ingrédients sont réunis pour la campagne annuelle du pain partagé dans les polyvalentes de Saint-Jean-sur-Richelieu. Tous les profits serviront à lutter contre la pauvreté dans la région.

À la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, c'est le comité solidarité sociale qui s'occupe de la collecte de fonds. «Nous souhaitons ramasser des dons pour la Société Saint-Vincent de Paul de Saint-Jean, révèle Gabriel Blain, un élève membre du comité. L'an dernier, nous avons remis 3000$. Nous nous fixons le même objectif en 2016.»

Aider les gens de la collectivité, c'est également le but des étudiants de la polyvalente Marcel-Landry. Les profits réalisés permettront d'aider les élèves dont la famille éprouve des difficultés financières. Une autre partie de la somme sera remise aux centres d'action bénévole de la région.

ACHATS

Les personnes qui souhaitent encourager les jeunes peuvent le faire dès maintenant. Ils peuvent acheter du pain blanc ou brun dans les écoles. Ils sont vendus au tarif de 3$.

À la polyvalente Marcel-Landry, les commandes peuvent être passées jusqu'au 15 novembre. Il suffit de communiquer avec Valérie Prévost, au 450 347-1225 (poste 6537).

À la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, les intéressés ont jusqu'au 25 novembre pour se manifester. Il suffit de joindre Daniel Maheux, au 450 348-6134 (poste 6754).

Les livraisons se feront dans les établissements scolaires respectifs, le 30 novembre.



(Photo TC Media – Rémy Boily)

Le comité solidarité sociale de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, de gauche à droite: Daniel Maheux, Marissa Fournier, Laurie Canicchio et Gabriel Blain.

CÉLÉBREZ L'HIVER

AVEC LE PNEU X-ICE[MD] Xi3[MC] DE MICHELIN[MD]



MD

70$ DE REMISE POSTALE
À L'ACHAT DE 4 PNEUS MICHELIN[MD]

DU 7 OCTOBRE AU 23 DÉCEMBRE 2016

Pneus tourisme et camionnette seulement

Voir le formulaire de réclamation ou visiter fr.michelin.ca pour les détails.

MichelinCanada @MichelinCAN

MICHELIN

© 2016 MAN(C)I. Tous droits réservés. Le « Bonhomme Michelin » est une marque déposée autorisée par Michelin North America, Inc.

Saint-Jean-sur-Richelieu

JEC Mécanique	450-357-0056
Atelier Techno-Pro	450-348-2844
Mécanique Auto Viens	450-895-2665
MAP Mécanique	450-348-8233
Alignement Vézina	450-348-3111
Garage JA Lavoie	450-348-4564
Garage Répar Action	450-349-5039

UNI-PRO®
ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES

Iberville

PNS Mécanique	450-346-0444
Transmission P G Rondeau	450-347-7287

Lacolle

Garage Patenaude	450-246-3222

St-Jacques-le-Mineur

Garage CN Clermont	450-347-5024

St-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Céfan Mécanique Enrg.	450-291-3313

>6984598

ÉCOLE JOSÉPHINE-DANDURAND

Un portail pour signaler l'intimidation

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Imaginez un portail Web où il est possible en un simple clic de dénoncer une situation d'intimidation. C'est exactement ce qu'a imaginé et lancé un comité de travail à l'école Joséphine-Dandurand.

Élèves, professionnels et membres de la direction de l'école secondaire ont travaillé en collaboration pour mettre sur pied cet outil technologique. Il s'agirait d'une première au Québec selon la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Avec «Signalement 2.0», il est possible de rapporter un geste de violence ou des paroles blessantes en toute discrétion. Il suffit d'un ordinateur ou d'un appareil mobile pour accéder à un formulaire électronique. Une fois rempli, le contenu de la plainte est directement acheminé à la direction de l'école.

Le questionnaire n'est pas une nouveauté pour les adolescents. Avant l'outil électronique, ils pouvaient obtenir le document dans toutes les classes.

«La peur de dénoncer existe encore, rappelle Manon Ouellet, directrice de l'école Joséphine-Dandurand. On sentait que les jeunes avaient un malaise. Ils étaient gênés de prendre un formulaire et d'être vus pas d'autres élèves. Ils se confiaient davantage aux professeurs.»



(Photo TC Media – Rémy Boily)

Les élèves de l'école Joséphine-Dandurand peuvent maintenant dénoncer les situations d'intimidation à partir de leur téléphone mobile. Sur la photo: Myriam Kirouac et Crystel Paré.

DÉNONCIATION

Pour l'année scolaire 2015-2016, l'école Joséphine-Dandurand a toute de même reçu 47 signalements d'intimidation. De ce nombre, 30% se sont avérés fondés, alors que le reste des cas a été classé sous la forme de conflits.

Parmi les situations retenues, les trois quarts des intimidés étaient des filles. Au contraire, les intimidateurs étaient davantage des garçons (59%).

Tous les signalements ont mené à des interventions, où les élèves ont été rencontrés par des membres du personnel. Seulement 5% des cas ont eu une récidive.

Cette donnée encourage la direction qui croit à l'impact positif des signalements. «Ça vaut vraiment la peine, car ça fonctionne, souligne Manon Ouellet. Il y a une médiation. C'est une rencontre structurée, où il y a une grande réflexion avec les étudiants.»

Avec l'application, on espère que le nombre de signalements par année connaîtra un essor. «Nous pensons qu'il y a beaucoup plus de situations d'intimidation. On souhaite que les jeunes nous en parlent davantage», mentionne Manon Ouellet.

RÉALISATION

Avant d'arrêter son choix sur un portail Web, le comité pour la prévention de l'intimidation a étudié plusieurs alternatives, notamment le signalement sur Facebook. On sait que les adolescents sont très à l'aise avec cette plateforme.

Finalement, on a plutôt opté pour un code QR, un logo qui prend la forme d'un code barres. Il peut être décodé par les appareils mobiles. Il a été reproduit dans l'agenda des élèves. Soulignons que le formulaire peut aussi être consulté et rempli à l'adresse suivante: goo.gl/RzspCd.

Plusieurs personnes ont travaillé à la réalisation de cette initiative, notamment deux élèves, Crystel Paré et Myriam Kirouac. Elles ont obtenu l'aide de plusieurs professionnels: Nancy Barry, Sylvie Labelle, Isabelle Lemay, Véronic Lemire, Lyne Milot, Manon Ouellet, Jocelyn Roy, Johanne Savoie, Valérie Turgeon et André-Paul Bouchard.



50ème

AUBAINERIE
ST-JEAN

VENEZ FÊTER AVEC NOUS LE
50e ANNIVERSAIRE DE NOTRE MAGASIN !

SAMEDI 5 NOVEMBRE - 14H À 16H

JEAN AIROLDI ET BRUNY SURIN
VOUS PRÉSENTERONT LEURS NOUVELLES COLLECTIONS!





- Plusieurs prix de présence dont une **Apple Watch** !
- Bouchées et bulles

CARREFOUR RICHELIEU, 600 RUE PIERRE-CAISSE

AUBAINERIE

DEPUIS ⚜ 1944

passion maison

Novembre 2016



Un décor DOUILLET

POUR SE SENTIR **BIEN AU CHAUD**

tc • MEDIA

PHOTO: GRACIEUSETÉ



LES GÉANTS
DU COUVRE-PLANCHER

DECO SURFACES
EXPERTS EN COUVRE-PLANCHERS ET DÉCORATION

789, 2e Rue, Saint-Jean-sur-Richelieu
450 347-8525

>6995195

BOIS FRANC · CÉRAMIQUE · PLANCHER FLOTTANT · VINYLE · TAPIS

leplusgrandchoix.com

passionmaison

DONNER UNE NOUVELLE VIE AU BOIS DE PALETTE

Les vieilles palettes de bois utilisées dans le milieu industriel sont souvent jetées aux ordures lorsque leur vie utile vient à terme. Et si leur existence pouvait être prolongée par la métamorphose? La transformation du bois de palette est une tendance actuelle très populaire dans de nombreuses sphères d'activité, mais particulièrement en décoration et en rénovation.

EXPLORER LA DIVERSITÉ

Le bois de palette peut se transformer en presque tout : des meubles, des espaces de rangement, des objets de décoration, des aménagements extérieurs, des revêtements de sol, des éléments de jardinage, des abris temporaires, des cabanes pour les enfants, etc. Vous pouvez l'utiliser de différentes façons, soit en récupérant les planches une par une ou en utilisant la palette en entier. De plus, le bois de palette peut être peint, teint ou verni, selon vos préférences.

UN MATÉRIAU SOUVENT GRATUIT

Les grandes compagnies industrielles et les quincailleries se débarrassent souvent de leurs vieilles palettes de bois en les jetant aux rebus ou en les laissant dans leurs conteneurs à récupération. Il est donc possible de vous approvisionner gratuitement en bois de palette; sinon, vous pouvez négocier un tarif spécial avec votre distributeur local de produits de rénovation.

UNE UTILISATION SANS RESTRICTION

Ce matériau aux multiples fonctions peut être scié, collé, cloué, vissé, broché, sablé, emboîté, superposé, hydrofugé, brûlé (par motif!), etc. Il se marie à merveille avec plusieurs essences de bois, avec les différents métaux et les autres matériaux de rénovation. Avec un minimum de frais et d'efforts de votre part, les vieilles palettes de bois connaîtront une nouvelle vie dans votre décor personnalisé.





passionmaison

LE LOUNGE, L'ESPACE IDÉAL POUR LA CONVERSATION

Raconter sa journée, murmurer des mots doux, refaire le monde, partager ses rêves et ses projets… qu'il est agréable de discuter en bonne compagnie! Vous aimeriez créer une atmosphère propice à la conversation dans votre demeure? Pensez lounge!

LES ESSENTIELS

Le mot d'ordre d'un lounge maison? Le confort! Pour aménager ce type d'espace décontracté dans les règles de l'art — dans votre salon ou dans votre sous-sol, par exemple —, vous aurez besoin :

- De fauteuils et de divans confortables (un canapé modulaire avec méridienne représente un excellent choix);
- De coussins de formes et de styles variés;
- D'une grande carpette (à motifs géométriques, shaggy, etc.);
- De poufs ou de repose-pieds;
- D'une table basse (ou de deux, voire trois);
- De jetés enveloppants (pour les soirées plus fraîches);
- De plantes décoratives naturelles ou artificielles de qualité;
- De sources de lumière feutrées (suspensions ou encastrés avec gradateurs d'intensité, lampes d'appoint, rubans de lumières à DEL, chandelles, bougies chauffe-plat, etc.);
- D'un foyer électrique ou au gaz (pour une ambiance hyper chaleureuse!).

COULEURS À PRIVILÉGIER

Pour dynamiser un espace lounge, plusieurs designers recommandent de mettre en vedette des couleurs chaudes telles que le rouge, le jaune ou l'orangé. Reconnues pour stimuler les échanges, ces teintes flamboyantes procurent un look convivial à tous les décors. Les couleurs plus sobres, comme l'ivoire, le beige et le gris acier, sont aussi les bienvenues dans un lounge, à condition qu'elles soient combinées à des accessoires colorés.

Couleurs chaudes, lumières tamisées, divans douillets… passez au lounge!



PHOTO: DEPOSITPHOTOS

CHAUFFEZ et ROULEZ avec FILGO !





- Dites-nous quelle sera la journée la plus froide de février 2017*, en visitant le filgo.ca ou en remplissant le coupon de participation.
- Si vous soumettez la bonne date, vous courez la chance de REMPORTER jusqu'à 150** en cartes-cadeaux Shell ! Filgo Énergie fera 30 gagnants ! Chaque gagnant recevra une carte-cadeau Shell de 50 $, à laquelle pourront être ajoutées 4 cartes-cadeaux Shell de 25 $ par service Filgo Énergie utilisé par le gagnant.

(1. Livraison automatique, 2. Plan budgétaire, 3. Plan de protection, 4. Inscription par internet).***

C'est gagnant d'être client chez Filgo Énergie !

2 FAÇONS DE PARTICIPER :

✓ Remplissez le formulaire de participation sur le site internet **filgo.ca** et obtenez 25$ supplémentaire en cartes-cadeaux Shell sur les 150$ admissibles, si vous figurez parmi les gagnants. (Voir détails)

✓ Remplissez le coupon de participation «papier» et faites-le parvenir par la poste à votre succursale locale.

*Détails en succursale.

FILGO ÉNERGIE

Pour être éligible, vous devez être client dans une des succursales Filgo Énergie et vous être procuré un minimum de 400 litres de mazout entre le 1er septembre 2016 et 31 janvier 2017.

Distributeur Shell

Pour votre confort résidentiel : mazout, équipements de chauffage et de climatisation, service 24 h/7 jours et encore plus!
filgo.ca

904, route 202, **Bedford** - 450 248-2442

636, Grand-Bernier N., **St-Jean**
450 346-4949 • 450 658-0437

>6919970

POUR UN TEMPS LIMITÉ

DROITS DE MUTATION PAYÉS PAR LE CONSTRUCTEUR*

CONSTRUCTION JOLIVAR.ca



MAISON MODÈLE
194, rue Joseph-Doyon, Saint-Jean
DOMAINE JACQUES-CARTIER SUD

Le semi-détaché à partir de 235 833$**

Terrains disponibles pour unifamilial isolé et semi-détaché

** Taxes et terrain inclus

Pour toutes informations, veuillez contacter :
Joey Choquette - Conseiller en habitation
514 573-5538 RBQ: 1953 4387-22

constructionjolivar@bellnet.ca

>6996225

LE MONDE SCOLAIRE

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Contrats de berlines

Des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières sont transportés en berline. Les contrats avec les transporteurs ont été indexés de 1,13%, un taux correspondant à l'indexation accordée par le ministère de l'Éducation.

La valeur totale des contrats de berlines est de 1 521 748$. Roger Deneault détient à lui seul un contrat pour 48 véhicules représentant un coût annuel de 1 262 066$. Trois autres personnes ont chacun un contrat pour trois véhicules.

Comité culturel

Andrée Bouchard, présidente du conseil scolaire, sera la représentante de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au nouveau Comité culturel du Haut-Richelieu.

Le comité a été créé le 5 octobre. Il a été décidé que la Commission scolaire soit membre associé du conseil d'administration de la nouvelle corporation.

LE 9 NOVEMBRE

Prêts pour une journée sans sacs de plastique?

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

En 2050, si rien ne change, avertit l'AREQ du Haut-Richelieu, les océans contiendront plus de plastique que de poissons. Avec un peu de volonté, soutient l'association, il est possible de freiner cette tendance. Ça commence maintenant par une journée sans sacs de plastique et une conférence sur le sujet au restaurant Les Glaces, le mercredi 9 novembre prochain.



(Photo TC Media — Jessyca Viens-Gaboriau)

Jacques Meunier, Richard Gouin et Raymond Forget, de l'AREQ du Haut-Richelieu, mettront les sacs de plastique à usage unique de côté, le 9 novembre prochain.

Les sacs de plastique à usage unique sont omniprésents dans nos vies. Ils font tellement partie du paysage qu'on ne remarque même plus ceux qui traînent dans la nature, écrasés contre une clôture ou accrochés à une branche d'arbre.

Ils finissent inévitablement par se retrouver dans les sites d'enfouissement, où ils mettent des centaines d'années à se décomposer. Sinon, une grande quantité échoue dans les cours d'eau et berne la faune aquatique qui confond ces déchets avec de la nourriture.

Face à ce problème environnemental de taille, l'Association des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec s'est prononcée cette année pour l'abolition des sacs de plastique à usage unique dans les commerces de l'ensemble du Québec. «La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu devrait se positionner, croit Jacques Meunier, de l'AREQ du Haut-Richelieu. La Ville de Montréal compte les interdire en janvier 2018, et toute la Communauté métropolitaine de Montréal en avril de la même année.»

AUTOMATISME

La journée sans sacs de plastique du 9 novembre veut inciter la population à troquer les sacs à usage unique par des sacs réutilisables, qu'ils soient en plastique ou en tissu. «On a tous des sacs réutilisables dans notre auto. Il faut que ça devienne un automatisme», insiste Richard Gouin, lui aussi membre de l'AREQ du Haut-Richelieu.

Ce jeune retraité de l'enseignement fera le tour de la question lors d'une conférence au restaurant Les Glaces, à compter de 9h30. Un résumé du problème à l'échelle planétaire et plusieurs pistes de solution seront abordés dans son exposé d'environ une heure.

«On a encore beaucoup d'éducation à faire, mais on a confiance de pouvoir influencer les gens. Déjà, dans plusieurs commerces, on nous demande si on veut un sac avant de nous en offrir un. Il faut procéder à des changements si nous voulons une planète plus propre», conclut M. Gouin.



PAR LES JEUNES, POUR LES JEUNES!

Un spectacle au profit du Carrefour jeunesse d'Iberville

MYRIAM **TOUGAS-DUMESNIL**
myriam.tougas-dumesnil@tc.tc

Qui a dit que les jeunes ne s'impliquaient pas dans leur communauté? Pour financer les activités du Carrefour jeunesse d'Iberville, plusieurs adolescents de la région se réuniront sur scène, le mardi 29 novembre, dans le cadre du spectacle *Par les jeunes, pour les jeunes!*.

L'événement est organisé par Anne Dumberry, une élève du Programme d'éducation intermédiaire (PÉI) à la polyvalente Marcel-Landry. «Ça fait environ trois ans que je fréquente la maison de jeunes. C'est ma façon de dire au revoir à tout le monde», explique l'élève de cinquième secondaire.

Cette dernière espère amasser 1000$ pour le Carrefour jeunesse. «J'aimerais donner aux autres ce que moi j'ai eu à la maison de jeunes, c'est-à-dire la possibilité de participer à plusieurs activités», souligne-t-elle, avec gratitude. L'adolescente espère aussi faire connaître l'organisme et y attirer une nouvelle clientèle.



(Photo TC Media – Rémy Boily)

Anne Dumberry souhaite amasser des fonds pour financer les activités de la maison de jeunes qu'elle a fréquentée pendant plusieurs années.

LE SPECTACLE

La population est donc invitée à assister au spectacle *Par les jeunes, pour les jeunes!*. Celui-ci mettra en vedette plusieurs adolescents de la région, pour la plupart des chanteurs amateurs. «Ce sont des gens avec qui j'ai donné des spectacles par le passé», précise Anne Dumberry, elle-même interprète à ses heures.

Le spectacle devrait durer environ une heure et demie. Le public pourra entendre plusieurs styles musicaux. «L'événement s'adresse à tout le monde. Je vise tant les jeunes que les parents», souligne l'organisatrice.

Celle-ci souhaitait aussi profiter de l'événement pour encourager les jeunes à s'impliquer dans leur communauté. Ainsi, plusieurs de ses camarades de classe agiront à titre de bénévoles lors de la soirée. Des tirages seront par ailleurs organisés.

LES BILLETS

Par les jeunes, pour les jeunes! sera présenté le mardi 29 novembre, à 19 heures, à la polyvalente Marcel-Landry. Les billets seront en vente à la porte, au coût de 5$. Pour toute information supplémentaire, on consulte la page Facebook «Évènement: Par les jeunes, pour les jeunes!».



(Photo gracieuseté)

De retour à l'heure normale

Dans la nuit de samedi à dimanche, lorsqu'il sera trois heures, n'oubliez pas de reculer vos horloges, montres et cadrans d'une heure. Nous revenons à l'heure normale.

RONA L'ENTREPÔT

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
170, RUE MOREAU
450-359-4695

C'EST PAYANT DE SE
LEVER TÔT

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 NOVEMBRE, AVANT MIDI

OBTENEZ
15%* DE REMISE
EN CARTE-CADEAU RONA
AVEC TOUT ACHAT DE 100$
OU PLUS (AVANT TAXES)

* S'applique sur les produits à prix régulier seulement. Ne s'applique pas aux achats d'électroménagers.
Ne peut être combinée à aucune autre offre.

PROMOTION LÈVE-TÔT • Cette offre est en vigueur samedi et dimanche, 5 et 6 novembre 2016, avant midi dans les magasins participants. Obtenez 15% de remise en carte-cadeau promotionnelle RONA sur tout achat de marchandise d'une valeur de 100$ ou plus, avant taxes, sur une même facture. Applicable uniquement sur la marchandise à prix régulier achetée par paiement comptant, carte de débit ou crédit. Applicable aussi aux produits livrés et/ou installés si le tarif exigé pour la livraison et/ou l'installation est payé en totalité au moment de l'achat. Les coûts des différents services offerts en magasin tels que l'installation, la livraison, la location, le service de coupe, etc. ne sont pas admissibles à la remise de 15%. L'achat d'électroménagers, de cartes-cadeaux, les commandes spéciales, les achats portés au compte d'un client et les achats effectués par des clients ayant une entente contractuelle spécifique avec RONA ne sont pas admissibles à la remise de 15%. Ne s'applique pas aux achats faits antérieurement ni aux mises de côté. L'offre est non monnayable. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Le montant reçu en carte-cadeau est applicable seulement sur un prochain achat et l'utilisation de la carte-cadeau constitue l'acceptation des modalités inscrites au dos de celle-ci. Les cartes promotionnelles RONA sont valides pour une période limitée, cette période prenant fin à la date d'expiration indiquée sur chacune desdites cartes. Après la date d'expiration d'une carte promotionnelle RONA, celle-ci est automatiquement annulée et son solde perdu : celui-ci ne vous sera remis ou monnayé d'aucune façon. Lors du retour de la marchandise ayant donné droit à la carte-cadeau, le montant de celle-ci sera déduit du montant du remboursement. Certaines conditions s'appliquent. Renseignements chez les magasins participants.
>6819288

«Un surplus réalisé à coups de patates en poudre»

- Dave Turcotte

Dans une lettre ouverte, le député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, Dave Turcotte, fait valoir que les surplus budgétaires de 2,2 milliards de l'État québécois ont été réalisés entièrement en imposant des compressions budgétaires sévères.

Il dénonce l'impact de ces compressions sur les malades, les élèves, les personnes vulnérables de notre société, ainsi que sur la croissance économique, qui demeure au point mort.

« Pendant qu'on néglige l'hygiène de nos aînés en CHSLD, et qu'on leur demande de manger des patates en poudre en six minutes, le gouvernement annonce des surplus qui serviront à financer des bonbons électoraux. Ce sont les surplus des patates en poudre. »

Au ministre des Finances, Carlos Leitão, se félicitant d'avoir remis la maison en ordre, le député péquiste répond que c'est parce que les libéraux ont vendu les meubles avec des conséquences néfastes pour les citoyens les plus fragiles. Le député de Saint-Jean fait référence à l'analyse de la protectrice du citoyen qui a déclaré que l'austérité a fait mal.

« On nous a annoncé un investissement de 300 millions dans le réseau de la santé, alors que le gouvernement libéral y avait coupé près d'un milliard de dollars. On nous a annoncé 110 millions de dollars dans le réseau de l'éducation, alors qu'il a dû composer avec des compressions d'un peu plus d'un milliard. On nous a annoncé 100 millions pour les régions, alors que le gouvernement a supprimé leurs outils de développement. » C'est sans compter, ajoute-t-il, qu'il n'y a pas eu de réinvestissements dans les CPE.

M. Turcotte calcule que le gouvernement Couillard est allé chercher près de 1500$ dans les poches de chaque famille depuis son élection. « Il faudrait maintenant qu'on l'applaudisse pour l'abolition partielle de la taxe santé, qui redonnera 200$ à chacune d'elles. Peu importe la méthode de calcul, les familles sont toujours 1300$ dans le trou.»



(Photo archives)

Le député Dave Turcotte dénonce les surplus budgétaires réalisés sur le dos des malades, des élèves et des plus vulnérables.

Le député de Saint-Jean conclut que tous ces surplus ne sont pas le signe d'une économie qui va bien, mais le résultat d'un saccage dont on ne saurait être fier.

Portes ouvertes au Collège militaire samedi

Le Collège militaire royal de Saint-Jean tiendra sa traditionnelle journée portes ouvertes, le samedi 5 novembre, de 9 à 17 heures.

L'activité permettra de visiter le campus et les installations du Collège, de rencontrer le corps professoral, le personnel-cadre et les élèves-officiers.

Les visites guidées débuteront à compter de 9 heures, à l'édifice Saint-Maurice. Les départs se feront toutes les 20 minutes, et la visite sera d'une durée approximative de 60 minutes.

Le CMR offre pour le moment des études de niveau collégial. Le début de la formation universitaire pour laquelle il a obtenu l'autorisation n'est pas encore annoncé.

L'institution fait valoir qu'en plus des études collégiales, elle propose un programme sportif qui comprend sept équipes représentatives et une formation continue en langue seconde.

« Le Collège développe les aptitudes de leadership des élèves-officiers avec un programme d'instruction et d'entraînement militaire, l'objectif étant de former la prochaine génération de leaders des Forces armées canadiennes. » Le CMR se présente comme un établissement unique en son genre puisqu'il est voué au développement de leaders de la profession des armes.

Offres en vigueur du jeudi 3 novembre au dimanche 6 novembre 2016. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. **Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. †Voir conditions en magasin. ††Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiement reporté, aucun paiement ni intérêt avant... » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat à paiement reporté qui est sans intérêts pendant la période déterminée lors de l'achat. Si cet achat est non payé en entier à échéance, un taux d'intérêt annuel d'au plus 21,9 % s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs exigible en 12 mensualités égales si le solde converti est inférieur à 1 000 $, en 24 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 1 000 $ et inférieur à 3 000 $, et en 36 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 3 000 $.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN		100 $	100 $
Achat courant	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat par versements égaux	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat à paiement reporté	21,90 %	1,80 $	21,90 $

Taux d'intérêt annuel de la carte d'au plus 19,9 %. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5 % du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayées à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Il n'y a aucuns frais d'adhésion/renouvellement qui s'appliquent selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

Galerie du sommeil
Brault & Martineau

LES PLUS GRANDES MARQUES DE MATELAS
Beautyrest · Zedbed · Collection BM · Posturepedic · Serta · Springwall

Pour les fêtes,
PRÉPAREZ-VOUS À RECEVOIR...
jusqu'à 500$
en remises instantanées
sur les meubles**, matelas**, accessoires de décoration** et électroménagers**
Marques et modèles sélectionnés





Matelas et sommier MELIA
Ressorts Posturepedic® en titane/Soutien de contour Unicased®
Mousse viscoélastique avec gel/Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5 po aussi disponible
Livraison gratuite
Sealy Posturepedic
- 1 place..... 13,58 $*/mois ou 489 $ APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 210 $
- Grand lit..... 16,64 $*/mois ou 599 $ APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 300 $
- Très grand lit.. 24,97 $*/mois ou 899 $ APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 400 $



Matelas et sommier STUDIO FLASH
Coussinet surhaussé/Mousse viscoélastique avec gel
Ressorts ensachés/Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible
Livraison gratuite
Beautyrest
- 1 place..... 18,03 $*/mois ou 649 $ APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 200 $
- Grand lit..... 22,19 $*/mois ou 799 $ APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 300 $
- Très grand lit.. 30,53 $*/mois ou 1099 $ APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 400 $

Payez en 36 versements sans intérêt*
jusqu'en novembre 2019 sur les matelas

Plan BM†
Service de livraison flexible et gratuit††
Plage horaire de 4 heures

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 10 h à 18 h • JEUDI ET VENDREDI 10 h à 21 h • SAMEDI 9 h à 17 h • DIMANCHE 10 h à 17 h

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 450 349-1609 • 575, RUE PIERRE-CAISSE, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU J3A 1P1

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

>-6804967



(Photo TC Media – Rémy Boily)

Le député Rioux avait invité les cégépiens à s'exprimer sur les changements climatiques et à proposer des solutions.

Le député Jean Rioux consulte sur les changements climatiques

LOUISE **BÉDARD**
louise.bedard@tc.tc

Le député fédéral de Saint-Jean, Jean Rioux, a terminé sa consultation sur la lutte aux changements climatiques en rencontrant samedi dernier quatre organismes aux préoccupations environnementales.

Il a recueilli les commentaires du Mouvement écologique du Haut-Richelieu, du Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME), du Comité de concertation de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu (COVABAR) et du Club d'ornithologie du Haut-Richelieu.

Vendredi, le député avait invité les étudiants à échanger sur le sujet, à la bibliothèque du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Une vingtaine de cégépiens ainsi que quelques employés du collège étaient présents.

Ces deux rencontres s'inscrivaient dans le cadre de la consultation menée par le gouvernement fédéral sur la lutte aux changements climatiques et sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris signé par le Canada.

QUESTIONS

Les principales questions débattues concernaient les répercussions des changements climatiques ainsi que les solutions qui doivent être mises en place par les gouvernements, les entreprises et les collectivités pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le député a invité aussi les participants à se prononcer sur les façons de stimuler l'économie et la création d'emplois, tout en réduisant les émissions.

Le député avait mis la table en disant que les données scientifiques sont claires: la température grimpe. Il faut agir maintenant et il en va de notre survie, a-t-il lancé. Le réchauffement pourra entraîner des déplacements de populations ou encore amènera une navigation plus importante dans l'Arctique avec les conséquences que ces phénomènes auront sur la sécurité du pays.

PRÉOCCUPATIONS

Contrairement à ce qu'on aurait pu s'attendre, les étudiants ont exprimé peu leurs inquiétudes. Le député s'est étonné que les jeunes gens ne soient pas plus alarmés par la situation.

À la suite de cette remarque, Louis Gros, directeur des Services à la vie étudiante et à la communauté, a fait valoir que l'éducation à l'environnement durable devrait faire partie du cursus des cégépiens. Il a lancé un appel à ses collègues enseignants pour qu'ils introduisent cette préoccupation dans le contenu des cours.

Une étudiante a repris la même idée en ajoutant que l'écologie n'était pas présente dans les cours. «Une fois le monde conscientisé, est-ce que le gouvernement va dépenser pour ça?», a demandé une cégépienne. M. Rioux a répondu que depuis un an le gouvernement avait démontré la volonté d'agir avec l'imposition d'une taxe sur le carbone et son engagement à favoriser les énergies vertes. Une politique de l'innovation est attendue, a aussi signalé M. Rioux.

Michèle Comtois, directrice générale du Cégep, a retenu des échanges que le Cégep doit agir comme un modèle en matière d'environnement dans la communauté. Quant au fait que les questions environnementales ne seraient pas abordées dans les cours, la mise à jour prochaine du projet éducatif sera l'occasion de le dire haut et fort, a-t-elle signalé.

La région se mobilise pour Haïti

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Les gens de la région se montrent généreux envers les Haïtiens touchés par le passage de l'ouragan Matthew. La Collaboration Québec-Haïti a reçu plus de 25 000$.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a offert une somme de 10 000$ à l'organisme. «Cela nous fait très plaisir, souligne le président de la Collaboration, André Gamache. Nous avons un objectif d'amasser 50 000$. Ça va bien.»

La communauté de Labrousse, établie à 48 000 habitants, a été lourdement frappée par la tempête, le 4 octobre. 90% des maisons ont été détruites. Il y a eu des pertes importantes au niveau des récoltes et des cheptels d'animaux.

André Gamache a établi deux priorités, afin de venir en aide rapidement aux sinistrés de la région qu'il parraine depuis 2004. «En premier, nous voulons offrir des kits alimentaires aux familles. Avec 50$, on peut nourrir six habitants pendant un mois. Les ensembles comprennent de la farine et du riz», explique le médecin.

Par la suite, il souhaite donner un coup de main à la réparation de résidences. L'investissement est d'environ 1000$ par maison. On espère supporter une dizaine de familles.

Il est toujours possible d'offrir un don à la Collaboration Québec-Haïti. Pour communiquer avec le Dr Gamache, il suffit de lui écrire à l'adresse suivante: andlie@sympatico.ca.

ENCAN

Pour
Les Fermes N.Y. Rhéaume inc
464, Mélaven
Henryville J0J 1E0
450-299-2898
514-809-9115

Vendredi le 11 novembre 2016 à 10 heures 30

Vente complète du troupeau
«« POLABEL »»
120 têtes Holstein pur-sang, à pourcentage et quelques croisées.
Valacta 9692 kg 3.94% 3.34%
MCR 205-216-213 CCS moyen 196,000
Classifié pour le type.

Le troupeau se compose de 70 vaches vêlant en tout temps de l'année, 22 taures saillies ou gestantes, 19 taures ouvertes et 9 génisses d'élevage. Tous les animaux proviennent ou ont été inséminés par les meilleurs taureaux de Select Sires. Troupeau suivi sur DSA, vacciné Triangle 9, traitement Eprinex, préparation vêlage=Rumensin, Muse. Testé Salmonella Dublin et taures ouvertes testées leucose et néospora.

Les équipements laitier : réservoir à lait Surge 1600 gallons, 2 unités de traite Westfalia Dematron 50T et 2 balances Waikatoo et quelques autres petits items.

La machinerie comprend : 2 faucheuses dont une Case Inter 3309 et une New Idea 5209, faneur Kuhn GF5001TH Digidrive 4 toupies, râteau Kuhn GA4100TH tandem, 2 presses à foin John Deere dont une 337 et une 336 avec lance balle, 4 voitures à foin genre lance balle dont 2 de 22 pi tout acier et 2 de 20 pi fond en bois, fourragère John Deere 3950 avec nez à foin, 2 souffleur à ensilage New Holland #27 et #28, 2 boîtes à ensilage Dion 16 pi 3 batteurs train Normand 6 roues pneus 11L15, épandeur à engrais 4 tonnes avec toile, moulange sur roues Inter 1050, 2 épandeurs à fumier Inter 595 tandem 2 batteurs panneau hydraulique, sarcleur à maïs Vicon RT 2100 6 rangs, réservoir en fibre de verre 4000 gallons, attach matic, fan 5 pi ventilation tunnel, biostat 34XT.

Récolte à reconfirmer le jour de la vente.

Conditions : comptant, chèque ou prêt bancaire.

Cantine sur les lieux.

Photos et catalogue sur le site.

Pour informations, s'adresser à Normand au 450-299-2898 cell : 514-953-2898 Jean-Sébastien 514-809-9115 ou à l'encanteur

Les Enchères René Houde (2011) inc.
7655, rue St-François,
Sherbrooke, J1C 0V4
Tél : 819 846-6267
Fax : 819 846-4918
Cell : 819 820-4013
Cell : 418 226-7318
www.encanshoude.com
info@encanshoude.com

6991728

À gagner 1000$ en prix



Qui sera le bébé 2016?

1er prix :

500$

OFFERT PAR
PADOK JUNIOR
420, 2e Avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu
Carrefour Laplante, **450 545-1319**

2e prix :

300$

OFFERT PAR
JOALLERIE LANGEVIN
145, boul. St-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu

3e prix :

200$

OFFERT PAR
TAM TAM BOUTIQUE
274, boul. Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu
450 741-4022

Pour être éligible, bébé doit être **né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016.** Une seule inscription par enfant. Vous devez fournir une photo couleur, de bébé seulement, identifiée à l'endos (son nom, date de naissance et noms des parents).

Les coupons de participation dûment complétés accompagnés des photos et du paiement des frais d'inscription de 20$ (plus taxes), doivent être déposés ou expédiés au bureau du journal Le Canada Français avant le 13 janvier 2017, à midi. Seuls les coupons de participation publiés dans Le Canada Français seront acceptés. Les fac-similés seront rejetés.

LE CANADA FRANÇAIS **84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6X3**

Tirage : le vendredi 13 janvier 2017, à 14 heures.
Nous ferons connaître les bébés gagnants dans l'Album bébés 2016, édition du 19 janvier 2017.

Coupon de participation

S'il vous plaît, compléter en lettres moulées

NOM DU BÉBÉ _____ FILS ☐ FILLE ☐

DATE DE NAISSANCE DU BÉBÉ _____

NOM DE LA MÈRE _____

NOM DU PÈRE _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (JOUR) _____

SIGNE ASTROLOGIQUE DU BÉBÉ _____

Le coût d'inscription est de 23$ (20$ + tx)

Paiement : comptant (au journal) ou ☐ ☐

Nº CARTE _____ DATE D'EXPIRATION _____

Aucun chèque ne sera accepté sauf mandat de poste ou bancaire.

LE CANADA FRANÇAIS

Note : Fournir une enveloppe pré-adressée et pré-affranchie pour le retour de votre photo. Le Canada Français ne peut être tenu responsable de la perte de photo.

*** Ce concours est organisé conjointement pour Le Canada Français et Le Richelieu.**

>6993578

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

ASAM

Accès soins alternatifs Montérégie tiendra une clinique de soins gratuits pour les personnes à faible revenu le 5 novembre, de 9 à 16 heures, au bureau de Suzanne Deschenes et André Gagnon (145, boul. Saint-Joseph, bur. 222). Des professionnels en chiropratique, ostéopathie et acupuncture prodigueront des soins bénévolement. Rendez-vous obligatoire. Information: 450 348-1356.

Société Alzheimer

Grâce à ses 13 tricoteuses bénévoles, la Société Alzheimer du Haut-Richelieu tient son Marché de Noël les 5 et 6 novembre, de 10 à 16 heures, au 211, rue Mayrand, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Tous les profits serviront à financer les services de l'organisme. Information: 450 347-5500.

Centre de femmes

Le Centre de femmes du Haut-Richelieu invite les citoyennes de la région à participer à un café-causerie sur le thème «L'alimentation bio: mythes ou réalités?» le 8 novembre, de 13 à 15 heures, à la salle du Club Optimiste (432, rue Jacques-Cartier Sud). Inscription obligatoire. Information: 450 346-0662.

LE 12 NOVEMBRE

La tournée Jaime sur la route à Saint-Jean

VALÉRIE **LEGAULT**
valerie.legault@tc.tc

Les fans du blogue Je suis une maman ont rendez-vous le samedi 12 novembre prochain au restaurant Pacini de Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans le cadre de la tournée Jaime sur la route, sa fondatrice, Jaime Damak, rencontrera ses lectrices dès 9h30, en compagnie de l'humoriste Émilie Ouellette et l'auteure-conférencière Hélène Boissonneault.

Jaime Damak sera la première à prendre la parole pour une conférence d'ouverture, suivie d'Émilie Ouellette. Toutes les deux participeront ensuite à une table ronde à laquelle se joindra Hélène Boissonneault.

«Nous sommes trois mamans qui font toutes les choses de façons différentes, explique Jaime Damak. Je suis une maman poule, tandis qu'Émilie préfère le laisser-aller. L'important, c'est de trouver son propre équilibre en tant que mère.»



(Photo Colimacie Studio)

Jaime Damak est à la barre de Je suis une maman depuis six ans.

Elle-même mère de deux enfants de 11 et 13 ans, Jaime Damak sait par expérience que les parents se sentent parfois seuls avec leurs problèmes. Pourtant, ils sont loin d'être les seuls à vivre la même chose. «On peut s'entraider, dit-elle. La tournée sert à créer des moments d'échanges entre nous. Quand on repart, on se sent bien et on a acquis de nouveaux outils.»

SITE PERSONNALISÉ

Jaime Damak est diplômée en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke. Elle est à la barre de Je suis une maman depuis six ans. Il s'agit d'un blogue personnel et d'un site Web complet qui rassemble les textes de nombreuses collaboratrices. Je suis une maman publie des articles sur tous les aspects de la parentalité.

Qu'est-ce qui distingue le blogue de Jaime Damak des autres? «Je dirais son aspect très communautaire, dit-elle. Je suis toujours présente pour répondre. C'est un site très personnalisé.»

On peut voir Jaime Damak depuis quelques années dans les médias électroniques. Cette année, elle collabore aux sites Internet de Véro, Divine et Guide Loisirs. De plus, elle participe toutes les semaines à l'émission matinale de Rythme FM, et sur une base mensuelle à Breakfast Television.

La rencontre au restaurant Pacini se terminera à 11h30. Une pause-café sera servie et on offrira des prix de présence. Il faut se procurer des billets au coût de 20$ chacun pour assister à l'événement. Ceux-ci sont disponibles en ligne, à l'adresse jesuisunemaman.com.

BRIDGE

Le pouvoir des petites cartes



NICOLE **GARCEAU**

ENTAME: A TR

As de trèfle et petit trèfle gagné par votre Roi. Pour prévenir un bris de 5-0, il faut jouer petit pique vers l'As et petit pique tentant juste de couvrir la carte qui suivra des adversaires. Ce faisant, Sud joua le 10 emporté par Ouest et Roi Dame de K, Roi de cœur et par la suite coupera un cœur jouera As K coupé par Ouest. Peu importe ce que Ouest jouera, il fera son contrat.

ÉTHIQUE DU BRIDGE

Quand le répondant a entendu 2 déclarations de la part de l'ouvreur, il détient suffisamment d'informations pour fixer le contrat final.

BRAVO LES VAINQUEURS

Lundi 24 octobre: 1-Bernard Mongeau, André Campbell 2-Louis Morazain, Diane Mongeau 3-Richard Breault, Jacques Bélisle

Mardi 25 octobre: N/S 1-Yves Bourbonnais, Pierre L'Écuyer 2-Fernand Hébert, M. Normandin E/O 1-Hélène Comtois, Diane Boivin 2- Diane et Bernard Mongeau

Jeudi 27 octobre: 1-Mary Allen, Maria Wuyts 2-Maite Basque, Rita Tremblay E/O 1-Gilles Beauvais, Jacques Stewart 2-Bernard Mongeau, André Campbell

Le Club de bridge des Richelains offre des cours de bridge régulièrement. Pour information, veuillez communiquer avec notre directeur, Bernard Mongeau. Le Club de bridge des Richelains offre des sessions de bridge tous les lundis, mercredis, à 19 heures et les mardis, jeudis et vendredis à 13 heures. Cours du soir disponibles sur demande.

Le Club de bridge des Richelains, 125 Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, 450 347-4500.

Donneur: Nord
Vulnérabilité: Nord / Sud

NORD
♠ R 6 3
♥ A R 10 4 3
♦ R D
♣ R D 3

OUEST
♠ D V 8 5 2
♥ D 9 5 2
♦ 9 6
♣ 5 4

EST
♠ ------
♥ V 6
♦ 10 8 5 4 2
♣ A V 9 7 6 2

SUD
♠ A 10 9 7 4
♥ 8 7
♦ A V 7 3
♣ 10 8

ENCHÈRES :

SUD	OUEST	NORD	EST
		2SA	Passe
3CO	Passe	3PI	Passe
3SA	Passe	4PI	Passe

>6941184

ÉCHEC ET MAT

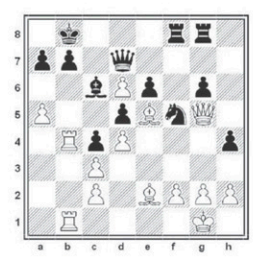
Exploitation des atouts (2)

>6942222

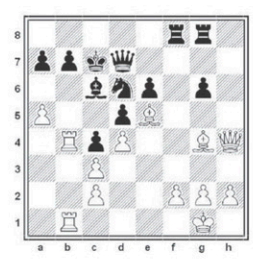


MARC **PINSONNEAULT**

Aux échecs, les joueurs aguerris sont capables d'identifier les atouts de leur position. La grande difficulté consiste à les exploiter. On dit qu'un mauvais coup, s'il est mal contré, devient excellent. De la même façon, une mauvaise position devient adéquate si l'adversaire n'a pas su exploiter ses atouts. Ne pas reconnaître la façon d'exploiter des avantages est une mésaventure qui arrive souvent. En voici un exemple tiré d'une partie amicale où j'avais les Blancs contre Bernardo Gill, un autre membre du Club d'échecs de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le premier échiquier donne la position au moment où les Blancs vont jouer leur 24e coup : **24.Fg4?**

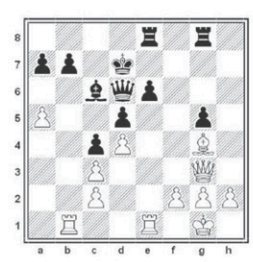


Les Blancs pouvaient exploiter le doublement de leurs tours face au roque adverse. Toutefois, il fallait discerner une ressource cachée que j'ai ratée: 24. Txb7 Dxb7 (24…Fxb7 25.a6) 25.d7+ Ra8 26.Txb7 Rxb7 (26…Fxb7 27.Fc7) 27.g4! (la ressource manquée) 27…hxg3 28.hxg3 et les Blancs menacent 29.g4 et si 29…Cg7 30.De7 tandis que 28…Fxd7 n'est pas une solution pour les Noirs puisque 29.g4 Cg7 30.De7. L'idée d'échanger les deux tours contre la dame noire était simplement d'enlever la case de fuite d6 au cavalier noir, ce qui pour moi était une idée difficile à trouver.



24…Cxd6 25.Dxh4 Rc7? (deuxième échiquier - Mieux 25…Ra8 rendant la mobilité au cavalier) **26.Dh3**

Pas mauvais, mais il y avait une suite plus forte: 26.Fxd6!+ Dxd6 27.Dh7+ Rd8 (27…Rc8 28.Txb7 Fxb7 29.Dxb7+ Rd8 30.Dxa7; 27…Dd7 28.Txb7+ Fxb7 29.Txb7+) 28.Txb7 Fxb7 29.Dxb7 Dc7 (29…Dd7 30.Da6) 30.Fxe6 Dxb7 (30…Tg7 31.Dxd5+ - raté dans mes analyses) 31.Txb7 Te8 32.Td7+ (aussi raté dans l'analyse) 32…Rc8 33.Tg7+ Txe6 34.Txg8+ Rd7 35.Tg7+ Re8 36.Rf1



26…Te8 27.Dg3 De7 28.Te1 g5 29.Tbb1 Rd7 30.Fxd6 Dxd6 (troisième échiquier) **31.Dxd6+?**

Cette fois, il s'agit carrément d'un mauvais coup. J'aurais dû maximiser la pression avec 31.Te5 suivi de Tbe1 et de De3 avec menace sur les pions g5 et e6.

Après 31…Rxd6 32.Te5 Te7 33.Tbe1 fd7, je n'ai plus trouvé de moyen de renforcer la pression. La partie se termina sur une nulle au 54e coup.

À SAINT-JEAN, IBERVILLE ET LACOLLE

Le public invité aux cérémonies du jour du Souvenir

MYRIAM **TOUGAS-DUMESNIL**
myriam.tougas-dumesnil@tc.tc

Le 11 novembre 1918, la signature de l'Armistice mettait fin à la Première Guerre mondiale. Afin de souligner ce moment historique et honorer la mémoire des soldats disparus, la population est invitée à assister aux cérémonies entourant le jour du Souvenir. Des rassemblements sont prévus ce week-end dans les secteurs Saint-Jean et Iberville, de même qu'à Lacolle.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, les célébrations auront lieu ce dimanche 6 novembre, en avant-midi. Les résidents du secteur ont rendez-vous dès 10h15 à l'aréna municipal situé au 90, boul. Gouin.

Vétérans, représentants du Collège militaire royal de Saint-Jean et dirigeants des trois Corps de cadets de la région y seront réunis pour une parade dont le départ sera donné à 10h30.

Le cortège quittera le stationnement de l'aréna pour se diriger vers le parc Alcide-Côté, situé entre les rues Saint-Germain, Saint-Pierre, Trahan et Bouthillier Nord. Les cérémonies s'y tiendront à compter de 11 heures, heure à laquelle l'Armistice a pris effet sur le front, en 1918.

La population sera alors invitée à se recueillir en mémoire des vétérans et des soldats disparus. Comme le veut la tradition, l'Acte du souvenir sera récité et *La Dernière sonnerie* sera jouée. Des couronnes de fleurs seront déposées au pied du cénotaphe.



(Photo TC Media – Archives)

Des couronnes de fleurs seront déposées au pied des cénotaphes, tant à Iberville qu'à Saint-Jean.

IBERVILLE

De l'autre côté de la rivière, les cérémonies débuteront à 10h45, dimanche, au coin de la 3e Avenue et de la 3e Rue. C'est à cet endroit que les participants à la traditionnelle parade prendront le départ, pour se diriger vers le parc Fortin. Ce dernier est situé à l'angle de la 5e Avenue et de la rue Balthazard.

L'événement est très similaire à celui organisé dans le secteur Saint-Jean. Il débutera lui aussi à 11 heures. Les citoyens seront invités à se recueillir près du cénotaphe, où des couronnes de fleurs seront déposées.

Tant à Iberville qu'à Saint-Jean, les cérémonies du jour du Souvenir sont organisées par les membres de la Légion royale canadienne. Chaque année, elles se tiennent le premier dimanche de novembre.

LACOLLE

La filiale 11 de la Légion royale canadienne, située à Lacolle, organise elle aussi des activités afin de souligner le jour du Souvenir.

D'abord, ce samedi 5 novembre, un souper du Souvenir sera servi à compter de 18 heures, dans les locaux de la Légion (14, rue Laramée). Les membres qui souhaitent y prendre part doivent réserver leur place en contactant Monique Robert au 450 246-4663. Le coût est de 20$.

Le lendemain, soit ce dimanche 6 novembre, une cérémonie se tiendra au cénotaphe situé sur le terrain de l'hôtel de ville de Lacolle (1, rue de l'Église Sud). Elle débutera à 10h45. La population est invitée à y assister.

COQUELICOTS

Par ailleurs, la campagne annuelle du coquelicot de la Légion royale canadienne se poursuit jusqu'au 11 novembre. Des bénévoles sont déployés dans plusieurs endroits publics de la région afin d'offrir la fleur rouge, symbole de l'Armistice.

Officiellement, le coquelicot est distribué gratuitement. Un don est toutefois suggéré. La campagne du coquelicot vise à honorer ceux et celles qui ont servi et servent encore leur pays. Elle permet d'amasser des fonds pour offrir différents services aux vétérans de la région.

«L'argent nous permet d'aider les vétérans de plusieurs façons, explique Paul Veilleux, de la Légion royale canadienne de Saint-Jean. Si un ancien combattant de la Deuxième Guerre a de la misère à se déplacer et doit aller à un rendez-vous, par exemple, on lui offre le transport.»

Plusieurs organismes de la région profitent aussi des recettes tirées de la campagne du coquelicot. La Légion remet entre autres des bourses aux Corps de cadets, en plus d'offrir son soutien financier à la Fondation Santé Haut-Richelieu – Rouville.

Vos spécialistes

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE Mont-Saint-Grégoire
Dre Marie-Claude Duval • Dre Nancy Rodrigue
CHATS • CHIENS • LAPINS • FURETS • RONGEURS • REPTILES • OISEAUX
128, rang de la Montagne, Mont-Saint-Grégoire
450 347-7070 www.cvmsg.ca
>6942211

COUTURIÈRE/DÉCORATRICE
Spécialiste en habillage de fenêtres.
Confection, prise de mesures, Installation, coloration, Conseils déco, vente, altération
450 358-0717
>6942792

DÉBOUCHAGE
Le spécialiste DÉBOUCHE TOUT urgence 24 heures
GREENDALE service d'égouts
DÉBOUCHAGE ET NETTOYAGE DE DRAINS DE TOUS GENRES
TOILETTE-BAIN-LAVABO-DOUCHE-ÉVIER-DRAIN PRINCIPAL
Inspection par caméra
Dégel des tuyaux
Test de fumée pour mauvaises odeurs
Détection électronique des tuyaux
Nettoyage par pression
Service de vacuum
Nettoyage d'intercepteur de gras
450 346-8045
>6909397

RÉPARATION D'HORLOGES
Jean-Guy Morin
HORLOGER
Le spécialiste de la réparation d'horloges grand-père et d'horloges antiques
514 718-8055
450 347-6988
>6942331

SYNDIC DE FAILLITE
Trop de dettes?
Un simple appel suffit pour en finir avec vos ennuis
Laissez-nous vous aider!
Consultation gratuite - sans obligation
Bureau sur rendez-vous
170, Longueuil St-Jean-sur-Richelieu
450 358-5555
1 888 932-4115
MNP Bureau principal: 1155, boul. René-Lévesque O., 20e étage. Montréal
www.mnpdettes.ca
>6561316

Gabriella Agarla Poste 2240
Martin Stewart Poste 2230
Manon Lavigne Poste 2277
Nancy St-Jean Poste 2202
Cindy Lord Poste 2223
NOTRE ÉQUIPE DES VENTES, TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE ! 450 347-0323



(Photo TC Media – Rémy Boily)

Collecte de sang le 9 novembre à Iberville

Le club FADOQ Iberville, en collaboration avec le Cercle 900 des Filles d'Isabelle, tient une collecte de sang le mercredi 9 novembre, de 13h30 à 20 heures, au pavillon Mille-Roches. Par la même occasion, la FADOQ invite les 22 donneurs attendus à apporter des denrées non périssables pour la confection de paniers de Noël. Sur la photo, on reconnaît Rolland Houle et Claudette Beaudry, du club FADOQ, Jeannette Barsalou, des Filles d'Isabelle, André Lyons, et Germain Bonneau, d'Héma-Québec.



(Photo gracieuseté)

L'équipe de la Saint-Vincent de Paul de Saint-Luc

La Conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Luc a élu les membres de son nouveau conseil d'administration lors de son assemblée générale annuelle, le 4 octobre. À l'avant: France Duhamel, directrice, Marielle Moreau-Benoît, secrétaire, Claude Foisy-Marquis, directeur, et Réjeanne Harbec, directrice. À l'arrière: Lucien Marmen, vice-président, Jacques Bouchard, trésorier, Ghyslain Poirier, président, et Pierre Lange, secrétaire adjoint. L'organisme est par ailleurs à la recherche de bénévoles pour la Guignolée, qui aura lieu le 4 décembre. Inscription: 450 349-1553.



(Photo TC Media – Archives)

Les technologistes médicaux manifestent

Les technologistes médicaux manifesteront ce midi (jeudi) devant l'Hôpital du Haut-Richelieu. L'alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux les représentant a déposé le 14 octobre une plainte au Tribunal administratif du travail pour contester la méthode d'implantation du projet Optilab. Les membres du personnel des laboratoires de Saint-Jean-sur-Richelieu craignent d'être transférés, de perdre leur poste ou de changer d'employeur.



(Photo gracieuseté)

Une soirée Optimiste tout en saveurs

Le club Optimiste Mont-Saint-Grégoire invite la population à se joindre à sa soirée Opti-Saveurs, le vendredi 11 novembre, de 18h30 à 21h30, au centre communautaire municipal. Les convives pourront déguster des produits du terroir, des vins et des bières artisanales en bonne compagnie. Les billets sont en vente au coût de 30$ chacun auprès de Marie-Claude Mailloux (450 542-9363) et de Patrick Charbonneau, à l'Épicerie des Halles. Sur la photo, de gauche à droite, le nouveau conseil d'administration du club: Lisanne Chabot, présidente, Josée Marion, Line Majeau, Pierre Couture, Henri Girard, Nicole Girard, Guy Poulin, Alice Parent et Marie-Claude Mailloux.



(Photo gracieuseté)

Un don de 2500$ pour L'Étoile

Yvan Lafontaine (à gauche) et Gilles Gemme (à droite) ont remis un chèque de 2500$ à L'Étoile, pédiatrie sociale en communauté du Haut-Richelieu. L'artiste peintre et l'auteur ont rassemblé les recettes de leur livre *Regards* ainsi que celles de la vente aux enchères des œuvres illustrées dans l'ouvrage pour faire ce don. La contribution a été faite en présence d'Érik Christensen, directeur général de L'Étoile (au centre).



(Photo TC Media — Jessyca Viens-Gaboriau)

Des arbres plantés par la Ville

Une erreur s'est glissée dans le texte accompagnant le prix orange publié la semaine dernière dans nos pages. Contrairement à ce qui a été écrit, la lisière d'arbres fraîchement plantés entre l'autoroute 35 et la rue Neuve-France n'est pas l'œuvre du ministère des Transports du Québec, mais bien de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.



Manue Martel, 6 ans, adorait son costume. Elle l'avait confectionné avec l'aide de sa maman.



Les rues de Saint-Jean-sur-Richelieu étaient protégées des fantômes grâce à Élodie Surprenant.



Guy Tougas se cachait dans une poubelle et faisait peur aux enfants qui recevaient ensuite des friandises, distribuées par Stéphanie Tougas.

Saint-Jean célèbre l'Halloween



Photos
JULIEN **SAGUEZ**



Sabrina De Foy, Byanka David, Jean-Christophe Voghel, Francis Allard, Jean-Marc Delorme et Yan Gingras, des passionnés d'Halloween, ont réalisé un labyrinthe hanté sur la rue Rita.



L'Halloween est une belle occasion de s'amuser entre amis. De gauche à droite: Edna Tavares, Maggie Laliberté-Leblanc, Lili-Rose Laliberté-Leblanc, Chantal Leblanc, Anita Long et Calvin Long.



La jeune Océane Bolduc passait l'Halloween en compagnie de sa tante, Ghislaine Bousquet et sa mamie, Nicole Dumouchel.



Un joli trio formé par Carolane Gagnon, déguisée en panda, Noémie Foy en Alice au pays des Merveilles et Léanne Foy en chanteuse vedette.

LE CANADA FRANÇAIS

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

BERGERON Marguerite
Saint-Jean-sur-Richelieu

BERGERON-GOYETTE Mathieu
Saint-Jean-sur-Richelieu

DEVEAULT André
Saint-Jean-sur-Richelieu

DUMONT GUAY Florence
Saint-Jean-sur-Richelieu

GAGNON CHAGNON Laurette
Saint-Jean-sur-Richelieu

GREFFE Louise
Saint-Jean-sur-Richelieu

GRIMSON BERNIER Marie
Saint-Jean-sur-Richelieu

HÉBERT BÉRARD Jeanne
Saint-Jean-sur-Richelieu

LAMONTAGNE Roger
Saint-Jean-sur-Richelieu

LESSARD Jean-Guy
Saint-Jean-sur-Richelieu

LOYER Maurice
Saint-Jean-sur-Richelieu

MÉNARD Lucie
Saint-Jean-sur-Richelieu

PRAIRIE FERDAIS Diane
Saint-Jean-sur-Richelieu

RAYMOND GRÉGOIRE Lucette
Saint-Jean-sur-Richelieu

DÉCÈS

BERGERON
Marguerite
(1944 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 octobre 2016, à l'âge de 72 ans, est décédée madame Marguerite Bergeron, épouse de monsieur Jacques Gravel. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Jeannick (Éric) et Jacques Junior (Sylvie), ses petits-enfants Maude, Simon et Meghan, sa sœur Lise Bergeron ainsi que Josée Arteau, ses belles-sœurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le 5 novembre 2016 à 11 h, en la chapelle de la :

Résidence funéraire Claude Le Sieur

530, 4E RUE
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC
J2X 3M6
450 346-6020

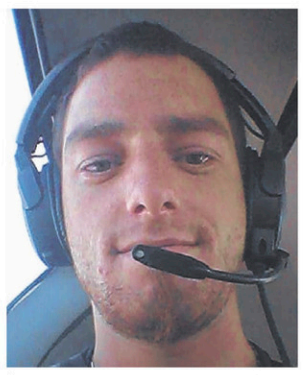
La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 9 h.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Haut-Richelieu.

La famille désire remercier tout le personnel d'hébergement temporaire du centre Gertrude-Lafrance pour son dévouement ainsi que pour la qualité exceptionnelle des soins et services prodigués.

S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

BERGERON-GOYETTE
Mathieu
(1990 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 31 octobre 2016, à l'âge de 26 ans, est décédé Mathieu Bergeron-Goyette. Il laisse dans le deuil sa conjointe Mélanie Valcourt, sa mère Julie Goyette (Ayham Touma), son père Martin Bergeron (Chantal Wuyts), son beau-père Daniel Galipeau (Nathalie), son frère et ses sœurs Maude-Emilie (Guillaume), Vincent, Sierra (Christopher) et Christina (Joey), sa cousine Abigaël, ses grands-parents Rénald et Marie Bergeron, Diane Guillette (Yvan), Luc Goyette (Denise) et Edith Hesselbach (André) ainsi que ses cousins et cousines, oncles et tantes, parents et amis.

La famille accueillera parents et amis au :

Complexe funéraire LeSieur & Frère

95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

le jeudi 3 novembre 2016 à compter de 19 h. Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 4 novembre 2016 à 15 h, en la chapelle du complexe funéraire.

Heures des visites : jeudi de 19 h à 22 h, vendredi dès 13 h 30.

Des dons au Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu seraient appréciés de la famille.

DEVEAULT
André
(1930 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 octobre 2016, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur André Deveault. Il laisse dans le deuil ses enfants Richard et Louise (Richard Perras), la mère des enfants Pauline Parent, ses petits-enfants Audrey (Carl Bombardier), Marc-Olivier (Chanthana Proeung), Janique, Laurianne (Sébastien Loignon) et Marjolène ainsi que son beau-frère, sa belle-sœur, neveux et nièces, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 5 novembre 2016 à 11 h, en la chapelle du :

Complexe funéraire LeSieur & Frère

95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 10 h.

Des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville (Fonds de l'Hôpital du Haut-Richelieu) seraient appréciés de la famille.

DUMONT GUAY
Florence
(1929 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 octobre 2016, à l'âge de 87 ans, est décédée madame Florence Dumont, épouse en première noces de feu Gaston Guay. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean-Pierre (Sylvie), Maurice (Lucie), Hélène, Denise (Jean) et Jocelyne, ses treize petits-enfants, ses vingt-deux arrière-petits-enfants, une arrière-arrière-petite-fille, ses trois frères Florent (Jeannine), Réal (Réjeanne) et Claude (Ginette) ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles auront lieu le samedi 12 novembre 2016 à 11 h, en la chapelle Saint-Lucien (Centre de ressourcement, 80, Lajeunesse, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J3B 5G1).

La famille recevra les témoignages de sympathie à la chapelle à compter de 10 h.

Direction funéraire :

Complexe funéraire LeSieur & Frère

450 359-0990
www.lesieurlegare.com

Des dons à la Société de recherche sur le cancer ou Spina-bifida seraient appréciés.

GAGNON CHAGNON
Laurette
(1916 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 octobre 2016, à l'âge de 100 ans, est décédée madame Laurette Gagnon, épouse de feu Roland Chagnon. Elle laisse dans le deuil ses enfants Lise, Nicole (René Drapeau), Gilles, Roger, Francine et Michel, ses neuf petits-enfants, ses quatre arrière-petits-enfants, sa sœur Simone, ses frères Roland, Maurice (Colombe Derome), Jean-Louis et René ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 12 novembre 2016 à 11 h, en la chapelle du :

Complexe funéraire LeSieur & Frère

95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 9 h 30.

Des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville (Fonds de l'Hôpital du Haut-Richelieu) seraient appréciés.

GREFFE
Louise
(1955 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 octobre 2016, à l'âge de 61 ans, est décédée madame Louise Greffe, conjointe de monsieur Denis Corriveau. Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil ses fils Guillaume et Laurence, ses sœurs Cécile (Michel Marcil), Rosemarie (Denis Ouimet), Jacqueline (Robert Bélanger), Catherine et Natalie (Denis Dupré), son frère Raymond, ses beaux-frères et belles-sœurs Germain, Luc (Jacinthe Gareau) et Lucie (Christopher Lefroy) ainsi que neveux et nièces, parents et amis.

La famille vous accueillera au :

Complexe funéraire LeSieur & Frère

95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

le jeudi 3 novembre 2016 à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 4 novembre 2016 à 11 h, en l'église Saint-Luc, 350, boul. Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Saint-Luc), Qc, J2W 2A3.

Heures des visites : jeudi au complexe funéraire de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, vendredi dès 9 h.

Prière d'omettre les fleurs, des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville (Maison de soins palliatifs de Saint-Luc) seraient appréciés par la famille.

GRIMSON BERNIER
Marie
(1939 – 2016)



De Saint-Jean-sur-Richelieu, le 31 octobre 2016, à l'âge de 76 ans, est décédée madame Marie Grimson, épouse de feu Jacques Bernier. Elle laisse dans le deuil ses filles Ann-Marie et Brigitte, ses petits-enfants Sandra, Samuel et Simon, son frère Leslie (Colleen Rathwell), sa sœur Ann, son beau-frère Alain Bernier ainsi que parents et amis.

Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée et aucune cérémonie n'aura lieu.

Les cendres seront déposées au Columbarium du Cimetière Saint-Jean-sur-Richelieu.

Direction funéraire :

Complexe funéraire LeSieur & Frère

450 359-0990
www.lesieurlegare.com

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Haut-Richelieu.

HÉBERT BÉRARD
Jeanne
(1924 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 octobre 2016, à l'âge de 92 ans, est décédée madame Jeanne Hébert Bérard, épouse de feu Antoine Bérard. Elle laisse dans le deuil ses enfants Nicole (Florent St-Jean), Louise (Laurent Stewart), feu Serge (Colette Brillon), Francine (Robert Brillon) et Michel, ses onze petits-enfants, ses dix-huit arrière-petits-enfants, sa cousine Linette Brault Ely et le fils de cette dernière James Ely ainsi que neveux et nièces.

Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée et les funérailles auront lieu le samedi 19 novembre 2016 à 11 h en présence des cendres, en l'église Saint-Athanase, 500, 1re Rue, Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville), Qc, J2X 3B2.

La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église à compter de 10 h.

Direction funéraire :

Complexe funéraire LeSieur & Frère

450 359-0990
www.lesieurlegare.com

LAMONTAGNE
Roger
(1942 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 octobre 2016, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Roger Lamontagne, époux de madame Ginette Girard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Mario (Guylaine Brault), Patrick (Sonia Nguyen) et Chantal (Jean-Pierre Moreau), ses petits-enfants Amélie, Audrey, Laurianne, Antoine, Philippe et Marie-Philippe, ses arrière-petits-enfants Maxim et Charlie ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

La famille accueillera parents et amis au :

Complexe funéraire LeSieur & Frère

95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

le dimanche 6 novembre 2016 à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le lundi 7 novembre 2016 à 11 h, en l'église Saint-Athanase, 500, 1re Rue, Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville), J2X 3B2.

Heures des visites : dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, lundi dès 9 h au complexe funéraire.

Des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville (Maison de soins palliatifs de Saint-Jean-sur-Richelieu) seraient appréciés par la famille.

NÉCROLOGIE

LESSARD
Jean-Guy
(1932 – 2016)



De Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 octobre 2016, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Jean-Guy Lessard. Il laisse dans le deuil ses enfants Nicole, Serge (Linda Lasonde), Andrée et Carmen (Gilles Boismenu), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 4 novembre 2016 à 12 h, en la chapelle du :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 11 h.

LOYER
Maurice
(Momo, Moustache)
(1948 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 29 octobre 2016, à l'âge de 67 ans, est décédé monsieur Maurice Loyer, époux de madame Lucie Isabelle. Il laisse dans le deuil ses enfants Karine, Maxim (Sandra) et Kathy (Philippe), ses petits-enfants Déa, Émerik, Charles-Antoine et Xavier, un futur petit-fils ainsi que ses sœurs et frères, ses belles-sœurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis.

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 5 novembre à 16 h, en la chapelle de la :

Résidence funéraire Claude Le Sieur
530, 4E RUE
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC
J2X 3M6
450 346-6020

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 13 h.

Prière d'omettre les fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés de la famille.

Pour un DÉCÈS, un REMERCIEMENT, ou un ANNIVERSAIRE, ou simplement un SOUVENIR
UN SEUL NUMÉRO: 450 347-0323

MÉNARD
Lucie
(1935 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 octobre 2016, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Lucie Ménard. Elle laisse dans le deuil son frère Marcel "kid" Ménard, son petit-fils Nicolas, son neveu et ses nièces Magali, Jean-Marc (Nancy), Diane et Karine, sa cousine Doris Granger, son cousin Roger Granger ainsi que parents et amis.

La famille vous accueillera au :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

le samedi 5 novembre 2016 à compter de 10 h. Une célébration de la Parole aura lieu le même jour à 12 h.

Des dons à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville (Maison de soins palliatifs de Saint-Luc) seraient appréciés.

PRAIRIE FERDAIS
Diane
(1954 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 octobre 2016, à l'âge de 62 ans, est décédée madame Diane Prairie, épouse de monsieur Bruno Ferdais. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Miguel (Catherine Riopel) et Wendy-Stéphanie, ses petits-enfants Abygaelle et Elody, sa sœur et ses frères Nicole (Georges-Aimé Bergeron), Alain (Christiane Potvin), Mario (Linda Déziel) et Sylvain (Catherine Marquis) ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

La famille vous accueillera au :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

le vendredi 11 novembre 2016 à compter de 19 h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 novembre 2016 à 11 h, en l'église L'Acadie, 1450, du Clocher, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J2Y 1A4.

Heures des visites : vendredi au complexe funéraire de 19 h à 22 h, samedi directement à l'église dès 10 h.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés par la famille.

RAYMOND GRÉGOIRE
Lucette
(1932 – 2016)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 octobre 2016, à l'âge de 84 ans, est décédée madame Lucette Raymond, épouse de feu Serge Grégoire. Elle laisse dans le deuil son fils Michel (Marie-José Alexander), ses sœurs Claire, Lucille, Lilianne, Lise, Hélène et feu Yolande, ses frères Roger, Roméo et Aimé ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

La famille vous accueillera au :

Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J2W 1E2
450 359-0990
www.lesieurlegare.com

le vendredi 4 novembre 2016 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le même jour à 14 h 30, en la Cathédrale de Saint-Jean-sur-Richelieu, 215, rue Longueuil, J3B 6P6, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC seraient appréciés de la famille.

Le don en mémoire
pour témoigner votre sympathie en un geste de soutien concret
FONDATION SANTÉ HAUT-RICHELIEU – ROUVILLE
Un programme de reconnaissance particulier s'applique
fondationsante.com - 450 359-5777
>6941237

ANNIVERSAIRES

5e anniversaire

GERVAIS
Claudie
(3 novembre 2011)



Cinq années passées... et même si le temps atténue quelque peu notre peine, ta présence et ton doux sourire nous manquent toujours autant.

Tu es toujours là, avec nous.

Maman, papa et famille

10e anniversaire

LABRECQUE
Nicole
(3 novembre 2006)



Déjà dix ans! Pour nous, c'est comme si tu nous avais quittés hier pour cette nouvelle vie.

Ce repos tu l'as bien mérité, mais pour nous qui t'aimons, cela est arrivé trop vite. Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs.

Nous te demandons de continuer à veiller sur nous de là-haut tout comme tu le faisais si bien sur cette terre.

Les familles Brault, Labrecque et Laguë

Remercier tous ceux qui se sont présentés aux funérailles ou qui ont omis de s'inscrire au registre avec facilité et efficacité.
En utilisant notre section «REMERCIEMENTS» du journal Le Canada Français
450 347-0323 (avant le mercredi midi)

10e anniversaire
Pierre Guillet
(1935 – 2006)



Déjà dix ans que tu n'es plus parmi nous, mais toujours présent dans nos pensées.

On ne t'oubliera jamais.

Tes enfants Hélène, Pierre Jr et Jean,
la mère de tes enfants Jacqueline,
ta bien aimée Louise,
ta soeur Marie et ton frère Claude

>6997431

GRANDS PRIX SANTÉ ET SÉCURITÉ

C'est le temps de s'inscrire

La Commission des normes, de l'équité et de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) appelle les milieux scolaires, les entreprises ainsi que les organismes à soumettre leur candidature en vue des Grands Prix santé et sécurité au travail d'ici le début du mois de décembre.

Pour les entreprises et les organismes, le dossier devra être soumis d'ici le 2 décembre. Les milieux scolaires pourront soumettre les leurs jusqu'au 9 décembre. Les candidats peuvent s'inscrire via le site Web grandsprixsst.com.

Les Grands Prix santé et sécurité au travail visent à reconnaître les efforts conjoints des élèves et des étudiants, des enseignants et des gestionnaires de milieux scolaires qui se démarquent par leur engagement en matière de santé et de sécurité du travail. Ils mettent aussi en lumière les efforts et innovations effectués par les entreprises et les organismes.

ÉCOLES

Du côté scolaire, les établissements d'enseignement publics ou privés de niveau secondaire, de la formation professionnelle, collégiale (préuniversitaire et technique) et universitaire, les commissions scolaires et les regroupements du milieu de l'éducation tels que des communautés de praticiens, des comités de travail et des regroupements d'enseignants peuvent soumettre des projets. Pour être admissible, la réalisation ou le projet doit bénéficier principalement aux élèves ou aux étudiants.

Les projets liés à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles peuvent être soumis. La remise du prix se fera le 2 mai 2017 à l'occasion du 12e Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail, à Québec.

ENTREPRISES

Les entreprises et les organismes de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu peuvent soumettre leurs projets déjà réalisés en s'inscrivant dans la catégorie Innovation sous l'une des classes suivantes: Petites et moyennes entreprises, Grandes entreprises ou Organismes publics.

Les réalisations admissibles seront finalistes pour les prix régionaux, qui seront décernés le 24 mai 2017. Les lauréats régionaux seront automatiquement en lice pour le 13e Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail, qui se tiendra au printemps 2018 à Québec.

Dix de suite pour les cadets de Marcel-Landry

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Les Oursons cadets de la polyvalente Marcel-Landry ont vaincu les Voltigeurs du Collège Bourget, 8 à 3, jeudi dernier, pour décrocher une dixième victoire en autant de matchs.

Félix-Antoine Tougas et William Minville ont chacun marqué deux buts et fourni une passe, alors que Nicolas Samson récoltait un but et trois aides. Jacob Bonvouloir, Vincent Gervais et Allen Guénette complétaient le pointage. Ludovick L'Estage et Yoann Caron ont obtenu chacun deux passes.

Les Oursons ont entamé le match en force et menaient déjà 8 à 1 après deux périodes.

La veille, à Vaudreuil-Dorion, Félix-Antoine Tougas a réussi un tour du chapeau pour mener les Oursons à un gain de 6 à 4 aux dépens des Intrépides de l'école secondaire du Chêne-Bleu.

Yoann Caron, Gabrielle Santerre et Marc-Antoine Vincent ont chacun obtenu un but et une passe. Jacob Bouvouloir amassait deux aides.

«L'entraîneur des Intrépides a su établir un bon plan de match pour nous contenir, mais l'efficacité de nos trois unités de cinq joueurs a réussi à les battre», indique l'entraîneur-chef, Marco Lachance.

Les Oursons, qui visitaient les Dynamiques du Collège Charles-Lemoyne hier (mercredi), se déplaceront au Centre sportif Westwood, dans l'ouest de Montréal, vendredi, pour se mesurer à l'équipe du John Rennie High School.

JUVÉNILES

Chez les juvéniles, les Oursons ont récolté un seul point en deux matchs la semaine dernière.



(Photo TC Media – Rémy Boily)

Les Oursons cadets ont eu raison des Voltigeurs du Collège Bourget pour la deuxième fois cette saison.

Mercredi à Vaudreuil-Dorion, ils ont encaissé un revers de 4 à 2 aux mains des Intrépides de l'école du Chêne-Bleu. Olivier Houle et Samuel Loiselle ont touché la cible. Les entraîneurs notent la bonne performance du défenseur Simon Gervais qui s'est illustré autant en défensive qu'en attaque.

Puis, samedi à domicile, les Oursons ont fait match nul, 4 à 4, contre Massey-Vanier, une équipe qui n'a pas encore subi la défaite. Selon l'entraîneur-chef, Stéphane Leduc, le pointage n'indique pas l'allure du match. «Nos gars commencent à réaliser qu'en appliquant le plan de match, nous sommes capables de rivaliser avec toutes les équipes de notre ligue.»

L'entraîneur adjoint, Christian Martineau, souligne pour sa part la performance du trio composé d'Emmanuel Fiagkousakis, Timothée Quintin et d'Olivier Houle. Ces trois attaquants ont inscrit chacun un but. Ludovyck Caron a complété la marque.

Les Oursons disputeront leur prochain match demain (vendredi) à Magog, contre l'école secondaire La Ruche.

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Boutes-en-train

Équipe	Pts	Pj	QA
Ginette	44	24	18393
Micheline	42	24	17549
Philippe	38	24	18651
Gilles	34	24	18045
Charles	34	24	17777
Mario	32	24	18054
Jeannine	30	24	16208
Pierre	24	24	17463
Lise	21	24	17444
Pierrette	19	24	18821

Plus haut simple

Nicole Morneau	226
André Colmor	227

Plus haut triple

Nicole Morneau	508
André Colmor	579

La Familiale

Équipe	Pts	Pj	QA
Pierre	167	24	14121
Michel B.	151	24	13932
Roland	140	24	15009
Gérard	135	24	14710
Gilles	135	24	14470
Michel Y.	135	24	13690

Plus haut simple

Guylaine Choquette	170
Steve Campagna	227

Plus haut triple

Guylaine Choquette	428
Steve Campagna	527

Élite St-Jean

Équipe	Pts	Pj	QA
Stéphane B.	269	27	22704
Adam	257	27	22974
Stéphane R.	255	27	22513
Gilles	252	27	22992
Melyssa	247	27	22637
Frédéric	236	27	22793
Jonathan	236	27	22405
Isabelle	232	27	22476
Mathieu	231	27	22340
André	212	27	22246

Plus haut simple

Melyssa Guay	190
Stéphane Roger	274

Plus haut triple

Melyssa Guay	499
Mathieu Fafard	617

Manneken Pis

Équipe	Pts	Pj	QA
Isabelle	48	24	16212
J-François	38	24	16593
Daniel	36	24	13900
Sylvie	34	24	15447
Richard	32	24	15339
Réal	30	24	13969
Luc	28	24	16229
Ernest	27	24	14713
Monique	25	24	14666
Lionel	22	24	16028

Plus haut simple

Caroline Larose	188
Réal Laplante	243

Plus haut triple

Caroline Larose	188
Réal Laplante	243

La Ligue du Lundi Soir

Équipe	Pts	Pj	QA
Jean-Pierre	40	24	13808
Simon	34	24	15824
Marcel	32	24	13420
Michel	32	24	13222
Thérèse	30	24	12094
Martin	24	24	17583

Plus haut simple

Thérèse Bouchard	178
Simon Roy	208

Plus haut triple

Mélanie Charest	464
Jonathan Colmor	524

La Relève

Équipe	Pts	Pj	QA
Transport Normandin	38	24	8378
Labrèche Construction	35	24	9373
Kinzo St-Jean	34	24	9173
Gazon Uni-Vert	32	24	9424
Climatisation 4 Saisons	25	24	9156
Thérapie Louise Guay	24	24	8639
Boucherie Unique	22	24	8969
Comptabilité F.M.	15	24	9913

Plus haut simple

Erika Lebeau	175
Pierre-Olivier Rousseau	159

Plus haut triple

Erika Lebeau	175
Pierre-Olivier Rousseau	159

Les Joyeux Retraités

Plus haut simple

Jocelyne Lévesque	181
Lise Cyr	157
Ronald Gallant	178
Guy Giroux	161

Plus haut triple

Jocelyne Lévesque	181
Lise Cyr	157
Ronald Gallant	178
Guy Giroux	161

Bonne Entente

Équipe	Pts	Pj	QA
Nicole	46	24	15153
Nico	36	24	15517
Jacqueline	36	24	15319
Ginette	35	24	16096
Linda	34	24	15330
Monique	31	24	15525
Suzanne	22	24	13520
Rita	16	24	13613

Plus haut simple

Francine Lefrançois	184
Lise Charron	177

Plus haut triple

Jacqueline Grégoire	448
Francine Lefrançois	432

L'Amitié

Équipe	Pts	Pj	QA
Michel	19	24	15288
Ghislaine	16	24	16938
Jeanne D'Arc	15	24	14778
Claire	14	24	14734

Plus haut simple

Ghislaine Raymond	138
Raymond Raymond	155

Plus haut triple

Ghislaine Raymond	377
Laurent Gordon	383

Les Joyeux Lurons

Équipe	PJ	Pts	QA
Les Gazelles		34	21653
Les Micmacs		34	21445
Les Scorpions		32	21588
Les Big Mooses		32	21163
Les Outsiders		30	21573
Les Sautés		30	20970

Plus haut simple

Mario Laflamme	300
Solange Campeau	223

Plus haut triple

Armand Granger	708
Solange Campeau	536

Seray Auto

Équipe	PJ	Pts	QA
Fernand Bisaillon		36	21090
Louise Chagnon		35	18838
Ginette Huppé		34	17936
Lise Bazin		32	18259
Nicole Quintin		32	17971
Rita Gaudreau		32	17743
Micheline Duval		27	18221
Huguette Paradis		26	18266
Lina Bessette		24	18066
Lise Giroux		22	17889
André Chamont		20	20948
Réjeanne Bathalon		16	17987

Plus haut simple

Jean Grimard	249
Réjeanne Bathalon	247

Plus haut triple

Jean Grimard	662
Réjeanne Bathalon	599

La Classique Mixte

Équipe	PJ	Pts	QA
R. Girouard		40	23155
M. Thériault		38	23428
A. Cédras		34	23173
L. Arcand		32	23379
S. Bastien		32	24067
R. L'Heureux		32	23255
M. Duquette		26	23205
R. Latendresse		22	23400

Plus haut simple

Richard Latendresse	228
Annette Cédras	243

Plus haut triple

Martin Thériault	611
Annette Cédras	582

Les Pros du Mercredi

Équipe	PJ	Pts	QA
Les Invincibles		44	22603
Les Contacts		40	21465
Les Belles Gueules		38	20533
Les Beaux Bébés		36	21921
Les Moufettes		35	21881
Les B-Quilles		33	21049
Les Faucons		32	20442
Les Lucky Fives		30	21261
Les Tornades		28	19770
Les Sportifs		26	22769
Les Lions		22	20591
Les Red Boules		20	20233

Plus haut simple

Réal Boulerice	278
Marjolaine Constantineau	241

Plus haut triple

Réal Boulerice	776
Marjolaine Constantineau	603

Les Copains du Mardi

Équipe	PJ	Pts	QA
Louise Ally		46	24837
Jacqueline Caron		44	24961
Jean-Guy Hould		44	24299
Lucette Halpin		34	24507
Louis Globensky		32	24708
Marcel Prévost		32	24592
Pierre Bonin		30	24247
Nicole Boyer		30	24126
Christine Pépin		26	24382
Michel Bougie		26	23957
Micheline Tardif		22	23532
Murielle Pépin		18	24197

Plus haut simple

Roland Latour	300
Marie Lacroix	260

Plus haut triple

Roland Latour	826
Marie Lacroix	721

Âge d'Or St-Luc

Équipe	PJ	Pts	QA
Yves Roy		46	19699
Gérard Daoust		40	19918
Réjeanne Bathalon		38	19255
Jean-Guy Hould		38	19054
Claire L'Écuyer		34	19180
Eddy Slight		30	19467
Denis Lestage		26	18396
Michel Bougie		24	19333
Huguette Duchesne		22	19430
Gilles Vinet		22	19266

Plus haut simple

Fernand Ménard	280
Mireille Crevier	236

Plus haut triple

Fernand Ménard	710
Mireille Crevier	594

La Légion

Équipe	PJ	Pts	QA
G. Laporte		32	20486
R. Chaput		32	19820
H. Verdon		30	20277
J. Cloutier		30	19850
G. Rivest		30	20023
L. Gadoury		26	20462
C. Girard		24	20488
J. Ferland		20	19778

Plus haut simple

Réjean Girouard	224
Ghislaine Rivest	226

Plus haut triple

Réjean Girouard	590
Ghislaine Rivest	600

La Coupe du Monde

Équipe	PJ	Pts	QA
L'Espagne		38	17106
Le Montana		36	19565
Le Brésil		30	17728
La Norvège		24	20470

Plus haut simple

Ivica Trtanj	253
Lise Fontaine	224

Plus haut triple

Gaétan Tremblay	662
Lise Fontaine	605

Sabrevois

Équipe	PJ	Pts	QA
Aimé L'Heureux		42	18998
Jacqueline Prairie		40	19034
Earl Perks		34	18184
Adèle Bessette		32	18344
Aurore Rolland		30	18710
Charles-Henri Lacaille		28	17791
Jeanne Matthyssen		26	17995
Louise Charest		24	18139

Plus haut simple

Pierre Roy	238
Denise Rolland	234

Plus haut triple

Pierre Roy	238
Denise Rolland	234

Ste-Thérèse

Équipe	PJ	Pts	QA
Les Ongles Tally		52	22041
Pharmacie Jean Coutu		46	22484
JG. B. & Ménard		38	21869
Piscine Norac		38	21698
Dupont Ford		32	21714
St-Luc Pizzeria		28	22079
Salon La Coifferie		28	21536
Pasquier		28	20801
Déry Toyota		26	21594
Buffet du Chef		24	21281
Petits Pieds Dorlote		24	20849
Brasserie de l'Ouest		20	21689

Plus haut simple

Gilles Barbeau	280
Yvette Cadieux	268

Plus haut triple

Gilles Barbeau	716
Yvette Cadieux	684

Yoyo

Équipe	PJ	Pts	QA
G. Hamel		32	22495
M. Lavallée		28	22218
D. Boutin		28	21262
S. Gagné		28	21228
J. Guénette		22	21250
L. Demers		22	21389
N. Drouin		18	22121
Y. Gagnon		14	21859

Plus haut simple

André Isabelle	279
Jeanne-d'Arc Thibault	269

Plus haut triple

André Isabelle	731
Jeanne-d'Arc Thibault	723

Les Pneus JTG

Équipe	PJ	Pts	QA
New York		211	27049
Detroit		193	26939
Calgary		189	26579
Québec		185	26864
Vancouver		169	26579
Chicago		161	26351
Canadiens		160	26326
Pittsburgh		140	26141

Plus haut simple

Jean-Sébastien Leclair	267
Lili Fournier	216

Plus haut triple

Jean-Sébastien Leclair	701
Nicole Nepveu	606

Clarenceville

Équipe	PJ	Pts	QA
Les Colibris		41	24409
Les Sautés		41	23950
Les Braves		38	23795
Les Éclairs		32	24226
Les Intrépides		30	24198
Les Étoiles		26	23950
Les Rossignols		26	23765
Les Hirondelles		22	23646

Plus haut simple

Réjean Girouard	254
Annette Tardy	270

Plus haut triple

Réjean Girouard	636
Annette Tardy	636

La Féminine Laurier

Équipe	PJ	Pts	QA
M. Boucher		38	21882
R. Dupuis		33	21689
H. Fontaine		32	21855
D. Arès		32	22326
H. Beauchemin		30	22041
N. Raymond		27	21617

Plus haut simple

Réjeanne Savoie	247

Plus haut triple

Huguette Brosseau	583

Les Aventuriers

Équipe	PJ	Pts	QA
Vénus		44	22723
Mars		42	22499
Neptune		40	22716
Jupiter		38	22268
Saturne		36	22193
Mercure		35	22084
Uranus		33	22071
Pluton		20	21822

Plus haut simple

Michel Simard	238
Lise Prévost	240

Plus haut triple

André Isabelle	661
Lise Prévost	639

Fernand Auclair

Équipe	PJ	Pts	QA
Salon l'Imprévu		42	22018
Emco		40	21794
Pièces d'Auto Iberville		40	21597
Wurst Saucissier		37	21970
Resto Chez Dan		36	21690
Déry Toyota		36	21687
Lareau Assurances		34	21917
Bronzage Soleil		30	21742
GBM Aluminium		28	21634
Vitrerie Saran		21	20984
Pneumatique O.C.C.		20	21478
Boucherie des Halles		20	20917

Plus haut simple

André Paquette	275
Chantal Trudeau	231

Plus haut triple

André Paquette	733
Denise Ricard	545

BASEBALL-POCHES

Ligue des champions
Les Géants du couvre-plancher

Nom	PJ	PTS
Yvonne Archambault	2	26
Micheline Tougas	4	26
Serge Godin	2	24
Yves Patenaude	4	22
Léo Rousselle	4	22
Myrielle Lamoureux	0	18
Réjean Breton	2	18
Denis Bourdon	0	16
Paul Raymond	0	14
Simone Brunelle	0	14
Marc Bérubé	2	14
Serge Brulé	4	12
Huguette Godin	2	10
Émilien Labbé	4	8
Luc Savard	0	6
Margot Soucy	2	6

LIGUE DE DARDS

FADOQ Iberville-Érablière au Sous-Bois

Nom	PTS
François Jubinville	21
Bruno Turgeon	18
François Turcotte	18
André Lyons	17
Normand Turmel	16
Germain Saingelain	16
Francine Tremblay	14
Mireille Vivier	13
Marie-France Fournier	13
Denis Loubert	12
Luc Turcotte	12
Dominique Mallet	10

Uniprix Serge Parent

Nom	PTS
François Jubinville	84
Donald Cappiello	84
André Lyons	78
Laurier Lapré	78
Émilien Labbé	66
Germain Boudreau	63
Denis Loubert	60
Jean-Claude Morin	60
Bruno Turgeon	60
Monique Côté	57
Carole Sarrazin	54
Marcel Arcand	54
Germain Saingelain	42
Gilles Boudriau	42

BILLARD

Ligue du mardi

Moules & usinage Moreau
Classement --

Équipe	PG	PP	Pt	Moy.
Les Boys Coiffure pour lui	344	286	630	546
Garage du Travailleur	341	308	649	525
AC Carbone	327	296	623	525
Moules & Usinage Moreau	312	316	628	497
Équipe 6	300	347	647	464
Vitrerie Saran	286	371	657	435

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt	Moy
R.Barnes - Les Boys Coiffure	75	36	111	676
C.Jourdain-Les Boys Coiffure	76	43	119	639
L. Marien-Les Boys Coiffure	73	49	122	598
P.Chartrand-Les Boys Coiff.	51	35	86	593
J. Cauchon - AC Carbone	57	42	99	576

Ligue du mercredi

Moules & usinage Moreau
Classement A

	PG	PP	Pt	Moy.
Équipe 3	280	231	511	548
Bar L'Ex Aequo	269	232	501	537
Cafétéria Soupe et Crème	261	248	509	513
Ultra Clair	248	260	508	488
Vitrerie 4 Saisons	225	261	486	463
Laudiom Son et Éclairage	237	283	520	456

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt	Moy
J.F. Babin - Équipe 3	62	30	92	674
J.P.Racine-Cafétéria Soupe	28	14	42	667
A. Berniquez - Équipe 3	54	32	86	628
A. Richard - Équipe 3	49	31	80	612
O. Racicot - Équipe 3	45	30	75	600

Moules & usinage Moreas
Classement B

	PG	PP	Pt	Moy.
Équipe 9	255	225	480	531
Fbec - Ent. Construction	251	222	473	531
Mëkanic Infrastructure	246	232	478	515
Luc Veillette	242	231	473	512
Richelieu Amusement	237	226	463	512
Équipe 2	236	226	462	511
Équipe 8	229	252	481	476
Resto-Bar Margarita	223	247	470	474
PME Inter-Notaires	212	236	448	473
Peinture Mercille	224	256	480	467

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt	Moy
F.Blais - Fbec Ent. Const.	59	28	87	678
L.Hébert-PME Inter-Notaires	48	23	71	676
M. Landry - Luc Veillette	56	32	88	636
L.Lalancette - Équipe 9	22	13	35	629
R. Barnes-Fbec Ent. Const.	55	33	88	625

Ligue du jeudi

Moules & usinage Moreau

Équipe	PG	PP	Pt	Moy.
Équipe 7	542	468	1010	537
Peinture Mercier	513	455	968	530
Équipe 5	522	505	1027	508
Nettoyeur PH Théberge	497	494	991	502
Paré Assurances	497	499	996	499
Services ACM	493	502	995	495
Londero Sports	483	531	1014	476
Const. B. Lajoie	455	548	1003	454

Classement des joueurs

	PG	PP	Pt	Moy
L. Marien - Équipe 5	117	74	191	613
S.Deslauriers-Services ACM	120	77	197	609
D.Banon - Peinture Mercier	120	81	201	597
D.Deschênes-Peint. Mercier	109	75	184	592
G. Rousselle - Équipe 7	119	92	211	564

Claude Raymond SUR LE TERRAIN



Vous avez des photos, événements ou anniversaires? Contactez-moi à **claude.raymond@tc.tc**

Un honneur mérité pour Kris Bryant

Kris Bryant connaît un début de carrière très prometteur. À sa deuxième saison complète chez les Cubs de Chicago, il vient de recevoir le Prix Hank Aaron, un honneur remis au frappeur le plus performant selon les votes du public et des journalistes.

Bryant est le lauréat dans la Ligue nationale, alors que dans la Ligue américaine, le trophée a été remis à David Ortiz, des Red Sox de Boston.

L'an dernier, Bryce Harper, des Nationals de Washington et Josh Donaldson des Blue Jays de Toronto avaient été couronnés. Sammy Sosa et Manny Ramirez avaient été les premiers récipiendaires en 1999. Alex Rodriguez l'a remporté quatre fois et Barry Bonds trois fois.

À 24 ans, Kris Bryant est déjà une grande vedette. Il est devenu le quatrième joueur des Cubs à réussir plus de 39 circuits, 100 points produits, 120 points marqués et 35 doubles. Les autres ont été Rogers Hornsby (1929), Hack Wilson (1930) et Derrek Lee (2005). Il est aussi le quatrième joueur âgé de 24 ans et moins à produire 100 points chez les Cubs, après Andy Pafko (1945), Ernie Banks (1955) et Ron Santo (1964).



(Photo MBD Chicago)

Kris Bryant est un sérieux candidat au titre de joueur par excellence dans la Ligue nationale de baseball.

Kris Bryant avait d'abord été repêché par les Blue Jays de Toronto en 2010, mais il a choisi d'aller poursuivre ses études et a finalement été sélectionné en première ronde par les Cubs, en 2013.

Il a été le meilleur joueur des ligues mineures en 2014 avec 43 circuits, 110 points produits et une moyenne de .325. L'année suivante, au camp dans la Ligue des cactus en Arizona, il avait maintenu une moyenne de .425 avec neuf circuits. Malgré tout, les Cubs ne lui avaient pas fait de place dans l'alignement au début de la saison, préférant le laisser au niveau AAA avec Iowa, durant les sept premiers matchs. Les Cubs ont ainsi retardé d'un an son droit à l'arbitrage et comme agent libre.

Lorsqu'il est arrivé avec le grand club, Bryant a frappé 26 circuits et produit 99 points, éclipsant le record de 25 circuits et 86 points produits de Billy Williams comme recrue.

Cette saison, le joueur de troisième-but et voltigeur a réussi 39 circuits, 102 points produits, 121 points marqués et une moyenne de .292. Des chiffres qui lui valent une sérieuse candidature au titre de joueur par excellence.

Bryant est également un excellent joueur en défensive et doté d'un bras puissant et précis. C'est aussi un modèle, tant sur le terrain qu'à l'extérieur.

ÉPHÉMÉRIDES

Elle est née le 3 novembre 1961:
Claudine Mercier

Il est décédé le 4 novembre 1955:
Cy Young

DANS L'HISTOIRE

- **3 novembre 1922: Les Canadiens de Montréal acquièrent les services d'Aurèle Joliat en retour de Newsy Lalonde.**
- **5 novembre 1955: Jean Béliveau marque trois buts en 44 secondes en avantage numérique contre les Bruins de Boston.**
- **6 novembre 1970: Inauguration du pont Pierre-Laporte qui relie Québec à Lévis.**
- **6 novembre 1995: Mark Messier des Rangers de New York réussit son 500e but en carrière contre les Flames de Calgary.**
- **8 novembre 1942: Maurice Richard réussit son premier but avec les Canadiens de Montréal.**

Ici et là…

Saviez-vous que Nolan Ryan a lancé sept manches en relève en séries éliminatoires? C'était en 1969, alors que les Mets ont vaincu les Braves d'Atlanta, 7 à 4, dans le troisième match de la série de championnat. En relève à Gary Gentry, Ryan avait retiré sept frappeurs sur des prises et s'était même permis deux coups sûrs, pour remporter la victoire. Mike Montgomery des Cubs de Chicago a été le dernier lanceur de relève à réussir un coup sûr en série de championnat, soit cette saison, contre les Dodgers de Los Angeles…

***

Les Patriots de la Nouvelle-Angleterre ont une fiche de 78 victoires en autant de matchs lorsqu'ils mènent à la mi-temps à domicile.

***

Saviez-vous que Clayton Kershaw des Dodgers de Los Angeles est devenu le premier lanceur depuis Babe Ruth avec les Red Sox de Boston (1918) à blanchir les Cubs de Chicago dans un match des séries éliminatoires… Andrew Miller est seulement le quatrième releveur à recevoir le titre de joueur par excellence dans une série de championnat. Les trois autres sont Dennis Eckersley en 1988, Mariano Rivera en 2003 et Koji Uehara en 2013.

Des bourses à nos jeunes athlètes

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Mathieu Choinière, Justine Brasseur et Mathieu Ostiguy sont parmi les 45 récipiendaires de la 17e édition du Programme de bourses Saputo de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec.

Ces athlètes se partagent 133 000$ sous forme de bourses d'excellence académique ainsi que de soutien à la réussite académique et sportive.

Originaire de Saint-Alexandre, Mathieu Choinière a reçu une bourse de 2000$. Membre de l'équipe de soccer de l'Académie de l'Impact de Montréal, il a récemment participé à des matchs amicaux contre le Salvador avec l'équipe canadienne. Il étudie présentement en administration au Collège de Maisonneuve.

Pour leur part, Justine Brasseur et Mathieu Ostiguy ont également obtenu chacun une bourse de 2000$. Le couple de patineurs artistiques a terminé quatrième aux Jeux olympiques de la jeunesse, en février 2016, à Lillehammer en Norvège et septième au Championnat du monde junior à Debrecen, en Hongrie.

Résidente de Brossard, nièce d'Isabelle Brasseur, et qui a grandi à Saint-Jean-sur-Richelieu, Justine a ajouté trois médailles d'or (une en simple et deux en couple) au Championnat québécois de patinage artistique. Elle étudie à l'Académie Marie-Laurier, à Brossard.

Quant à Mathieu, qui demeure à Sainte-Angèle-de-Monnoir, il étudie en sciences humaines au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.



(Photo Normand Huberdeau/Groupe NH Photographes)

Mathieu Choinière, entouré de Sandy Vassiadis, vice-présidente, Communications corporatives chez Saputo, et de Philippe Eullaffroy, directeur de l'Académie de l'Impact et entraîneur-chef U-21.



(Photo Normand Huberdeau/Groupe NH Photographes)

Mathieu Ostiguy et Justine Brasseur reçoivent leur bourse des mains de Sandy Vassiadis, vice-présidente, Communications corporatives chez Saputo.



(Photo TC Media – Julien Sagnez)

Deux patineuses médaillées

Deux membres du Club de patinage artistique de Saint-Jean-sur-Richelieu ont remporté une médaille à la compétition Invitation Estrie Jocelyn-Proulx, tenue à la mi-octobre, à Magog. Il s'agit de Cassiopée Ouellette (or) et Éléonore Caissie (argent), toutes deux dans la catégorie Star 13 ans et plus.

IL COMPLÈTE SON DEUXIÈME DEMI-MARATHON

Mission accomplie pour le député Stéphane Billette

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

En moins de six semaines, Stéphane Billette a complété deux demi-marathons. Après celui de Montréal le 10 septembre, le député de la circonscription de Huntingdon était parmi les 2731 athlètes à prendre le départ de l'Ironman 70.3, le 23 octobre, à Miami.

Le whip en chef du gouvernement a mis 5 h 59 min 31 s pour parcourir les 1,9 km de nage, les 90 km de vélo et les 21,1 km de course à pied. Il a franchi le fil d'arrivée au 104e rang parmi les 336 participants inscrits chez les 45-49 ans. Au classement général, il a pris la 939e place.

«Honnêtement, j'avais comme objectif de compléter le demi-marathon en moins de six heures. Je suis très content de mes résultats, d'autant plus que ça fait seulement un an que je fais du triathlon», raconte l'homme de 45 ans.



(Photo gracieuseté)

Stéphane Billette a complété son deuxième Ironman 70.3, le 23 octobre, à Miami.

DÉFI

Les athlètes ont entamé l'événement avec l'épreuve de nage aux abords du Bayfront Park. Stéphane Billette a effectué le parcours en 55 min 43 s, se classant au milieu du peloton avec sa 141e place.

«Je n'ai jamais vraiment fait de nage compétitive, surtout en eau libre avec des courants et dans l'eau salée.»

Le député était beaucoup plus à l'aise sur son vélo, lui qui a participé en juin dernier à son quatrième Grand défi Pierre Lavoie. Il a franchi les 90 km en 3 h 41 min 1 s, le 96e meilleur temps. Il a maintenu une cadence de 33 km/h.

Les athlètes ont pris le départ au centre-ville, sur le boulevard Biscayne, à l'angle de la rue Flagler, pour se diriger vers le nord-ouest, jusqu'à l'entrée du parc national des Everglades. «C'est une route droite avec très peu de côtes. Par contre, la chaleur et le vent représentaient un bon défi», affirme-t-il.

Pour la portion de la course à pied, les athlètes ont sillonné le bord de mer et effectué une boucle sur Watson Island. Stéphane Billette a franchi les 21,1 km en 2 h 15 min 44 s, au 104e rang dans son groupe d'âge.

PREMIER IRONMAN

Membre du club de triathlon Tri-CAS de Valleyfield, Stéphane Billette consacre une dizaine d'heures par semaine à l'entraînement.

«Avec mon horaire de travail, ça prend une grande discipline. L'avantage, c'est que je suis un lève-tôt. Je peux me lever à 4 heures et demie pour aller jogger et faire du vélo.»

Pour 2017, le député de Huntingdon s'est donné comme défi de participer à son premier Ironman, le 20 août, à Tremblant. Il prendra également le départ du demi-Ironman, le 25 juin, au même endroit, en plus du Grand défi Pierre Lavoie, une semaine auparavant.

D'ici là, il prévoit continuer à s'entraîner et à garder la forme.

CROSS-COUNTRY PROVINCIAL

Un 5e titre de suite pour la Montérégie

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Pour une cinquième année consécutive, la Montérégie est revenue du championnat provincial scolaire de cross-country avec les grands honneurs.

Présenté dans des conditions météorologiques difficiles, samedi dernier, à travers les sentiers de la station de ski Vallée du parc à Grand-Mère, l'événement a réuni plus de 700 participants provenant des quatre coins du Québec.

Représentée par une cinquantaine de coureurs, la Montérégie a terminé en première place dans les catégories cadette (féminine et masculine) et juvénile (masculine) pour devancer au classement les délégations de Québec-Chaudière-Appalaches et Cantons-de-l'Est.

RÉSULTATS

Au chapitre individuel, quelques athlètes de la région ont fait bonne figure.

Chez les cadettes, Alexandrine Coursol, membre du club de triathlon Tribut et élève à l'école secondaire Marcellin-Champagnat, a remporté la médaille de bronze.

Dans la catégorie moustique, soulignons la cinquième place de Shelby Lajeunesse, également du club Tribut et élève de l'école Saint-Lucien. Sa collègue Léa Boucher a terminé au septième rang dans cette même catégorie.

RÉGIONAL

La semaine précédente, plusieurs athlètes de Tribut avaient réalisé de bonnes performances lors du championnat régional, tenu au parc Michel-Chartrand à Longueuil, et ont ainsi pu se qualifier pour l'étape provinciale.

Shelby Lajeunesse et Léa Boucher s'étaient classées respectivement deuxième et cinquième. Chez les benjamines, Ellie-Ange Martel (école Marcellin-Champagnat) a également obtenu une deuxième place, alors que Mélina St-Louis (école Marguerite-Bourgeoys) terminait sixième.

Chez les cadettes, Alexandrine Coursol a pris la quatrième place, tandis que chez les cadets, Jasmin Bellerive (polyvalente Chanoine-Armand-Racicot) se classait septième.

Chez les juvéniles, soulignons la première place pour Ève Larose (Joséphine-Dandurand) et la troisième pour Aurélie Samoisette (Marcellin-Champagnat).

Au primaire, William Cotton (école Crevier) a raflé l'or, tandis que trois élèves de l'école Sacré-Cœur d'Iberville remportaient le bronze, soit Laurianne Côté, Jasmine Lacombe-Bombardier et Édouard Larose.

Sur le plan collectif, parmi les écoles primaires participantes, mentionnons les bonnes performances de l'école Crevier de Marieville, qui a remporté la bannière chez les filles de troisième année, en plus de terminer deuxième chez les filles de deuxième et de sixième année, et troisième chez les garçons de deuxième et de sixième année. Les élèves de l'école Bouthillier ont pour leur part obtenu la deuxième place chez les garçons de troisième et quatrième année.



(Photo Natalie Boulet)

Cinq membres de la délégation de la Montérégie dans la catégorie moustique: Léa Boucher, Shelby Lajeunesse, Jeanne Burton, Camille Houde et Céleste Racine.

GALA SAMEDI SOIR

Une carte de boxe bien remplie

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

C'est ce samedi 5 novembre, au Complexe sportif Saint-Noël-Chabanel que se déroulera le gala de boxe présenté par Pro Boxe de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La carte propose une douzaine de combats mettant en vedette plusieurs pugilistes locaux. Quelques changements à la carte ont été apportés ces derniers jours.

Ainsi, le vainqueur des Gants dorés chez les 91 kg et plus, Alexis Barrière, aura comme adversaire l'Américain Brandon Lynch. Ces deux boxeurs feront les frais de la finale.

Les autres combats opposeront Claude Lévesque à Rémi Tessier, Enrike Benjamin à Marc-Olivier Brière, Nicolas Mahé à Alex Fortin, Jérémie Hébert à Fadi Elmesri, et Marcy Chery à David Sauveur.

Quelques duels mettront aux prises des combattants de Pro Boxe, notamment Jonathan Richard contre Alex Cantin, Kevin Varga contre Olivier Hébert et, chez les plus jeunes, Florian Deslongchamps contre Cédrick Lavigne. Zach Isabelle se mesurera pour sa part à Philippe Rodrigue.

Du côté féminin, deux représentantes de Pro Boxe s'affronteront, soit Marie-Lou Boisvert et Florence Belle-Germain.

Esteban Caïra et Justin Deslongchamps, deux autres membres de Pro Boxe devraient également monter dans le ring.

La soirée débute autour de 19h30. Pour se procurer des billets, il suffit de composer le 514 606-2693.



(Photo TC Media – Julien Bourbon)

Les Huskies accueilleront les Warriors de Valleyfield, ce samedi, à 15 heures, au stade Alphonse-Desjardins.

LA SÉRIE DE VICTOIRES S'ARRÊTE À 21

Les Huskies sont humains

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Après 21 victoires consécutives en saison régulière et en séries éliminatoires, les Huskies de Saint-Jean-sur-Richelieu ont subi leur première défaite dans la LFS12, samedi dernier, s'inclinant 42 à 36, devant les Panthères de Montréal.

La troupe johannaise n'avait pas encaissé un seul revers depuis son arrivée dans ce circuit de football sénior québécois. Elle avait gagné ses 12 matchs au calendrier régulier et trois en séries en 2014 et 2015, en plus des six victoires cette saison.

C'est seulement la septième défaite des Huskies en 50 matchs, soit depuis leur arrivée à Saint-Jean-sur-Richelieu en 2011, alors qu'ils évoluaient dans la Ligue métropolitaine de football sénior.

«On affrontait de bons athlètes et ils ont joué un gros match. De notre côté, la défensive n'a pas tenu le coup contre leur attaque», raconte le porte-parole, Marc Rémillard.

QUATRE DE SUITE

Les Huskies avaient pourtant entrepris la rencontre sur une bonne note, alors que le quart-arrière, Nicolas Lafond, complétait une poussée en franchissant la zone des buts.

Mais les Panthères ont répliqué avec quatre touchés de suite pour prendre les devants 28 à 7.

Les Johannais ont réduit l'écart à 28 à 17 avant la mi-temps, grâce à un touché de Trystan Forgues sur une passe de 45 verges de Nicolas Lafond. Puis, Jonathan Duquette a ajouté un placement.

Les Huskies ont entamé la deuxième demie avec un autre touché de Nicolas Lafond pour se rapprocher à 28 à 23. Après un majeur des Panthères, Jonathan Duquette captait un ballon de 15 verges pour le touché.

Tirant de l'arrière 35 à 30 avec moins de quatre minutes à faire, les Huskies n'ont pu profiter des erreurs de l'adversaire, notamment sur une mauvaise remise lors d'un botté de dégagement. Les Panthères ont finalement ajouté un touché sur une passe de 30 verges pour accroître leur priorité à 42 à 30.

Nicolas Lafond a marqué son troisième majeur dans les derniers instants, mais les Huskies ont manqué de temps.

UN DERNIER WEEK-END

Cette première défaite a pour effet de resserrer le classement à l'aube du dernier week-end du calendrier régulier.

Les Huskies (6-1) accueilleront les Warriors de Valleyfield (5-2), ce samedi, à 15 heures, au stade Alphonse-Desjardins. Dans l'autre match au programme, les Panthères (5-2) se mesureront aux Nighthawks de Laval (0-7).

Une défaite des Huskies jumelée à une victoire des Panthères provoquerait une triple égalité au sommet du classement. En congé ce week-end, le Phénix de Trois-Rivières (2-6) est déjà assuré de la quatrième place.

FOOTBALL CIVIL

L'équipe moustique des Dorchesters au sommet

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Grâce à une victoire de 6 à 0 contre les Dragons de Laval, samedi dernier, au stade Alphonse-Desjardins, l'équipe moustique des Dorchesters de Saint-Jean-sur-Richelieu a remporté le championnat de la saison régulière dans la Ligue de football Montréal-Métro.

Il va sans dire que les défensives ont été dominantes, provoquant plusieurs revirements. Le seul touché du match a été marqué alors qu'il ne restait que quatre minutes à écouler. Philippe Robert a effectué deux courses pour franchir la zone des buts.

Les Dorchesters accueilleront les Grizzlis de Boucherville pour le match de demi-finale, ce dimanche 6 novembre, à 14 heures, au stade Alphonse-Desjardins.

TITAN

Dans la catégorie titan, l'équipe participait au jamboree de fin de saison, en fin de semaine dernière, au parc de la Rabastalière à Saint-Bruno.

Plusieurs équipes ont disputé des matchs amicaux. Encore une fois, les Dorchesters ont très bien paru et les entraîneurs anticipent déjà avec grand enthousiasme le début des entraînements l'an prochain.

ATOME ET PEE-WEE

Dans la catégorie atome, les Dorchesters se sont inclinés 21 à 0 devant les Ti-Cats à Verdun samedi dernier pour le match de la Coupe Montréal-Métro Argent.

Enfin, dans la catégorie pee-wee, la troupe johannaise a subi un revers de 23 à 6 aux mains des Vandoos de Drummondville lors de son dernier match. L'équipe profitait d'un laissez-passer en fin de semaine et jouera en finale ce dimanche, à Laval, contre les Ti-Cats de Verdun.



(Photo TC Media – Rémy Boily)

Les Oursons benjamins en finale

Après avoir remporté le championnat du calendrier régulier avec une fiche de cinq victoires en six matchs, les Oursons benjamins de la polyvalente Marcel-Landry ont atteint la finale grâce à un gain de 32 à 0 contre les Polypus de l'école Bernard-Gariépy (Sorel-Tracy), samedi dernier, au stade Alphonse-Desjardins. Les Oursons accueilleront les Incroyables de J.- H.- Leclerc (Granby), ce samedi, à 10 heures, au stade Alphonse-Desjardins.

Les Titans éliminés

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

Les Titans de l'école Joséphine-Dandurand ont subi l'élimination en quarts de finale dans la ligue de football cadet de la Montérégie, samedi dernier, au stade Alphonse-Desjardins, s'inclinant 40 à 34 devant Massey-Vanier.

Dans un match disputé sous une pluie continuelle, la troupe johannaise a livré une chaude lutte aux visiteurs.

Il a fallu attendre au deuxième quart avant de voir une équipe s'inscrire au pointage. Un touché de Frédérick Marquis sur une course de 10 verges, suivi d'un converti de Xavier Horth-Boudrias, a procuré les devants 7 à 0 aux Titans.

Après un touché non converti de Massey-Vanier, Nathan Vivier a inscrit le deuxième majeur des Titans sur une passe de 20 verges.

Encore une fois, les visiteurs ont répliqué avec un touché et une transformation de deux points pour ainsi créer l'égalité 14 à 14.

Avec 23 secondes à écouler avant la mi-temps, une course de 60 verges de Xavier Horth-Boudrias a porté le score à 21 à 14.

Au troisième quart, Massey-Vanier a pris les commandes pour la première fois avec un touché et un converti de deux points.

Nathan Vivier a toutefois redonné l'avance aux Titans avec un touché sur une passe de 25 verges. Xavier Horth-Boudrias a fait 28 à 22 avec la transformation.

Au quatrième quart, Massey-Vanier nivelle la marque avec un majeur pour ensuite franchir la zone des buts deux autres fois et creuser l'écart à 40 à 28.

Dans les derniers instants du match, Xavier Horth-Boudrias rétrécit l'avance avec un touché sur une course de 40 verges.

En dépit de la défaite, l'entraîneur-chef des Titans, Jean Grimard, s'est dit satisfait des résultats obtenus par son équipe. «C'est une saison très satisfaisante avec moins de 25 joueurs, dont une quinzaine à leur première année. La cohabitation civil-scolaire a des impacts importants sur la participation», affirme-t-il.

TOUS LES JOURS
NAVIGUEZ
RESTEZ INFORMÉ
RÉAGISSEZ
www.canadafrancais.com
LE PARFAIT COMPLÉMENT À VOTRE JOURNAL!
>6942197

LE CANADA FRANÇAIS

SPORTS ET LOISIRS



(Photo Félix O.J. Fournier)

Les Géants ont été éliminés en quarts de finale par les Phénix du Collège André-Grasset, samedi dernier, au Complexe sportif Claude-Robillard.

«On a donné un très bon match à Grasset»

- Alex Surprenant

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

La saison des Géants est terminée. L'équipe de football du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu s'est inclinée, 48 à 30, devant les Phénix du Collège André-Grasset, samedi dernier, au Complexe sportif Claude-Robillard à Montréal, pour ainsi subir l'élimination en quarts de finale.

Après avoir remporté les deux derniers Bols d'or en division 2, la troupe johannaise conclut donc ce retour en division 1 avec quatre victoires en neuf matchs au calendrier régulier et une participation au premier tour éliminatoire.

Pour la première fois en quatre ans, les Géants ne seront pas de la finale provinciale. «Il faut voir ça positivement. On a atteint notre objectif de participer aux séries et on a donné un très bon match à Grasset», affirme l'entraîneur-chef, Alex Surprenant.

FOOTBALL DE RATTRAPAGE

Face à la meilleure défensive, les Géants ont tout de même réussi à marquer 30 points. Mais la jeune défensive, amputée de cinq joueurs partants, n'a pu contenir l'attaque adverse.

Il faut dire que les Phénix ont bénéficié de bonnes positions sur le terrain tout au long du match. «On a pris quelques mauvaises décisions et un revirement a été coûteux à leur ligne de 1», ajoute le coach.

Les Géants ont dû jouer du «football de rattrapage» et n'ont pas été en mesure de compléter plusieurs séquences offensives. «Notre attaque a connu une bonne journée, mais ça aurait pris une journée parfaite», mentionne Alex Surprenant.

EN CHIFFRES

Le quart-arrière, Dimitri Morand, a couronné son séjour avec les Géants par une autre bonne performance. Il a complété 25 de ses 42 passes pour des gains de 378 verges, lançant des passes de touché à Jordan Duprey, Nathan Lupien et Hugo Dupuis.

Au sol, l'attaque a généré 173 verges en 35 courses. Étienne Doyon a couru 15 fois pour 86 verges et Bruno Sénéchal 11 pour 65 verges. Du côté des Phénix, l'offensive a totalisé 440 verges, dont 325 par la passe.

VERS LE BOL D'OR

Dans les autres matchs des quarts de finale, les Cougars du Collège Champlain-Lennoxville ont vaincu les Titans de Limoilou, 60 à 27, alors que les Cheetahs de Vanier ont disposé des Spartiates du Vieux-Montréal, 32 à 17.

Les demi-finales opposeront les Cougars aux Phénix et les Cheetahs au Campus Notre-Dame-de-Foy, qui bénéficiait d'un laissez-passer en première ronde.

Les deux gagnants croiseront le fer en finale le samedi 12 novembre, à 15 heures, à l'occasion du grand week-end du Bol d'or, au stade Alphonse-Desjardins, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le comité prêt pour le week-end du Bol d'or

RICHARD **HAMEL**
richard.hamel@tc.tc

La Corporation des Géants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu sera l'hôte du grand week-end du Bol d'or pour une troisième année de suite. Cet événement, qui vient couronner les champions du football collégial et juvénile du RSÉQ (Réseau du sport étudiant du Québec), se déroulera les 11, 12 et 13 novembre, au stade Alphonse-Desjardins.

Le format demeure le même, alors que cinq matchs de football seront présentés au cours de cette fin de semaine. En lever de rideau vendredi à 19 heures, les finalistes de la division 2 du circuit collégial croiseront le fer.

Le lendemain, la finale juvénile de la division 1-B aura lieu à 10 heures, celle de la division 1 de la ligue collégiale à 15 heures et celle de la division 3 à 20 heures.

Les finalistes de la division 1 du circuit juvénile boucleront la fin de semaine, le dimanche 13 novembre, à 13 heures.



(Photo TC Media – Jessyca Viens-Gaboriau)

À l'avant: André Dion Jr, Pierre Senécal, Pierre Thériault, Annie Mathieu et Jacqueline Massé. À l'arrière: Michel Gauthier, Patrick Barry, Mark Andrew Beauchamp, Claude Massé, Bruno Monat, Jean Patenaude, Guy Lassonde et Louis Gros. Absente: Laure Desrochers.

COMITÉ

À l'œuvre depuis déjà plusieurs semaines, les membres de la Corporation des Géants et du comité local du Bol d'or sont fin prêts à accueillir les spectateurs et les dix équipes participantes.

«C'est la troisième année qu'on organise l'événement. Disons que la machine est bien rodée», mentionne le président, Pierre Thériault.

Une soixantaine de bénévoles ont été recrutés pour s'acquitter des différentes tâches entourant cette 41e édition.

«Même si c'est notre troisième année, on est tous fébriles à l'approche du Bol d'or. C'est un gros week-end de football. L'engouement est toujours là», souligne M. Thériault.

BILLETS

Encore cette année, les amateurs de football pourront se procurer le bracelet qui donnera accès aux cinq matchs du Bol d'or.

Le bracelet «admission générale» se vend 15$. Pour les 13-17 ans et les étudiants (sur présentation de la carte étudiante), le coût est de 10$. Le bracelet «12 ans et moins» est disponible au coût de 5$.

Il est possible de s'en procurer en ligne sur le site du RSÉQ (http://boldor.rseq.ca). Ils seront aussi en prévente à compter du 7 novembre à la librairie coopérative du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.



Le rideau est tombé sur la saison des Géants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Leur défaite aux mains des Phénix du Collège André-Grasset, samedi dernier, les a éliminés en quarts de finale, après un calendrier de quatre victoires en neuf matchs.



Le porteur de ballon Étienne Doyon est freiné par trois joueurs des Phénix.

À l'an prochain!

PHOTOS **FÉLIX O.J. FOURNIER**



Jordan Duprey a capté cinq ballons pour 137 verges.



Benjamin Juteau-Leroux parvient à se faufiler dans la défensive des Phénix pour capter une passe.



Le quart-arrière, Dimitri Morand, complète un fructueux séjour avec les Géants.



La défensive des Géants en a eu plein les bras contre les Phénix.



Dimitri Morand fait une accolade à un joueur des Phénix. Derrière, Benjamin Juteau-Leroux (11).



14 990$

2015 TOYOTA COROLLA
A4336 – Automatique, caméra de recul, sièges chauffants, très bien équipé | 40 142 km



9 490$

2011 TOYOTA COROLLA
A4678 – Automatique, 4 portes, climatiseur, UN SEUL PROPRIÉTAIRE! | 89 300 km



20 490$

2016 TOYOTA CAMRY LE
A4668 – Automatique, caméra de recul, Bluetooth, sièges chauffants | 35 515 km



16 940$

2016 TOYOTA COROLLA LE
A4634 – Automatique, caméra de recul, Bluetooth, sièges chauffants | 25 452 km



18 990$

2013 TOYOTA RAV4 XLE
A4432 – Automatique, toit ouvrant, Bluetooth, sièges chauffants | 70 291 km



14 990$

2012 VOLKSWAGEN PASSAT COMFORTLINE PLUS
60343A – Automatique, cuir, toit ouvrant, Bluetooth, sièges chauffants | 59 376 km

AWD



19 490$

2015 CHEVROLET TRAX LT
A4584 – Automatique, caméra de recul, Bluetooth | 16 890 km

4 984 KM



13 890$

2016 KIA RIO 5 LX PLUS
A4588 – Automatique, climatiseur, Bluetooth | 4 984 km

RÉDUIT



20 990$

2014 ACURA ILX
A4516 – Automatique, tout équipé, cuir, toit ouvrant | 30 804 km



8 380$

2014 MITSUBISHI MIRAGE SE
A4589 – Manuelle, tout équipé, « mags » Bluetooth | 37 430 km

LIQUIDATION

AWD



26 320$

2015 BMW X1 X DRIVE
A4673 – Automatique, sièges chauffants, tout équipé, cuir | 51 610 km



17 495$

2013 SCION FR-S
A4677 – Manuelle, tout équipé, régulateur de vitesse, jantes aluminium | 66 567 km



19 399$

2012 MERCEDES BENZ C250
2 portes, tout équipé, cuir noir, navigation, toit ouvrant | 67 722 km



45 899$

2015 LEXUS GS 350 AWD
Tout équipé, navigation, radar d'angle mort, son Mark Levinson et plus | 33 245 km



23 990$

2016 VOLKSWAGEN TIGUAN EDITION SPÉCIALE AWD
2.0 L, comme neuf, automatique, « mags », phares antibrouillard | 23 689 km



15 690$

2012 KIA OPTIMA EX TURBO
Cuir, toit panoramique.
Wow! Seulement 17 700 km | Comme neuf!

NOUVEL ARRIVAGE



RABAIS DE 2 719$

16 180$

2012 TOYOTA CAMRY XLE
LIQ-61029A – Automatique, cuir, toit ouvrant, navigation, sièges chauffants | 60 074 km



RABAIS DE 2 040$

30 650$

2015 AUDI A4 KOMFORT SL
LIQ-A4460 – Automatique, Bluetooth, toit ouvrant, climatiseur | 32 734 km



RABAIS DE 1 920$

10 970$

2013 MITSUBISHI LANCER
LIQ-60717B – Manuelle, Bluetooth, sièges chauffants, climatiseur | 76 578 km

JAMAIS DE FRAIS DE PRÉPARATION • JAMAIS DE FRAIS D'ADMINISTRATION • JAMAIS DE FRAIS DE LIVRAISON

Un seul prix, et un prix Déry-soire!!!

OccasionsDéry

Ouvert le SAMEDI de 10 h à 16 h

SORTIE 47o Boulevard Saint-Luc Ouest

450 359-8000

191, boul. St-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu

www.occasionsdery.com

>6998663